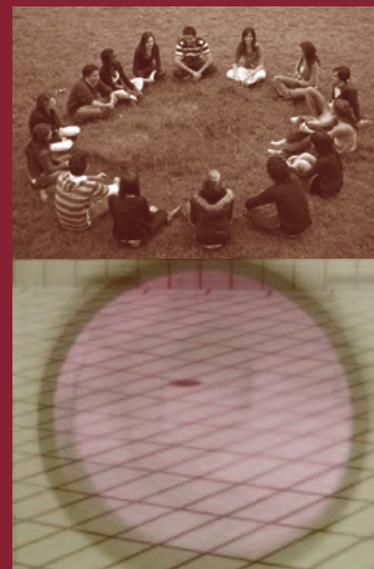


2010

La situation des jeunes en Belgique francophone

Photographie
statistique



Une publication
de l'Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique

Coordination de la publication, sous la direction de

Daniel Defays (Administrateur général a.i. de l'IWEPS)

Cardelli Rébecca (IWEPS)

Auteurs des chapitres

Cardelli Rébecca (Attachée scientifique – IWEPS)

Ghaye Béatrice (Chargée de mission – Service général du pilotage du système éducatif – Ministère de la Communauté française)

Gontier Claude (Secrétaire de Commission – CESRW)

Mainguet Christine (Attachée scientifique – IWEPS)

Vandenhooft Annick (Attachée scientifique – IWEPS)

Van Hoof Thérèse (Secrétaire du CWEHF)

Groupe thématique « Jeunes »

Huit personnes ont contribué activement à la réalisation des différents chapitres de cet ouvrage, à travers des discussions nombreuses et riches sur la construction et le choix des indicateurs, la définition de certaines notions et par le travail considérable de relecture réalisé souvent dans des délais très courts. Leurs avis et leurs commentaires pertinents ont contribué à la réalisation de cette publication. Sans leur collaboration, une telle publication n'aurait pas pu voir le jour.

Cardelli Rébecca (Attachée scientifique – IWEPS)

Foltzer Karine (Consultante – Docteure en sciences de gestion Cnam)

Ghaye Béatrice (Chargée de mission – Service général du pilotage du système éducatif – Ministère de la Communauté française)

Gontier Claude (Secrétaire de Commission – CESRW)

Mainguet Christine (Attachée scientifique – IWEPS)

Kupperberg Deborah (Attachée à la Direction de l'égalité des chances – Ministère de la Communauté française)

Van Hoof Thérèse (Secrétaire du CWEHF)

Vendramin Patricia (Directrice de recherche à la Fondation Travail-Université, Professeur invité à l'UCL)

Nous tenons également à remercier très sincèrement toutes les autres personnes qui ont contribué à la réalisation de cette publication, en particulier Nathalie Blanchart (CESRW), Thierry Bornand (IWEPS), Marc Debuisson (IWEPS), Anne Deprez (IWEPS), Geneviève Geenens (Direction générale Statistique et Information économique), Michel Guérin (Observatoire des Politiques Culturelles), Anne-Catherine Guio (IWEPS), Evelyne Istace (IWEPS), Nicolas Rogister (Direction générale Statistique et Information économique), Christine Ruyters (IWEPS), Nathalie Stassin (IWEPS), Patricia Vella (Conseil économique et social de la Région wallonne).

Conception graphique et impression

IPM Printing

Editeur responsable : Daniel Defays

Dépôt légal

D/2010/10158/6

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2

5001 BELGRADE- NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

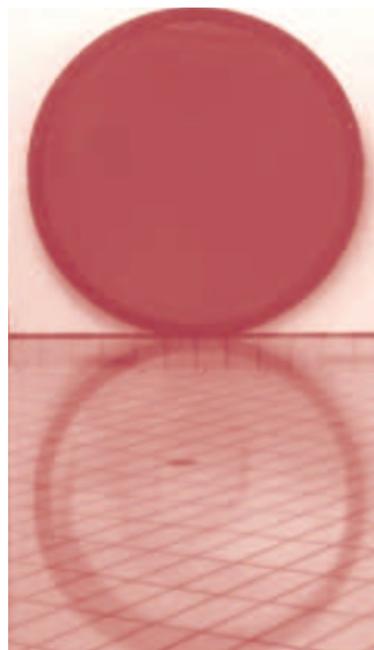
[Http://statistiques.wallonie.be](http://statistiques.wallonie.be)

info@iweps.be

2010

La situation des jeunes en Belgique francophone

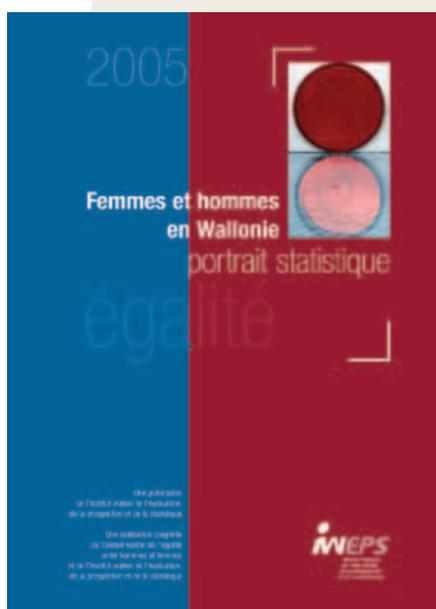
Photographie
statistique



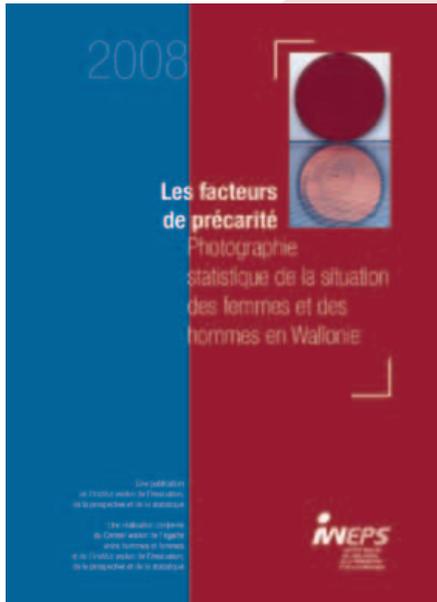
INTRODUCTION	7
1. ENSEIGNEMENT	11
Répartition par formes dans l'enseignement secondaire	14
Retards scolaires	15
Enseignement spécialisé	17
Domaines d'études dans l'enseignement secondaire	18
Sorties de l'enseignement avant la fin du secondaire	22
Accès à l'enseignement supérieur, taux de réussite et domaines d'études dans l'enseignement supérieur	23
2. LES JEUNES FACE AU MARCHÉ DU TRAVAIL	31
Structure d'activité de la population wallonne des 15-24 ans	35
Caractéristiques de la participation des jeunes au marché du travail	42
Les jeunes et le rapport au travail	52
3. PAUVRETÉ	57
Risque de Pauvreté	60
Le revenu d'intégration sociale	62
Le crédit et l'endettement	65
4. SANTÉ	67
Santé subjective	71
Santé mentale	73
Surcharge et carence pondérale	76
Vie affective et sexuelle	78
Consommation d'alcool	81
Consommation de tabac et de drogue	82
5. LOISIRS ET ACTIVITÉS CULTURELLES	85
Les préférences en matière de loisirs : extérieur ou à la maison	88
Aperçu des activités de loisirs pratiquées au cours des 12 derniers mois	90
L'audiovisuel et l'informatique	96
La lecture de quotidiens, de livres, de bandes dessinées	101
6. LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS AMOUREUSES CHEZ LES JEUNES	105
MÉTHODOLOGIE	115
ANNEXE	119
POUR ALLER PLUS LOIN	123

INTRODUCTION

Dès sa création en 2004, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), dirigé à l'époque par Jean Houard, s'est intéressé aux différences de situations entre les femmes et les hommes en Wallonie. Déjà, il avait été question d'aborder les différences de sexe comme une grille de lecture applicable à de nombreuses thématiques sociales (emploi, formation, santé,...) et non comme une thématique particulière isolable des autres.

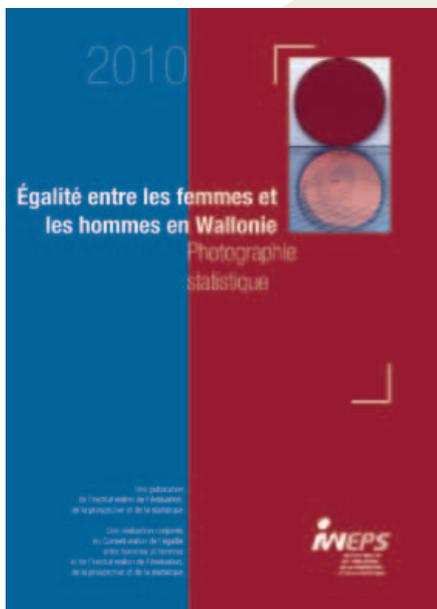


En 2005, l'IWEPS réalisait, en collaboration avec le Conseil wallon de l'égalité entre les hommes et les femmes (CWEHF), sa première publication sur le genre intitulée « *Femmes et hommes en Wallonie : portrait statistique* ». Cette publication s'inscrivait dans les missions confiées à l'IWEPS dans le cadre du décret du 27 mai 2004 relatif à l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en matière d'emploi et de formation professionnelle. Une présentation des chiffres-clés relatifs à la situation des femmes et des hommes en Wallonie était proposée.



En 2008, une deuxième publication « *Les facteurs de précarité. Photographie statistique de la situation des femmes et des hommes en Wallonie* » mettait en évidence les articulations entre les facteurs de précarité en Wallonie et les catégories de personnes particulièrement vulnérables. Un regard plus spécifique était porté sur la situation de la population étrangère, des personnes âgées et sur la monoparentalité.

L'intérêt suscité par ces deux publications auprès des mondes politique, syndical, associatif et administratif a conduit à poursuivre et à élargir le travail. Suite aux modifications successives des décrets du 27 mai 2004 ¹ et du 6 novembre 2008 ², l'IWEPS s'est vu ainsi confier une nouvelle mission qui consiste à collecter, centraliser et diffuser les études, les analyses et les informations relatives à la lutte contre certaines formes de discriminations.



En 2010, il a ainsi été décidé, en collaboration avec le CWEHF, de poursuivre la série de publications sur les femmes et les hommes en Wallonie. Le premier des quatre cahiers à paraître, intitulé « *Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Portrait statistique* » propose une représentation statistique de la situation des femmes et des hommes dans différents domaines.

La nouveauté, dans le travail qui est actuellement en cours à l'IWEPS, touche à la diversité des publics, des matières et champs de compétence envisagés qui font désormais l'objet d'une lecture en termes d'égalité. Les collaborations qui se sont mises en place dans le cadre de ce travail – avec le CWEHF bien entendu, mais aussi avec des services de la Communauté française ³ – nous ont permis de développer de nouvelles thématiques et d'élargir l'analyse à de nouveaux champs de compétence.

Ainsi, le second cahier est dédié à la situation des jeunes en Belgique francophone tandis que les cahiers suivants, à paraître en 2011 et 2012, seront respectivement consacrés aux personnes immigrées et aux personnes handicapées.

¹ Décret du 27 mai 2004 relatif à l'égalité de traitement entre en matière d'emploi et de formation professionnelle.

² Décret du 6 novembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination. Le dernier décret du 19 mars 2009 a modifié, en ce qui concerne le champ d'application, le décret du 6 novembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination, en ce compris la discrimination entre les femmes et les hommes, en matière d'économie, d'emploi et de formation professionnelle.

³ Cette collaboration est un des signes du renforcement des synergies en matière statistiques entre la Région wallonne et la Communauté française. Accord de coopération du 8 octobre 2009 entre la Région wallonne et la Communauté française dans le cadre du renforcement des synergies en matière statistiques et décret du 26 novembre 2009 portant assentiment à cet accord de coopération.

La présente publication s'inscrit donc dans l'élargissement de cette réflexion et se concentre sur les jeunes, en sélectionnant cette fois l'âge comme critère de discrimination.

Ce choix a été motivé par l'ampleur des défis à relever par la jeunesse dans une société où les difficultés rencontrées notamment sur le marché de l'emploi sont bien réelles pour la jeune génération.

En effet, plusieurs études mettent en évidence des situations inégalitaires entre les jeunes et les autres groupes d'âge en ce qui concerne l'emploi, la santé,... mais aussi, au sein même du groupe des jeunes, des différences de parcours scolaires et professionnels entre les filles et les garçons.

La catégorie « jeunes » est loin d'être univoque. Pour ce travail, nous avons choisi de ne pas restreindre l'analyse à une classe d'âge en particulier, mais de choisir les catégories d'analyse en fonction des thématiques abordées et de l'intérêt de travailler sur des groupes d'âge différents pour mieux appréhender la réalité des situations diverses rencontrées par les jeunes.

Nous avons choisi, dans notre approche, de nous centrer sur le principe d'égalité et sur les critères de discrimination mentionnés dans le décret. L'image statistique que nous allons dresser porte donc avant tout sur l'application concrète de certains droits fondamentaux et vise à mettre en lumière les différenciations entre les individus, qui relèvent parfois de situations inégalitaires présentes dans notre société.

L'objectif de cette publication est d'abord de fournir, à partir de la collecte de données administratives, de données d'études quantitatives ou qualitatives, une image concrète et chiffrée de la situation des jeunes en Wallonie afin de faire ressortir des différences susceptibles d'être le reflet d'inégalités entre individus.

Les données qui président à ce rapport sont élaborées à partir de sources diverses qui permettent d'apporter un éclairage original et plus pointu sur les réalités observées. La collecte des données est centrée sur la situation en

Wallonie mais est parfois étendue à la Communauté française comme dans les chapitres consacrés à l'enseignement, à la santé ou encore à la culture. Des comparaisons régionales sont proposées. De même, si la photographie a été réalisée à un moment précis dans le temps, quelques comparaisons entre différentes années d'observation ou encore des évolutions d'un même indicateur dans le temps, éclairent la compréhension du phénomène observé. Le travail de collecte de données chiffrées demeure un préalable nécessaire pour mettre en place des actions et des politiques globales et transversales en matière de lutte contre les discriminations. Pour construire une politique en matière d'égalité, il importe en effet de pouvoir s'appuyer sur une vision objective de la réalité sociale.

Ce rapport commence par un regard sur la formation scolaire des jeunes en se centrant sur des étapes importantes du parcours scolaire, dans l'enseignement obligatoire et dans l'enseignement supérieur, où des différenciations peuvent être relevées entre les filles et les garçons. Cette première partie permettra ensuite de mieux comprendre les différences d'insertion des jeunes sur le marché du travail en saisissant les caractéristiques de la participation des jeunes à l'emploi. Comme le suivi d'un tracé, après avoir analysé le parcours scolaire puis l'insertion des jeunes sur le marché du travail, le rapport s'intéresse ensuite aux situations de pauvreté qui touchent également cette population.

Dans l'analyse des différences entre jeunes et personnes plus âgées, la question de l'accès à la culture et les pratiques en matière de santé sont également abordées.

L'analyse porte enfin sur un phénomène que l'on croyait n'appartenir qu'au monde des adultes et qui, selon certains travaux récents réalisés en Communauté française, concerne de plus en plus les jeunes générations ; celui de la violence dans les relations amoureuses.

A chaque fois que les données le permettent, la présentation inclut la dimension du genre.

Pour chacun des deux premiers volumes (« Femmes et hommes » et « Jeunes ») consacrés à l'égalité entre les individus, l'IWEPS a créé un groupe de travail. Ces groupes

⁴ L'IWEPS a notamment collaboré à la publication par le CESRW en 2008 d'un numéro spécial de sa revue *Wallonie* sur l'emploi des jeunes : « *Les jeunes, un atout pour l'emploi. L'emploi, un atout pour les jeunes* ».

⁵ En considérant qu'il y a inégalité lorsque les différences observées reposent sur l'un des critères de discrimination repris dans le décret.

thématiques ont rassemblé des personnes d'horizons différents : scientifiques, partenaires administratifs, partenaires sociaux, acteurs de terrain, spécialistes de la question du genre... qui ont apporté, par leur expérience, leurs réflexions et leurs conseils, du sens et des clés d'analyse pour lire et interpréter les indicateurs sélectionnés. Qu'elles soient vivement remerciées pour leur collaboration riche et stimulante.

Comme dans toute publication, des choix ont dû être opérés et des thèmes ont été privilégiés. Le choix des indicateurs qui ont été retenus ne vise ni à dramatiser une situation existante, ni à en relativiser l'ampleur, mais plutôt à offrir une clé de lecture qui permette d'approcher certaines thématiques avec un autre regard, orienté sans aucun doute vers la recherche d'une plus grande égalité entre tous les individus.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une excellente lecture.

Rébecca Cardelli

*Attachée scientifique,
Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de
la statistique*

Daniel Defays

*Administrateur général a.i.,
Institut wallon de l'évaluation, de la prospective
et de la statistique*



Ce chapitre, consacré à l'égalité des chances dans l'enseignement, décrit la scolarité initiale des jeunes. Les tableaux et graphiques qui suivent sont centrés sur la dimension du genre. La question des éventuelles discriminations liées à la nationalité ou à l'origine sociale seront traitées dans une publication ultérieure ⁶. L'objectif du chapitre est de présenter quelques données qui rendent compte des étapes importantes des parcours tout au long de la scolarité initiale. Les informations relatives aux résultats atteints en fin de scolarité, aux certificats et diplômes obtenus, parmi les jeunes générations et dans l'ensemble de la population, et à la participation différenciée à l'éducation aux différents âges de la vie sont présentées dans la publication « Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique ».

Plusieurs études récentes ont fourni des éléments de compréhension des trajectoires scolaires, tant internes à l'école que liés au contexte socioéconomique général. Ces mécanismes peuvent expliquer les différences d'orientation des jeunes selon leur sexe. Les lectrices-lecteurs intéressé-e-s se référeront notamment aux travaux de la Direction de l'égalité des chances du Ministère de la Communauté française ⁷.

Les statistiques présentées couvrent l'ensemble de la Communauté française ⁸. Les jeunes scolarisés en Communauté germanophone n'ont pas été repris ⁹. Un schéma explicatif du système éducatif de la Communauté française dans lequel les jeunes accomplissent leur scolarité initiale est fourni en annexe.

Dans une première partie, l'attention se porte sur les parcours des filles et des garçons dans l'enseignement secondaire. C'est à partir de ce moment que les différences entre eux se marquent le plus clairement même si les garçons sont déjà proportionnellement plus nombreux que les filles à doubler des années d'études au niveau primaire. Les filles s'inscrivent plus fréquemment que les garçons dans l'enseignement général et sont moins nombreuses à quitter avant la fin du cursus secondaire. Les garçons sont majoritaires dans l'enseignement secondaire technique et professionnel. Ce sont eux aussi que l'on trouve le plus fréquemment inscrits dans l'enseignement spécialisé ou dans les formes d'enseignement en alternance.

Un point d'attention particulier est posé sur la charnière entre études secondaires et études supérieures car à ce moment également, les parcours des garçons et des filles ne sont pas équivalents.

Les parcours scolaires ne se caractérisent pas uniquement par des niveaux ou des formes d'études. Selon que l'on est fille ou garçon, on ne choisit pas les mêmes domaines d'études. Plusieurs graphiques illustrent ce propos, tant au niveau secondaire que supérieur. Ils permettent de nuancer les conclusions sur l'usage du système éducatif selon le sexe.

⁶ Par ailleurs, plusieurs indicateurs publiés dans les éditions successives des *Indicateurs de l'enseignement* (voir <http://www.enseignement.be/index.php?page=26157>) abordent ces dimensions. Le lecteur intéressé s'y référera.

⁷ <http://www.egalite.cfwb.be>. Voir aussi éléments bibliographiques fournis dans la partie « Pour aller plus loin ».

⁸ Nous remercions particulièrement le Service général du pilotage du système éducatif (et son service des Indicateurs de l'enseignement) (AGERS - Ministère de la Communauté française), pour son aide dans la rédaction de ce chapitre.

⁹ Pour des éléments statistiques régionaux, voir *Les chiffres clés de la Wallonie*.

Répartition par formes dans l'enseignement secondaire

Dans l'enseignement fondamental ordinaire, la répartition filles/garçons correspond à la répartition des sexes dans la population totale : les garçons sont légèrement plus nombreux que les filles. Les premières

différenciations dans les parcours scolaires des filles et des garçons se produisent en début d'enseignement secondaire.

Tableau 1.1

Répartition des élèves selon le sexe dans l'enseignement secondaire ordinaire, par degré et forme d'enseignement, en Communauté française, en 2007-2008

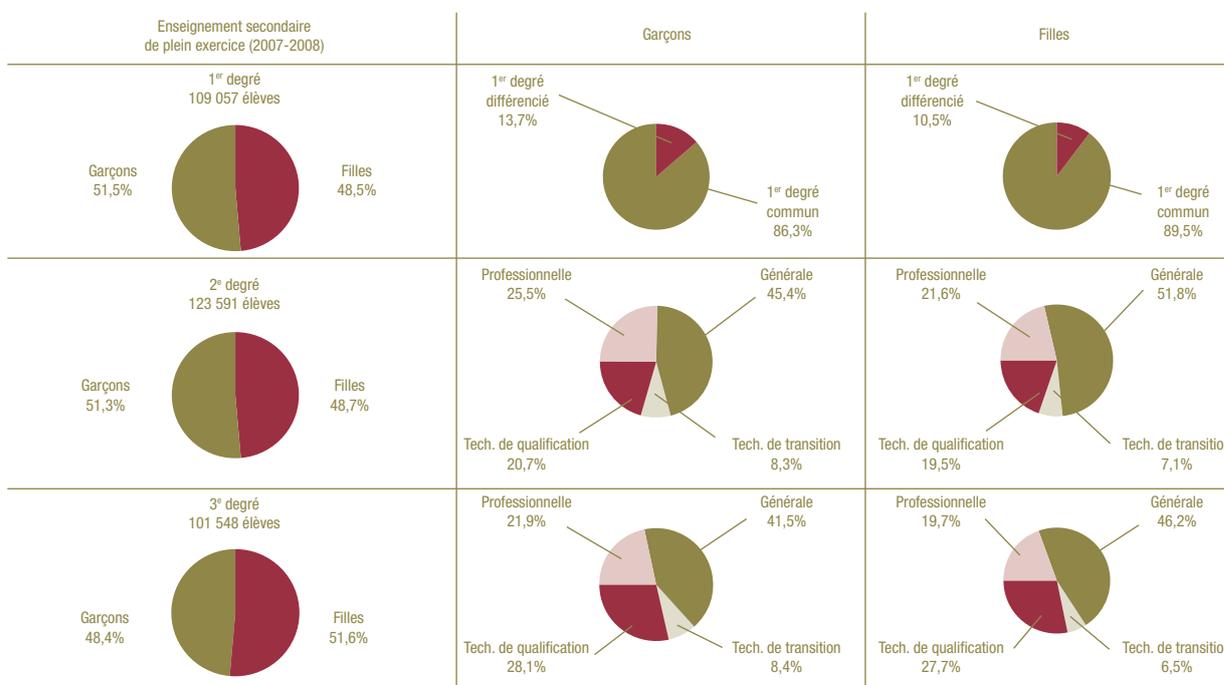
Source : DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire) – Calculs : Service général du Pilotage du système éducatif

			Garçons	Filles	Effectif Total
1 ^{er} degré	1 ^{er} degré « commun »	« commun »	51%	49%	95 782
	1 ^{er} degré « différencié »	« différencié »	58%	42%	13 275
	Total		51,5	48,5	109 057
2 ^e degré	forme générale	G	48%	52%	60 004
	forme technique de transition	TT	55%	45%	9 537
	forme technique de qualification	TQ	53%	47%	24 892
	forme professionnelle	P	55%	45%	29 158
	Total		51,3	48,7	123 591
3 ^e degré	forme générale	G	46%	54%	44 604
	forme technique de transition	TT	55%	45%	7 544
	forme technique de qualification	TQ	49%	51%	28 319
	forme professionnelle	P	51%	49%	21 081
	Total		48,4	51,6	101 548

Tableau 1.2

Répartition selon les formes d'enseignement dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, par sexe, en Communauté française, en 2007-2008

Source : DGEO – Calculs : Service général du Pilotage du système éducatif



Conformément à la répartition des sexes dans la population totale, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles dans les classes du premier degré de l'enseignement secondaire. L'écart filles/garçons est important au premier degré différencié,

fréquenté à près de 60% par des garçons. Ces élèves, qui ont connu des difficultés en cours de scolarisation primaire et n'ont pas obtenu leur certificat d'études de base avant d'entamer des études secondaires, poursuivront le plus souvent leurs études dans

l'enseignement professionnel. On relève que la part des garçons est en effet plus importante dans cette forme d'enseignement (en particulier au deuxième degré).

Les garçons restent globalement plus nombreux que les filles au deuxième degré de l'enseignement secondaire (51,3%). L'enseignement technique de transition y est fréquenté à 55% par des garçons. Ce constat vaut aussi, mais dans une moindre mesure, dans le deuxième degré de l'enseignement technique de qualification (53% de garçons).

Au deuxième et au troisième degré de l'enseignement général, dans lesquels sont inscrits la majorité des élèves, les filles sont en majorité. La part des garçons

dans les classes de l'enseignement général diminue au cours de la scolarité, signe d'un départ graduel de ceux-ci vers les autres formes d'enseignement.

Les jeunes qui quittent l'enseignement de plein exercice se dirigent vers d'autres formes de scolarité (formation en alternance des Classes moyennes par exemple) ou vers la vie active. En 2008, 73% des 5 529 stagiaires qui suivaient une formation en alternance (CEFA/entreprise) agréée par la Région wallonne étaient des garçons¹⁰. Dans l'ensemble des élèves qui sont inscrit-e-s dans les CEFA de la Communauté française et qui suivent ou non une formation en alternance, 68% sont des garçons¹¹.

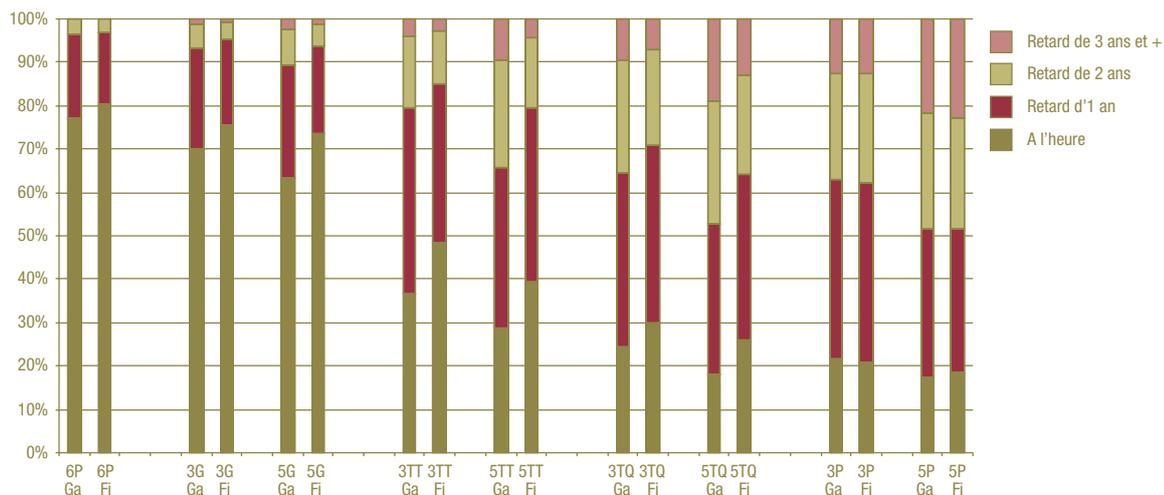
Retards scolaires

Graphique 1.1

Répartition des élèves selon qu'ils-elles sont à l'heure ou en retard, à différentes étapes de la scolarité, par sexe, en Communauté française, en 2007-2008

Note : 6P : 6^e primaire, 3G : 3^e générale, 3TT : 3^e technique de transition, 3TQ : 3^e technique de qualification, 3P : 3^e professionnelle, et ainsi de suite.

Source : DGEO – Calculs : Service général du Pilotage du système éducatif



¹⁰ Secrétariat permanent de la Formation en alternance. *Statistiques 2009*. Données 2008 complètes.

¹¹ Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens. *CEFA en Communauté française. Commentaires enquête statistique 2009*.

Tableau 1.3

Répartition des élèves selon qu'ils-elles sont à l'heure ou en retard, à différentes étapes de la scolarité, par sexe, en Communauté française, en 2007-2008

Note : 6P : 6^e primaire, 3G : 3^e générale, 3TT : 3^e technique de transition, 3TQ : 3^e technique de qualification, 3P : 3^e professionnelle, et ainsi de suite.

Source : DGEO – Calculs : Service général du Pilotage du système éducatif

	A l'heure	Retard d'1 an	Retard de 2 ans	Retard de 3 ans et +
6P Ga	77%	19%	3%	0%
6P Fi	80%	17%	3%	0%
3G Ga	70%	23%	6%	1%
3G Fi	76%	19%	4%	1%
5G Ga	63%	26%	8%	2%
5G Fi	74%	20%	5%	1%
3TT Ga	36%	43%	17%	4%
3TT Fi	48%	37%	12%	3%
5TT Ga	29%	37%	25%	9%
5TT Fi	39%	40%	16%	4%
3TQ Ga	24%	40%	26%	9%
3TQ Fi	30%	41%	22%	7%
5TQ Ga	18%	35%	28%	19%
5TQ Fi	26%	38%	23%	13%
3P Ga	22%	41%	24%	12%
3P Fi	21%	41%	25%	12%
5P Ga	17%	34%	27%	21%
5P Fi	18%	33%	25%	23%

C'est parmi les garçons que l'on relève les taux les plus élevés d'élèves en retard scolaire.

En fin de scolarité primaire et dans la forme générale de l'enseignement secondaire ordinaire, les élèves sont majoritairement à l'heure dans leur scolarité. Un élève sur cinq est cependant déjà en retard d'au moins un an en fin de primaire. Dès ce moment, les filles sont plus nombreuses que les garçons à n'avoir pas connu de retard. Ce constat se maintiendra tout au long de la scolarité.

Dans l'enseignement technique de qualification et surtout dans l'enseignement professionnel, la majorité des élèves ont un retard d'un an minimum. Ce sont les garçons qui connaissent les parcours scolaires les plus longs, sauf dans l'enseignement professionnel où aucune différence significative selon le sexe n'est observée.

Enseignement spécialisé

L'orientation des jeunes vers un enseignement spécialisé est possible dès l'école maternelle. Mais c'est en fin de scolarité primaire et au niveau de l'enseignement secondaire que les effectifs sont les plus nombreux. Quel que soit l'âge, les garçons sont plus nombreux que les filles à être orientés vers l'enseignement spécialisé¹².

Dans l'enseignement primaire spécialisé, un peu plus d'un tiers des jeunes suivent un enseignement dit de type 8, qui s'adresse aux jeunes présentant des troubles caractériels. Ce type d'enseignement n'est pas organisé au niveau secondaire, ce qui explique la

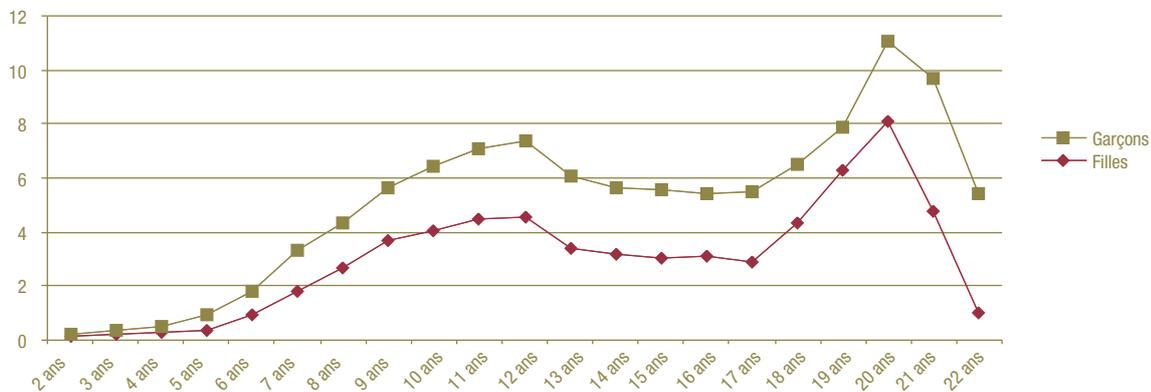
baisse des effectifs à la charnière entre le primaire et le secondaire. La part relative plus élevée de jeunes inscrit-e-s dans l'enseignement spécialisé au-delà de 18 ans s'explique par le fait que beaucoup de jeunes scolarisé-e-s dans l'enseignement ordinaire quittent ce niveau d'enseignement à partir de 18 ans (avec ou sans certificat) alors que beaucoup de jeunes inscrits dans l'enseignement spécialisé prolongent leurs études secondaires au-delà de 18 ans.

La part des jeunes qui fréquentent ce type d'enseignement a légèrement augmenté au cours de ces dernières années.

Graphique 1.2

Proportion de jeunes inscrit-e-s dans l'enseignement spécialisé selon l'âge et le sexe, en Communauté française, en 2007-2008

Source : DGEO – Calculs : ETNIC



¹² Voir *Les indicateurs de l'enseignement*, éd. 2009, p.25.

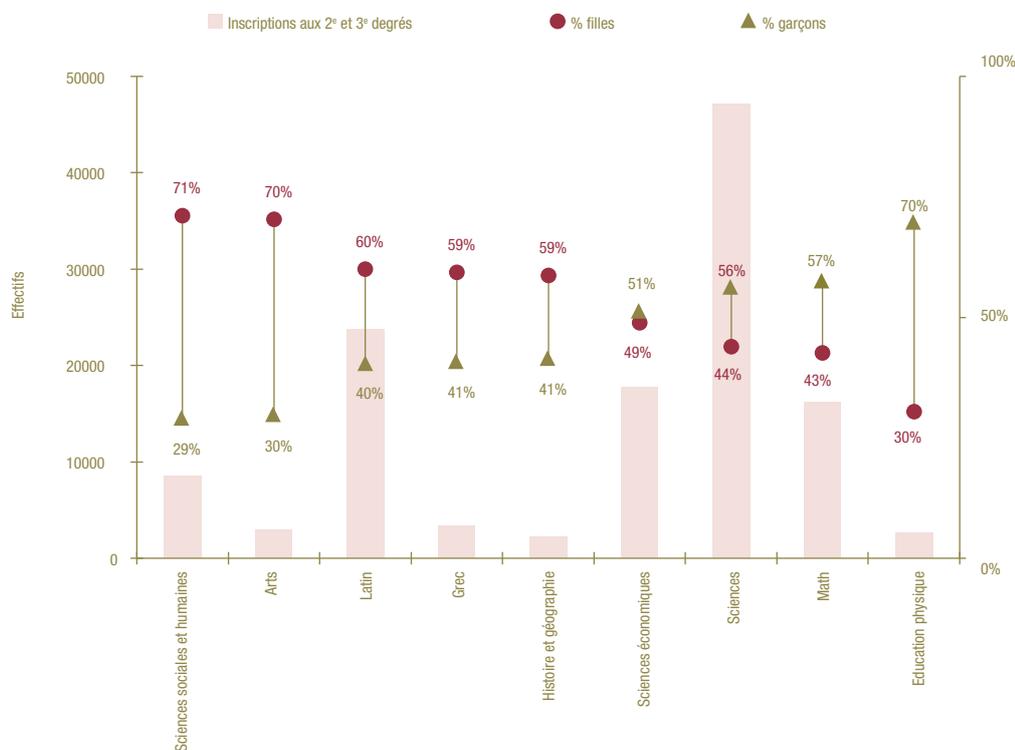
Domaines d'études dans l'enseignement secondaire

Graphique 1.3

Options suivies aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire général, volume et part des filles et des garçons, en Communauté française, en 2007-2008, en %

Note : Les domaines d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part des garçons qui y sont inscrits.

Source : ETNIC – Calculs : Service général du Pilotage du système éducatif



Dans la forme générale de l'enseignement secondaire, c'est dans les options scientifiques que les inscriptions sont de loin les plus nombreuses. A part le latin, les autres options dans lesquelles les jeunes de la forme générale s'inscrivent en nombre sont les sciences économiques et les mathématiques. Dans ces trois orientations, les garçons sont majoritaires, en particulier en mathématiques et en sciences.

Les filles, globalement majoritaires dans la forme générale (voir tableau 1.1), suivent significativement plus fréquemment que les garçons les cours de sciences sociales et humaines, les cours artistiques ou de latin, de grec, d'histoire et de géographie.

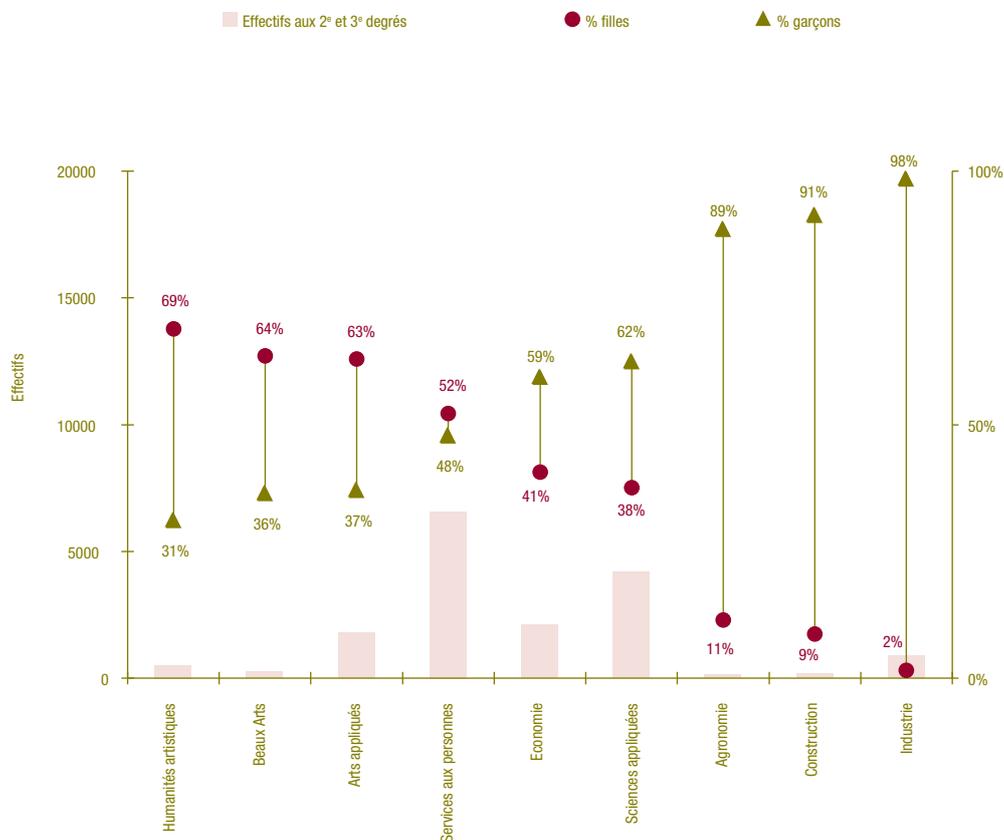
En éducation physique, 70% des inscrits sont des garçons mais cette orientation ne concerne que très peu d'élèves.

Graphique 1.4

Options suivies aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire technique de transition, volume et part des filles et des garçons, en Communauté française, en 2007-2008, en %

Note : Les domaines d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part des garçons qui y sont inscrits.

Source : ETNIC – Calculs : Service général du Pilotage du système éducatif



Dans l'enseignement technique de transition, les élèves sont peu nombreux et les garçons sont majoritaires (voir tableau 1.1). Les options groupées les plus souvent choisies sont « services aux personnes » et « sciences appliquées ». Dans cette dernière, comme en « économie », les garçons représentent un peu plus de 60% des effectifs, alors qu'ils n'atteignent pas la moitié

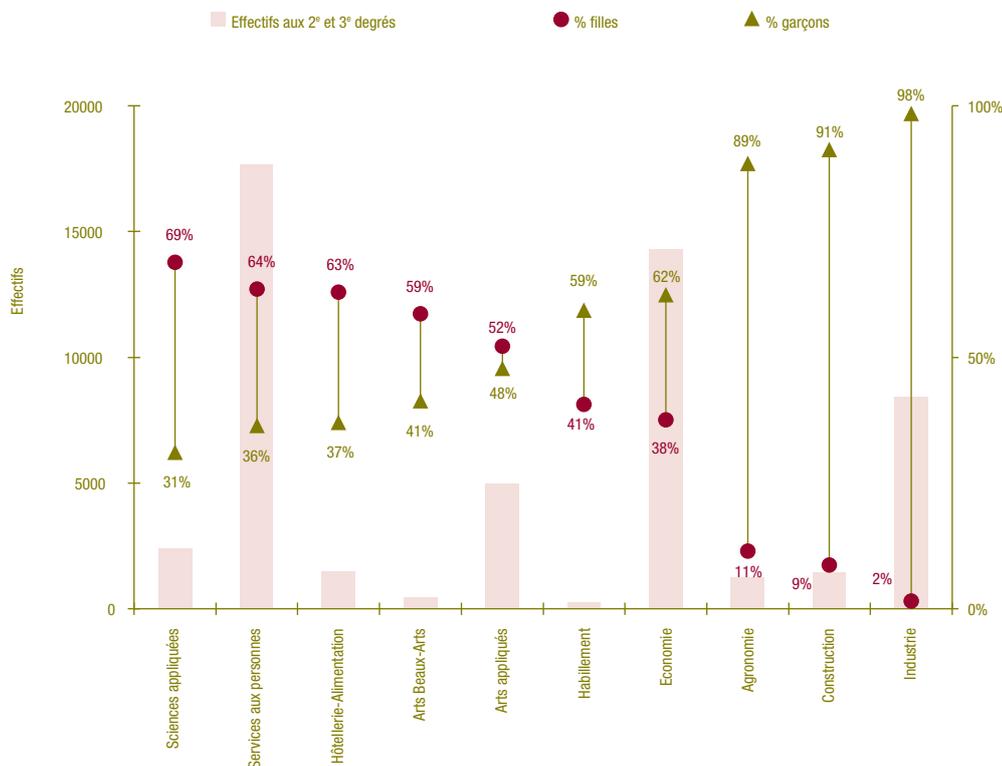
dans l'option groupée « services aux personnes ». Les garçons ne représentent qu'un tiers des élèves dans les options « humanités artistiques », « beaux-arts » et « arts appliqués », alors qu'ils sont fortement majoritaires en « agronomie », « construction et industrie », orientations qui ne concernent que très peu d'élèves.

Graphique 1.5

Options suivies aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire technique de qualification, volume et part des filles et des garçons, en Communauté française, en 2007-2008, en %

Note : Les domaines d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part des garçons qui y sont inscrits.

Source : ETNIC – Calculs : Service général du Pilotage du système éducatif



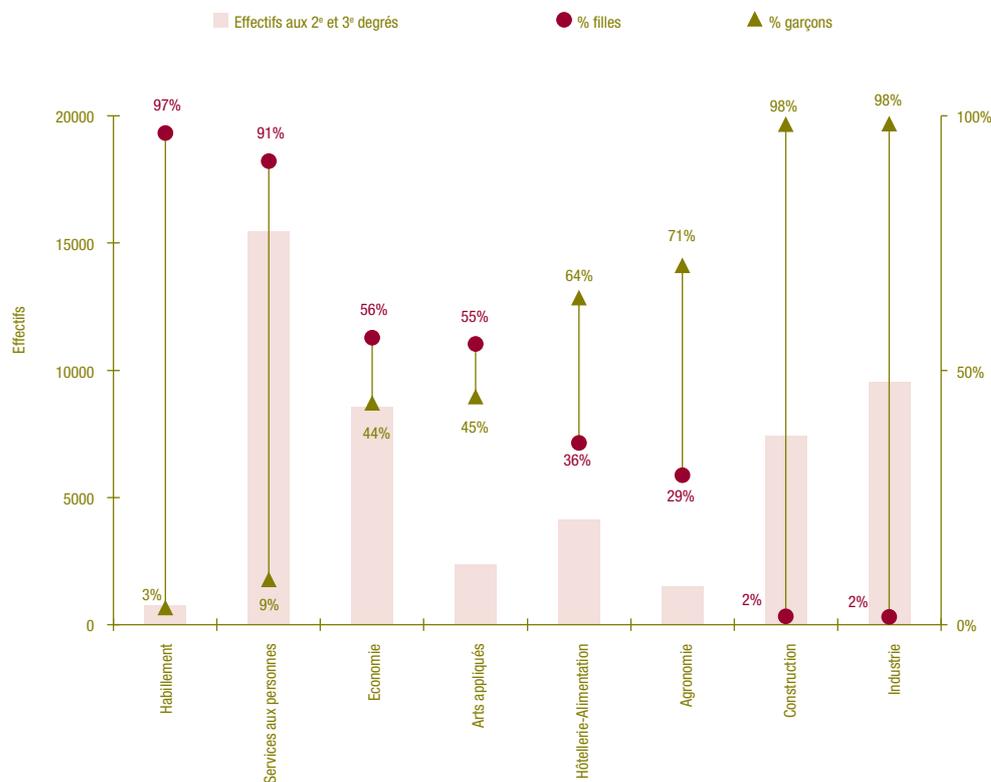
Les deux sections de l'enseignement secondaire technique de qualification qui comptent le plus grand nombre d'élèves présentent des profils différents en ce qui concerne la répartition selon le sexe : les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les options groupées « services aux personnes » (respectivement 64% de filles et 36% de garçons), alors qu'elles ne représentent que 38% des élèves dans les sections

« économie », pour 62% de garçons. Les sections « industrie », « construction » et « agronomie » sont majoritairement masculines, mais seule la section « industrie » compte un nombre significatif d'élèves. A l'inverse, plus de 60% des élèves des orientations « sciences appliquées », « hôtellerie et alimentation » et « beaux-arts », peu fréquentées, sont des filles.

Graphique 1.6

Options suivies aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire professionnel, volume et part des filles et des garçons, en Communauté française, en 2007-2008, en %

Note : Les domaines d'études sont ordonnés de manière croissante selon la part des garçons qui y sont inscrits.
Source : ETNIC – Calculs : Service général du Pilotage du système éducatif



Bien que la part des garçons et des filles y soit globalement équivalente, les choix d'orientation sont clairement différents selon le sexe dans l'enseignement secondaire professionnel. Dans leur très grande majorité, les élèves des options « services aux personnes » (l'option la plus fréquentée) et « habillement » sont des filles, alors que les garçons constituent la quasi-totalité des élèves dans deux orientations de fréquentation

moyenne, « construction » et « industrie ». La répartition entre les sexes est par contre moins déséquilibrée dans une autre option fréquentée par beaucoup d'élèves, la filière « économie », ainsi que dans l'orientation « arts appliqués » qui concerne moins d'élèves. Un peu plus d'un tiers des élèves de l'orientation « hôtellerie et alimentation » sont des filles, un peu moins d'un tiers sont des filles dans l'option minoritaire « agronomie ».

Sorties de l'enseignement avant la fin du secondaire

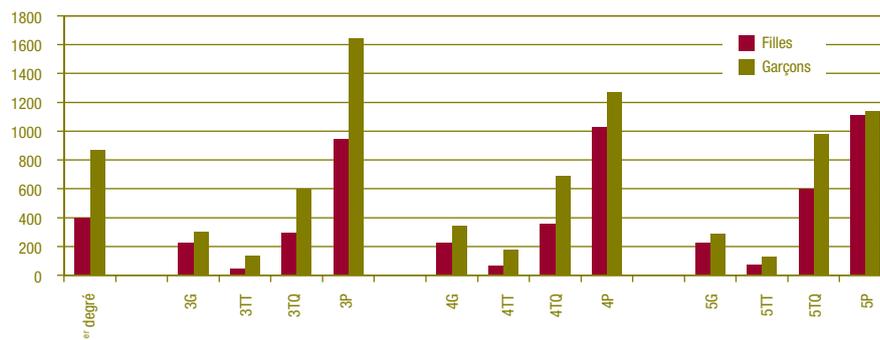
Un nombre important de jeunes quittent l'enseignement ordinaire de plein exercice (y compris l'enseignement en alternance) avant la fin de leurs études secondaires. Une partie de ces jeunes termine sa formation initiale à ce moment et s'engage dans la vie active, une autre

reprendra des études ou une formation dans les années qui suivent, notamment dans le cadre de la formation en alternance ou de l'enseignement de promotion sociale.

Graphique 1.7

Nombre de jeunes qui quittent avant terme l'enseignement secondaire ordinaire, en fonction de la dernière année fréquentée, par sexe, en Communauté française, en 2007-2008

Note : 3G : 3^e générale, 3TT : 3^e technique de transition, 3TQ : 3^e technique de qualification, 3P : 3^e professionnelle, et ainsi de suite.
Source : DGEO-ETNIC – Calculs : Service général du Pilotage du système éducatif



Dans le courant de l'année scolaire 2007/2008, en Communauté française, 14 155 jeunes ont quitté l'enseignement secondaire avant terme, 38% d'entre eux avaient moins de 17 ans, 40% étaient des filles, la majorité, 60%, était des garçons¹³. Les départs sont plus fréquents après une 3^e professionnelle, mais la tendance est également forte dans les années ultérieures de la forme professionnelle et, dans une

moindre mesure, dans l'enseignement technique de qualification.

Les pays européens se sont fixés comme objectif, à l'horizon 2020, de limiter à 10% la part des jeunes de 18 à 24 ans qui quittent l'école sans certificat de fin de l'enseignement secondaire et ne poursuivent plus ni études, ni formations.

Tableau 1.4

Taux de jeunes (18-24 ans) diplômé-e-s au maximum de l'enseignement secondaire inférieur et qui ne suivent plus ni études ni formations, selon le sexe, par région, en 2009, en %

Note : Les personnes aux études, en congé durant la période de référence (le mois qui précède), ont été considérées comme suivant un enseignement.

Source : DGSIE (Direction Générale de la Statistique et de l'Information Economique). *Enquête sur les forces de travail 2009* – Calculs : IWEPS

	Hommes	Femmes	Total
Wallonie	16,2	11,4	13,8
Flandre	9,9	7,2	8,6
Région de Bruxelles Capitale	18,2	13,2	15,6
Belgique	12,8	9,3	11,1

La part des jeunes de 18 à 24 ans ayant prématurément quitté l'école est proche de 14% en Wallonie, contre près de 9% en Flandre et près de 16% en Région bruxelloise. Quelle que soit la région, c'est parmi les garçons que se pose avec le plus d'acuité le problème

de l'abandon des études avant l'obtention d'un certificat de fin d'enseignement secondaire et l'absence de reprise d'études par la suite. L'écart entre les garçons et les filles est plus marqué en Wallonie et en Région bruxelloise qu'en Flandre.

¹³ Plus d'informations dans *Les indicateurs de l'enseignement*, éd. 2009, indicateur 23.

Accès à l'enseignement supérieur, taux de réussite et domaines d'études dans l'enseignement supérieur

Tableau 1.5

Taux d'accès à l'enseignement supérieur, selon la forme d'enseignement suivie, estimé en fonction du nombre de jeunes présents à 17 ans dans l'enseignement secondaire, par sexe. Génération née en 1985, en Communauté française, en %

Note : Les formes artistiques de transition et de qualification ne sont pas prises en compte, les écoles supérieures des arts n'étant pas reprises dans les statistiques, faute de données disponibles.

Source : SATURN-CREF – Calculs : ETNIC

	Hommes	Femmes*
Secondaire général	89,4	97,6
Secondaire technique de transition	55,2	65,3
Secondaire technique de qualification	37,2	44,3
Secondaire professionnel	2,4	5,4
Total	51,5	62,6

Quelle que soit la forme d'enseignement fréquentée dans l'enseignement secondaire, le taux d'accès à l'enseignement supérieur (entre 2003-2004 et 2007-2008) de la génération née en 1985 est plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Si la quasi totalité des femmes issues de la forme générale de l'enseignement secondaire accèdent avant 23 ans à l'enseignement supérieur, seuls 90% des hommes suivent le même parcours. La part entrant dans l'enseignement supérieur est beaucoup plus faible pour celles et ceux qui ont suivi un enseignement technique de transition (65% des femmes et 55% des hommes) et n'atteint pas la moitié de la génération pour celles et ceux qui ont suivi un enseignement technique de qualification (44% des femmes et 37% des hommes). Une très faible minorité des jeunes qui ont suivi une filière professionnelle poursuit des études de niveau supérieur. Les évolutions

de ces dernières années indiquent une tendance nette à l'augmentation du nombre de filles qui suivent des études supérieures¹⁴.

En 2007-2008, les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur se répartissaient essentiellement entre l'enseignement universitaire (près de 70 000 étudiants) et l'enseignement supérieur de type court (près de 64 000 étudiants). L'enseignement supérieur de type long rassemble, quant à lui, environ 20 000 étudiants. La répartition par sexe, si elle est égale dans l'enseignement supérieur de type long, est clairement en faveur des femmes dans l'enseignement supérieur de type court (61% de femmes et 39% d'hommes) et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement universitaire (53% de femmes et 47% d'hommes).

Tableau 1.6

Répartition par sexe dans l'enseignement supérieur, en Communauté française, en 2007-2008

Source : SATURN-CREF – Calculs : ETNIC

	Effectifs			Pourcentage	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Supérieur non-universitaire de type court	24 607	39 104	63 711	39	61
Supérieur non-universitaire de type long	9 809	9 636	19 445	50	50
Universitaire	32 464	37 259	69 723	47	53

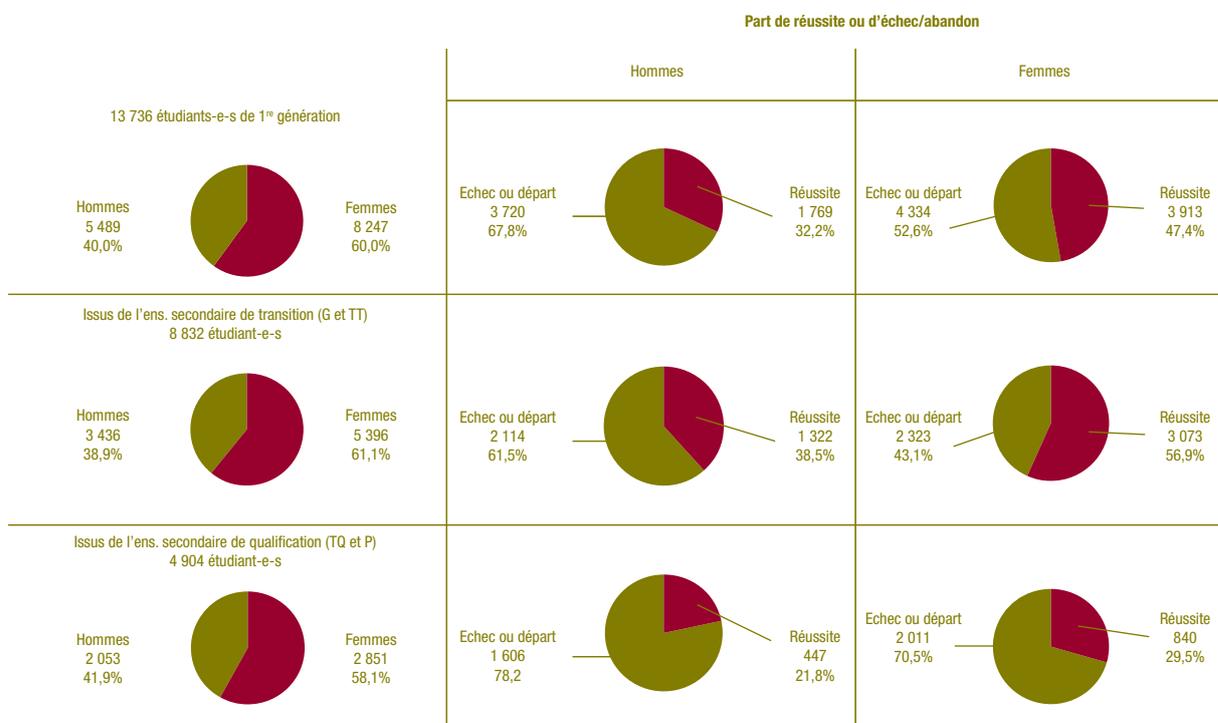
¹⁴ Voir *Les indicateurs de l'enseignement*, éd. 2009, p. 54.

Les femmes et les hommes ne choisissent pas les mêmes filières et options, et les taux de réussite des femmes et des hommes ne sont pas équivalents.

Tableau 1.7

Taux de réussite en 1^{re} année des étudiant-e-s de 1^{re} génération dans l'enseignement supérieur de type court selon la section fréquentée dans l'enseignement secondaire et selon le sexe, en Communauté française, en 2006-2007

Source : SATURN-CREF – Calculs : ETNIC



Le passage vers l'enseignement supérieur de type court est loin d'être facile comme en témoignent les taux de réussite particulièrement faibles que l'on observe parmi les étudiant-e-s de première génération¹⁵, en particulier parmi les hommes (32% de taux de réussite en moyenne). Les femmes, majoritaires parmi les étudiant-e-s de première génération à ce niveau d'enseignement, si elles réussissent mieux en moyenne (47% de réussite), connaissent cependant des difficultés importantes si elles sont issues de la filière de

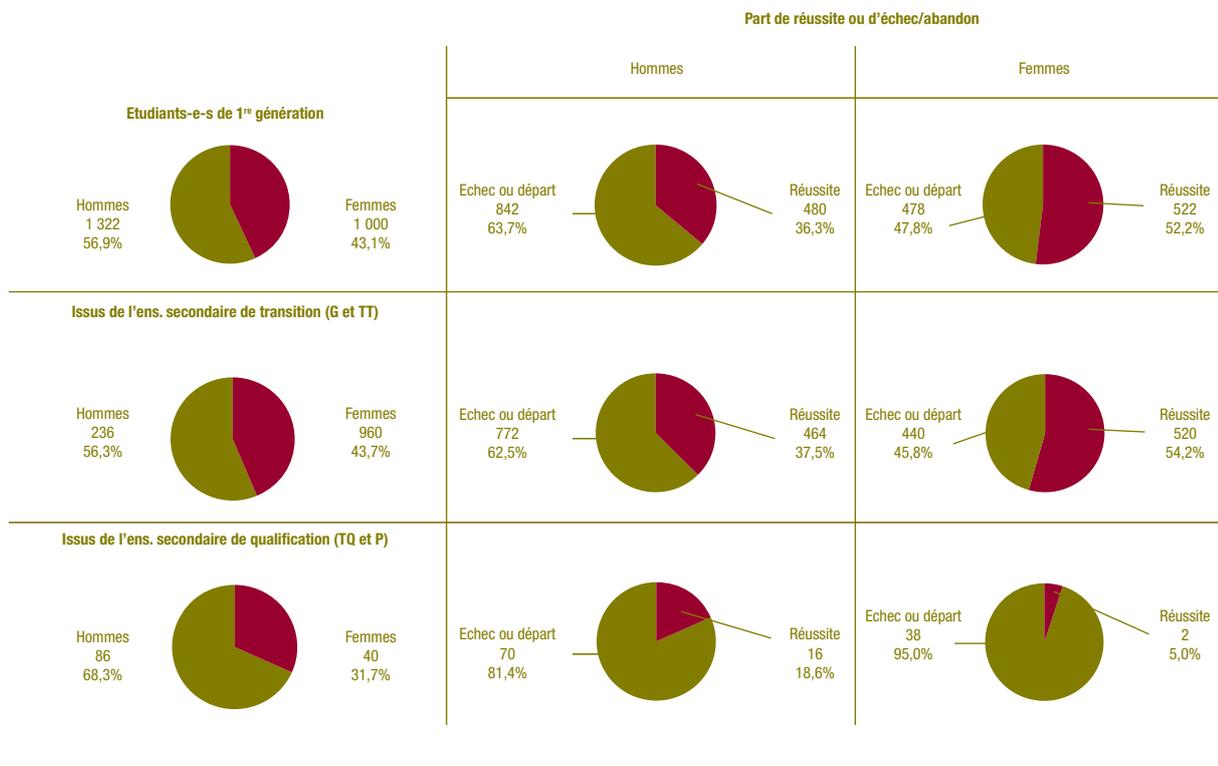
qualification (moins d'un tiers des femmes réussissent). Les taux de réussite des hommes sont encore plus faibles à ce niveau puisque seuls un cinquième des hommes issus de l'enseignement de qualification passent le cap et réussissent une première année dans l'enseignement supérieur court. 57% des femmes issues de l'enseignement de transition qui entament des études supérieures de type court réussissent en première année pour 38% des hommes.

¹⁵ Un étudiant de 1^{re} génération est un étudiant qui s'inscrit pour la première fois dans l'enseignement supérieur, quel que soit le niveau.

Tableau 1.8

Taux de réussite en 1^{re} année des étudiant-e-s de 1^{re} génération dans l'enseignement supérieur de type long selon la section fréquentée dans l'enseignement secondaire et selon le sexe, en Communauté française, en 2006-2007

Source : SATURN-CREF – Calculs : ETNIC



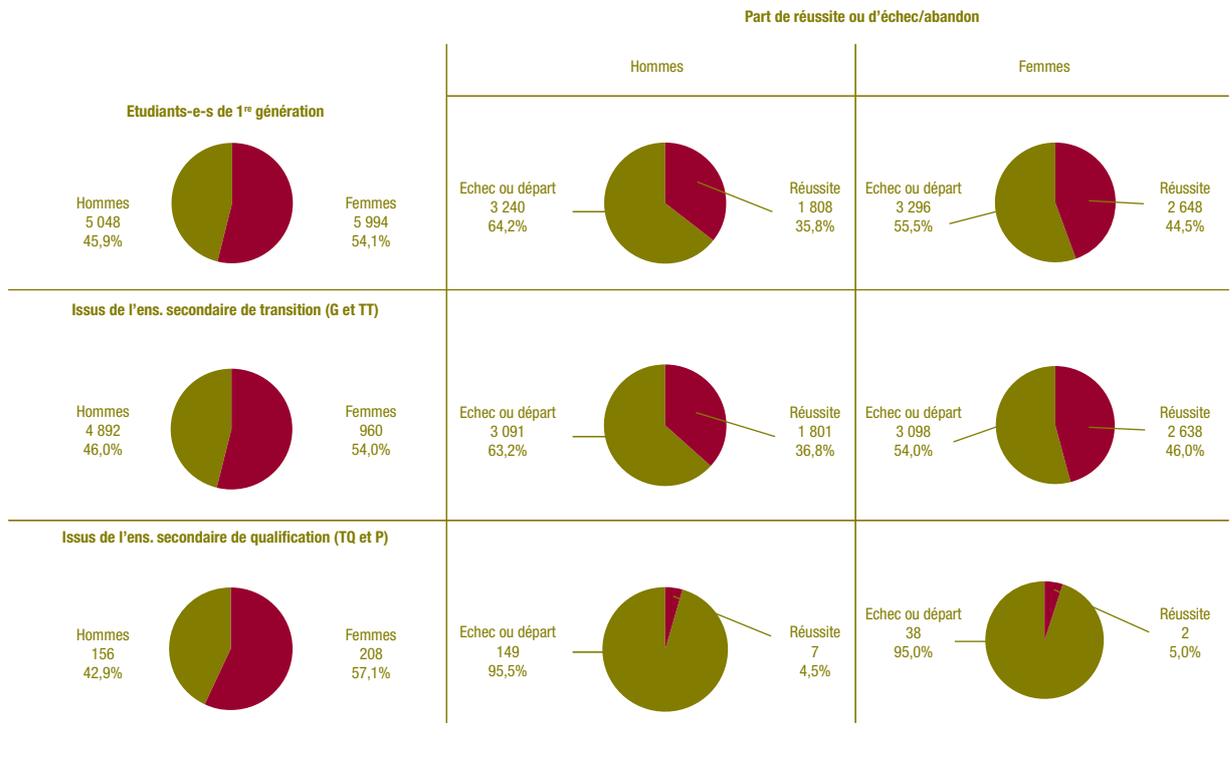
Les hommes, majoritaires parmi les étudiants de première génération en première année de l'enseignement supérieur de type long, ont des taux de réussite (36,3%) proches de ceux observés parmi les entrants dans l'enseignement supérieur de type court (32,2%). Les filles issues de l'enseignement de transition affichent les taux de réussite les plus élevés (54% pour 37% parmi

les hommes) ; elles ne sont par contre que 5% à réussir quand elles ont suivi un enseignement de qualification. Les hommes font mieux, avec environ 19%. Cet écart s'explique en partie probablement par les domaines d'études différents suivis par les uns et par les autres. Il faut cependant souligner que les effectifs à ce niveau sont faibles.

Tableau 1.9

Taux de réussite en 1^{re} année des étudiant-e-s de 1^{re} génération dans l'enseignement supérieur universitaire selon la section fréquentée dans l'enseignement secondaire et selon le sexe, en Communauté française, en 2006-2007

Source : SATURN-CREF – Calculs : ETNIC



Les taux de réussite en première année universitaire des femmes sont plus faibles (44,5%) que lorsqu'elles accèdent à l'enseignement non-universitaire. Les taux de réussite des hommes en première année universitaire, s'ils sont plus faibles que ceux des femmes (36%), ne diffèrent cependant pas beaucoup des taux observés dans l'enseignement supérieur non-universitaire. C'est au niveau universitaire que les taux de réussite en première année des hommes et des femmes diffèrent

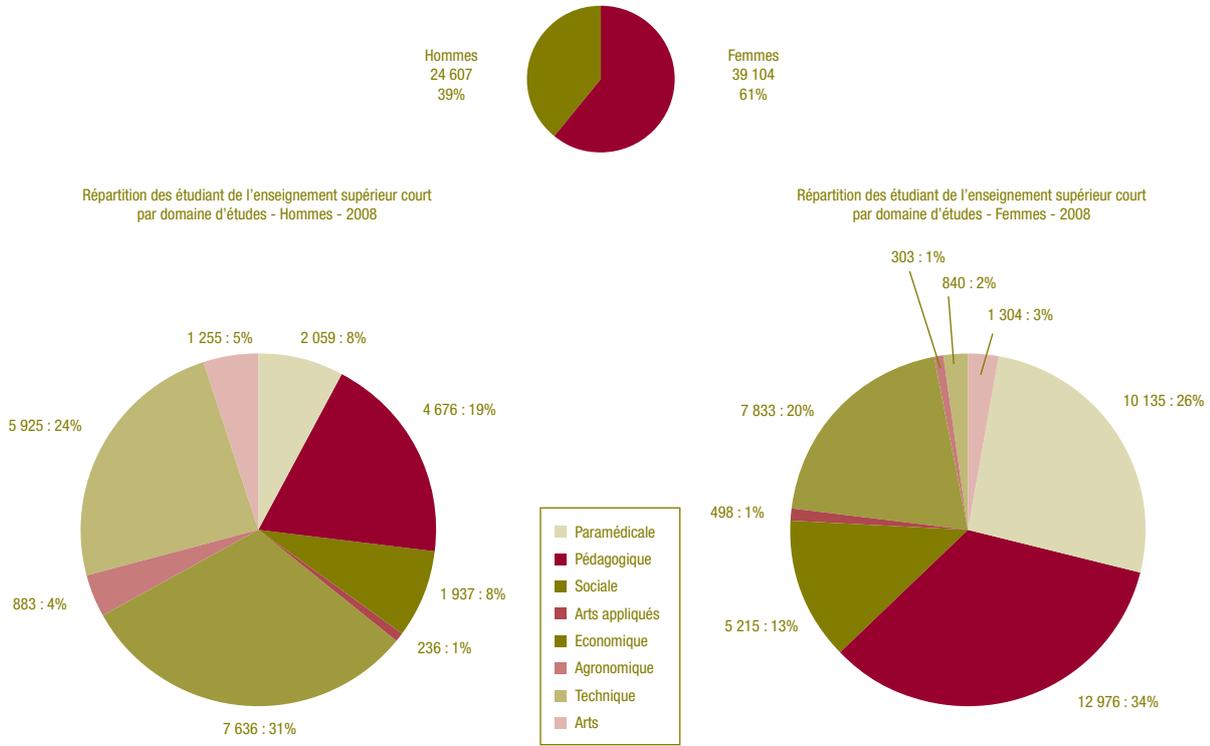
le moins (9% d'écart contre 16% dans l'enseignement supérieur de type long et 15% dans l'enseignement supérieur de type court).

Un nombre très faible de jeunes issus de l'enseignement de qualification réussit une première année universitaire en entamant des études supérieures par ce niveau (4,5% chez les hommes et 5% chez les femmes).

Graphique 1.8

Répartition par domaine d'études des étudiant-e-s de l'enseignement supérieur non universitaire de type court (y compris écoles supérieures des arts), en Communauté française, en 2007-2008

Source : SATURN-CREF – Calculs : ETNIC



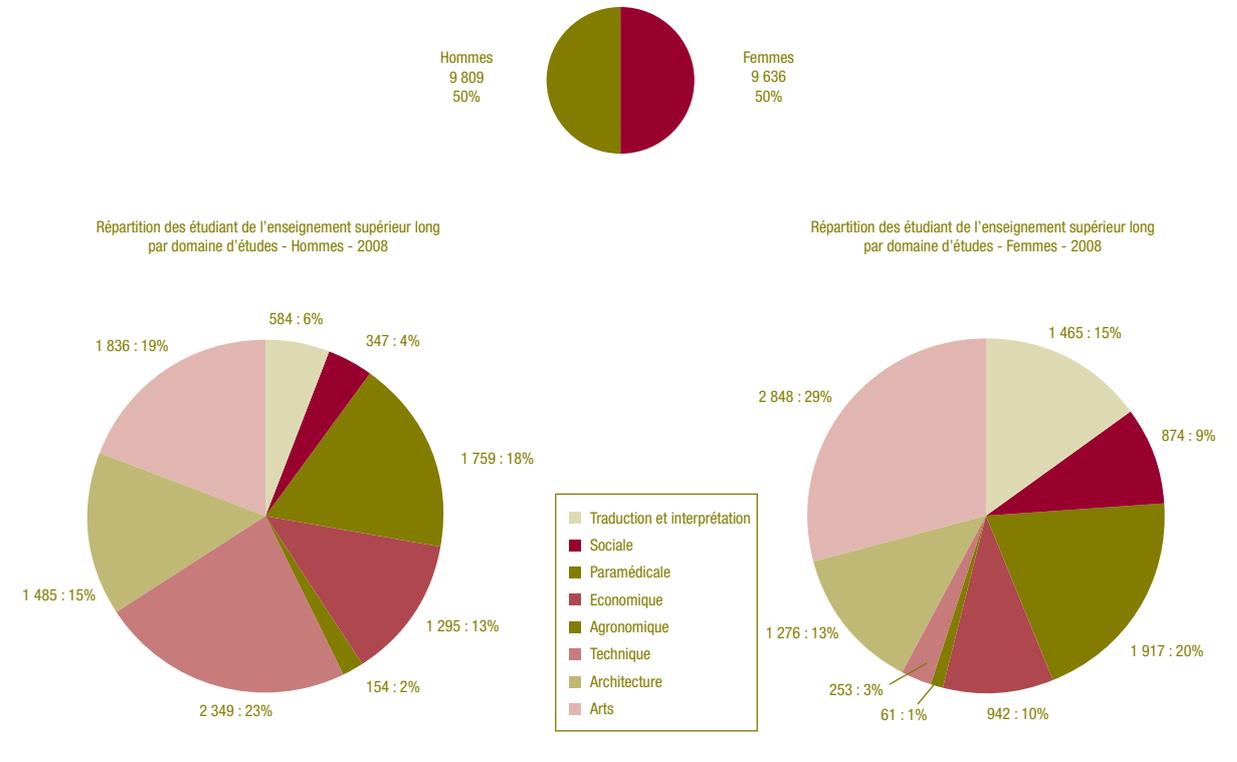
Les orientations des études choisies par les étudiant-e-s de l'enseignement supérieur de type court varient beaucoup selon le sexe. Une répartition selon les domaines d'études des hommes et des femmes met en évidence que les femmes, majoritaires à ce

niveau d'enseignement, s'orientent davantage vers les filières pédagogiques (34%), paramédicales (26%) et économiques (20%), alors que les hommes sont plutôt inscrits dans les filières économiques (31%), techniques (24%) et pédagogiques (19%).

Graphique 1.9

Répartition par domaine d'études des étudiant-e-s de l'enseignement supérieur non universitaire de type long (y compris écoles supérieures des arts et instituts supérieurs d'architecture), en Communauté française, en 2007-2008

Source : SATURN-CREF – Calculs : ETNIC



Les répartitions des choix d'orientation d'études des hommes et des femmes à ce niveau d'enseignement ne sont pas similaires. Les domaines d'études choisis par les hommes sont très divers. Ils se répartissent principalement entre le domaine technique (23%), le domaine artistique (19%), le domaine paramédical (18%) et l'architecture (15%). Les femmes par contre sont plus massivement présentes dans les filières

artistiques (29%), paramédicales (20%) et de traduction-interprétation (15%). Seules 3% ont choisi des études dans des domaines techniques.

Une autre représentation graphique des mêmes données permet de rendre compte de la répartition par sexe, dans chaque niveau et domaines d'études, sans tenir compte cette fois des volumes impliqués.

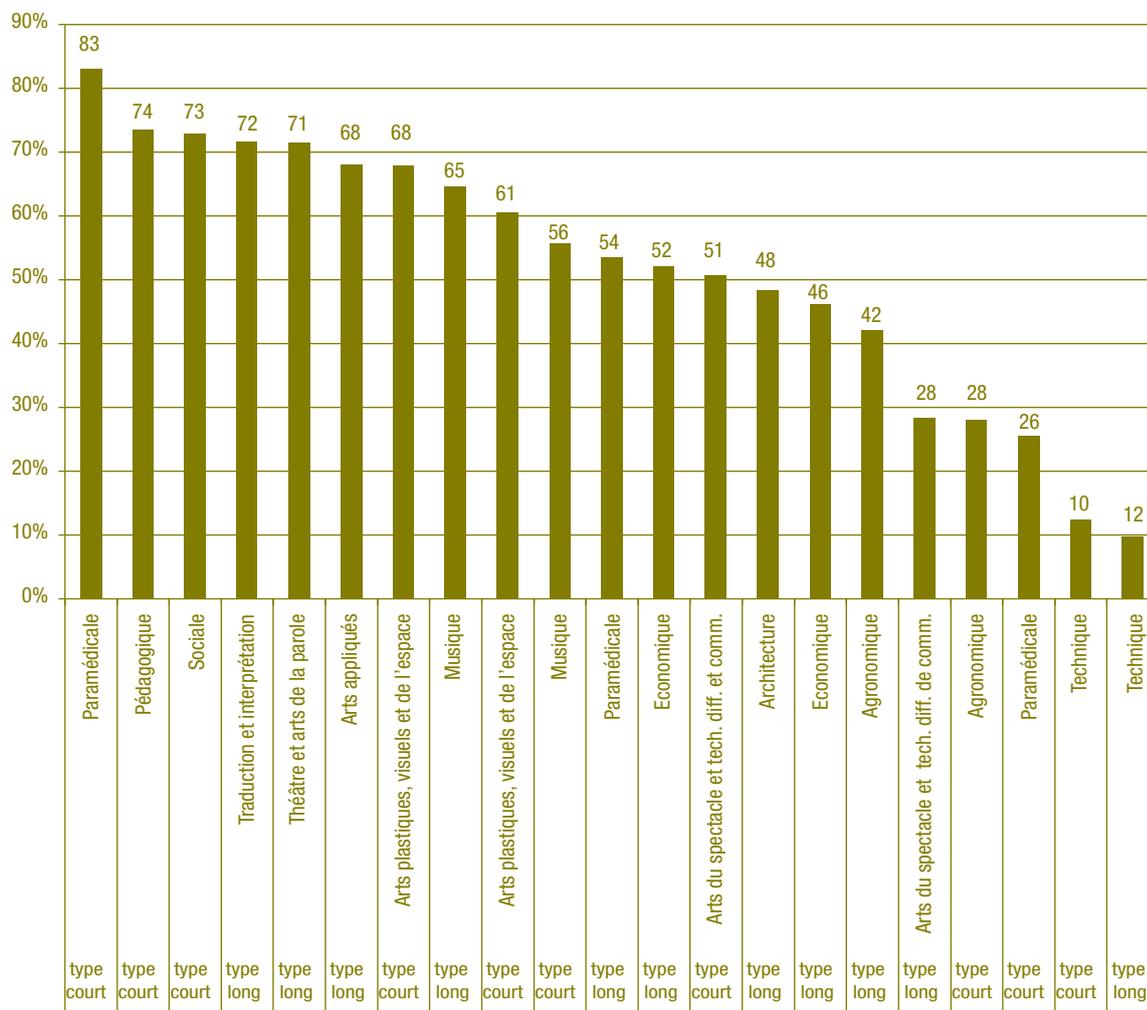
Graphique 1.10

Proportions de femmes dans les différents domaines de l'enseignement supérieur non universitaire, en Communauté française, en 2007-2008

Note : ISA : Institut supérieur d'architecture ; ESA : Ecoles supérieures des arts.

Les filières sont classées, à l'intérieur de chaque niveau, selon la part croissante des femmes.

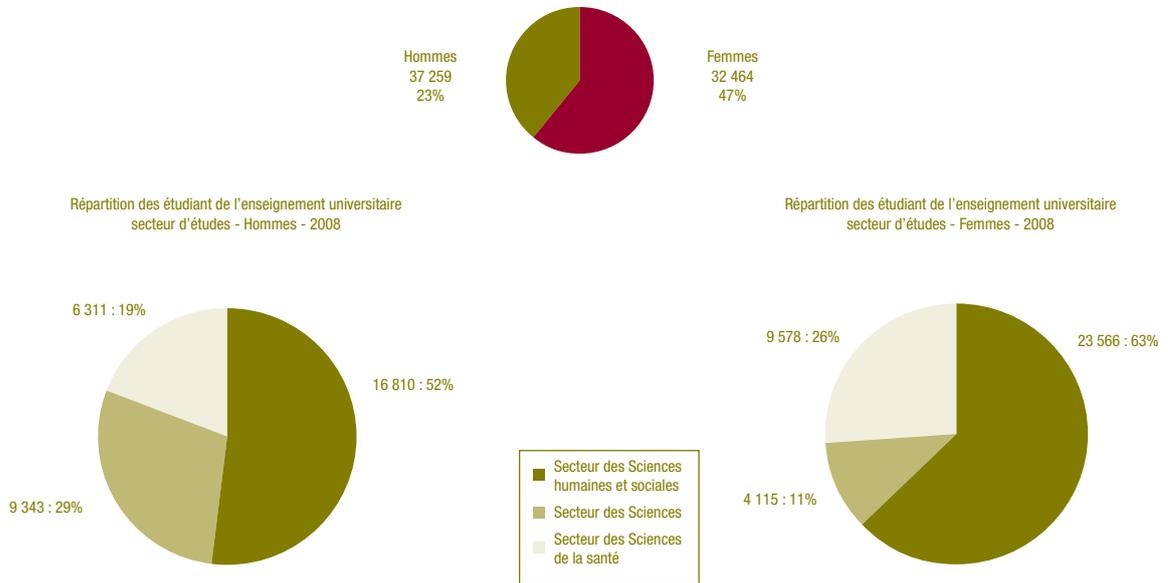
Source : Les indicateurs de l'enseignement



Graphique 1.11

Répartition par domaine d'études des étudiant-e-s de l'enseignement supérieur universitaire, en Communauté française, en 2007-2008

Source : SATURN-CREF – Calculs : ETNIC



Quel que soit le sexe, les étudiant-e-s de l'enseignement universitaire, en Communauté française, suivent des études dans le secteur des sciences humaines et sociales (63% des femmes, 52% des hommes). Près de 30% des hommes sont inscrits dans des études

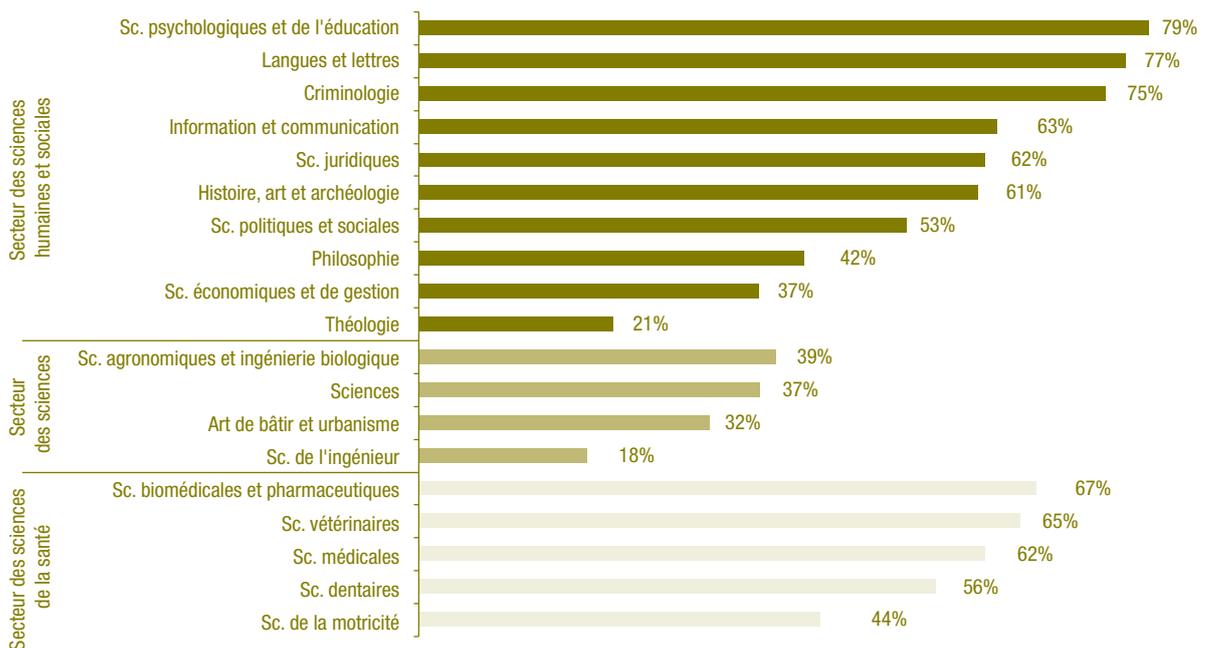
relevant du secteur des sciences; parmi les femmes, la proportion est de 11% seulement. Si un quart des femmes qui suivent des études universitaires ont choisi le secteur des sciences de la santé, un peu moins de 20% des hommes sont dans ce cas.

Graphique 1.12

Proportions de femmes dans les différents domaines de l'enseignement universitaire, en Communauté française, en 2007-2008

Note : Les filières sont classées, à l'intérieur de chaque secteur, selon la part croissante des femmes.

Source : Les indicateurs de l'enseignement



2

LES JEUNES FACE AU MARCHÉ DU TRAVAIL

En Wallonie, en 2009, selon les données de l'enquête sur les forces de travail (EFT) les jeunes de 15 à 24 ans représentent 12,7% de la population totale, soit environ 445 000 jeunes. Si nous observons la situation des jeunes sur le marché du travail, on constate que 68,7% des jeunes de 15-24 ans sont inactifs, mais la grande majorité d'entre eux (90,8%) sont étudiants. En ce qui concerne la population active, composée des actifs et des demandeurs d'emploi (chômeurs BIT), elle représente 31,3% de la population des 15-24 ans.

Le taux d'emploi des jeunes wallons âgés de 20 à 29 ans s'élève à 54,8% (contre 68,5% en Flandre). On fera par contre remarquer que, quelle que soit la région, les écarts entre les femmes et les hommes sont moins importants chez les jeunes que pour l'ensemble de la population (15-64 ans).

Si l'on observe la situation des jeunes au chômage dans les différentes régions, on voit apparaître des situations très contrastées non seulement en fonction de la région d'appartenance, mais aussi en fonction du sexe.

En 2009, les jeunes en Wallonie et en Région bruxelloise sont plus touchés que les jeunes flamands par le chômage. 30% des jeunes de 15 à 24 ans en Wallonie sont au chômage contre 32% des jeunes à Bruxelles et 16% en Flandre. C'est en Wallonie que l'écart entre le taux de chômage des jeunes garçons et des jeunes filles est le plus important (4,5 points de pourcentage contre 2,7 points en Région bruxelloise et 0,4 point en Flandre).

Le chômage apparaît plus discriminant encore pour les jeunes filles de 15 à 24 ans que pour leurs aînées (25-49 ans). En effet, au sein de la population active, en Wallonie, en 2009, une jeune femme sur trois de 15 à 24 ans est au chômage alors que cette situation concerne un peu plus d'une femme sur dix âgée de 25 à 49 ans. Le taux chômage important chez les femmes est donc une problématique qui, en Wallonie, touche plus spécifiquement les jeunes filles de 15 à 24 ans.

En 2009, en Wallonie, le pourcentage de jeunes salarié-e-s qui travaillent à temps partiel est plus élevé que dans la population totale : 29% des jeunes âgés de 15 à 24 ans travaillent à temps partiel contre 24,3% dans la population totale. La part de l'emploi à temps partiel est beaucoup plus élevée chez les jeunes filles de 15 à 24 ans que chez les jeunes garçons : 41,8% des jeunes filles travaillent à temps partiel contre 19,4% des garçons dans la même tranche d'âge. Nous ferons cependant remarquer que les jeunes garçons de 15 à 24 ans travaillent plus à temps partiel que leurs aînés.

Il apparaît clairement, pour une grande part de ces filles et ces garçons, que le travail à temps partiel n'est pas le résultat d'un choix. Une grande part des jeunes déclarent en effet travailler à temps partiel parce qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein ou parce que l'emploi n'était offert qu'à temps partiel (45,8% pour les garçons et 48,5% pour les filles).

Ce qui interpelle, c'est que ce motif, déjà très présent dans les raisons invoquées par les adultes, se trouve exacerbé chez les jeunes et soulève de manière plus forte encore chez eux la question de la pénurie d'emploi à temps plein.

En 2009, en Wallonie, 10% des salariés travaillent dans le cadre d'un contrat temporaire. L'emploi temporaire est cependant beaucoup plus présent chez les jeunes que chez leurs aînés. En effet, parmi les jeunes salariés de moins de 30 ans, en 2009, 27% occupent un emploi temporaire. La part des femmes dans l'emploi temporaire est plus importante que celle des hommes pour toutes les tranches d'âge inférieures à 60 ans. La présence de l'emploi temporaire est particulièrement importante chez les jeunes femmes.

Nous avons vu que le parcours des jeunes est marqué par une certaine instabilité, principalement dans les premières années de leur insertion professionnelle. Les emplois temporaires, le travail à temps partiel, la difficulté de trouver des emplois à temps plein apparaissent comme autant de facteurs qui peuvent fragiliser une insertion durable des jeunes dans l'emploi.

L'étude sur les jeunes et le rapport au travail réalisée par la Fondation Travail-Université a montré qu'une part importante des jeunes en emploi (45,3%) déclare être dans l'incertitude en ce qui concerne la sécurité de leur emploi.

Le travail apparaît pourtant comme une nécessité acceptée par la grande majorité des jeunes qui sont plus de 84% à considérer qu'il faut travailler pour vivre. Cependant, une autre dimension du travail est mise en évidence dans leur discours, qui concerne l'épanouissement par le travail (86%).

Les jeunes ont beaucoup d'attentes à l'égard du travail. De nombreux aspects sont ainsi considérés comme étant importants dans les différentes dimensions du travail. Le fait de bien gagner sa vie (dimension instrumentale) est un aspect important (ou plutôt important) pour 89,9% des jeunes salarié-e-s, mais le rapport au travail chez les jeunes est loin d'être exclusivement dominé par la seule dimension instrumentale. La dimension qui recueille le plus d'importance chez les jeunes en Communauté française est la dimension sociale du travail. L'ambiance de travail (« être dans une bonne ambiance de travail »), la rencontre d'autres gens sont autant d'aspects qui apparaissent comme plutôt importants voire très importants pour 97,6% des jeunes salarié-e-s interrogé-e-s.

En Wallonie, en 2009, selon les données de l'enquête sur les forces de travail (EFT)¹⁶, les jeunes de 15 à 24 ans représentent 12,7% de la population totale, soit environ 445 000 jeunes. Dans cette tranche d'âge, la proportion de garçons est un peu plus grande (51%) que la proportion de filles.

La tranche d'âge habituellement utilisée pour caractériser les jeunes, notamment dans les comparaisons internationales, est la tranche des 15-24 ans. Nous verrons cependant que cette tranche d'âge recouvre des situations différentes en matière de participation au marché du travail.

Le graphique 2.1 montre que 68,7% des jeunes de 15-24 ans sont inactifs. La grande majorité d'entre eux sont étudiants (90,8%).

La population active, c'est-à-dire la population active occupée (ayant un emploi) et les demandeurs d'emploi (chômeurs BIT), représente 31,3% de cette population.

On observe déjà, à partir de cette première photographie très générale de la situation des jeunes sur le marché du travail, des différences entre les garçons et les filles. La présence des filles dans la population inactive est un peu plus importante que celle des garçons : elles sont à la fois plus nombreuses que les garçons en tant qu'étudiantes (la part des filles parmi les étudiants de 15-24 ans est de 51%), mais aussi dans d'autres situations d'inactivité (la part des filles parmi les inactifs non étudiants est de 56%).

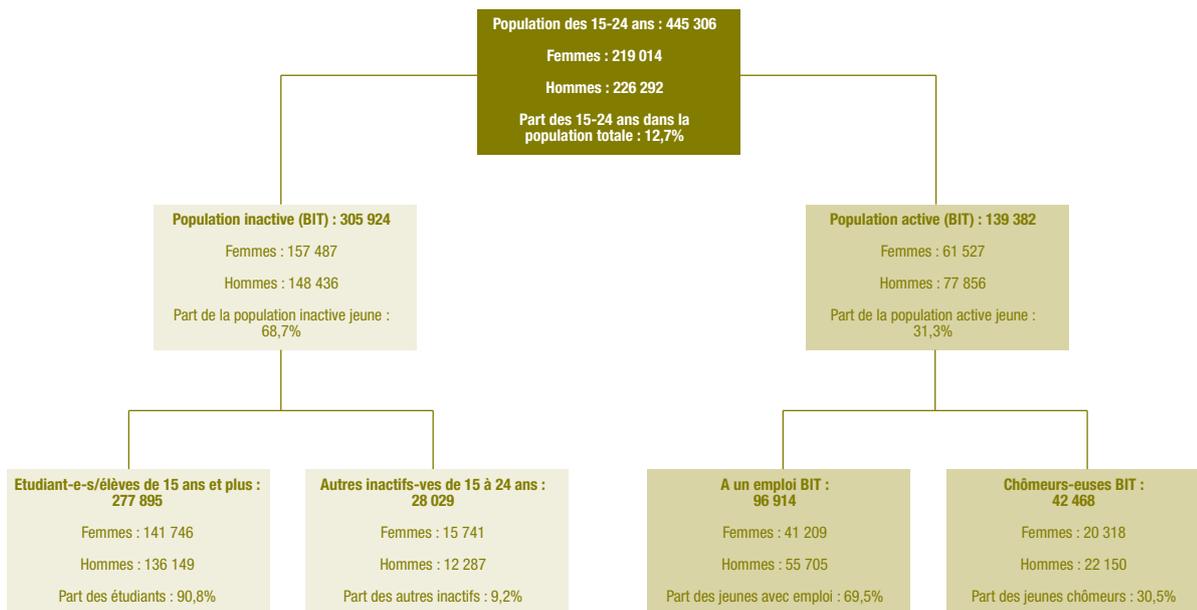
Structure d'activité de la population wallonne des 15-24 ans

Graphique 2.1

Structure d'activité de la population des jeunes de 15 à 24 ans, en Wallonie, en 2009

Note : La population active comprend la population active occupée (population ayant un emploi) et les demandeurs d'emploi. La population inactive comprend les étudiants et les autres personnes inactives.

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Schéma : IWEPS



¹⁶ Les traitements présentés dans ce chapitre, à partir de l'EFT, ont été réalisés grâce à la collaboration de Nicolas Rogister (Direction générale Statistique et Information économique).

Dans l'enquête sur les forces de travail, une personne est considérée comme étant en âge d'activité dès 15 ans (conformément aux définitions du BIT) mais cette définition peut poser problème en Belgique où l'obligation scolaire est fixée à 18 ans (obligation à temps plein jusque 15 ans et obligation au moins à temps partiel jusque 18 ans). Ce qui explique qu'une part importante des jeunes de 15 à 24 ans est encore aux études. Il a donc semblé opportun de diviser la tranche d'âge des 15-24 ans en deux catégories d'analyse (les jeunes de 15 à 19 ans et les jeunes de 20 à 24 ans) afin de ne pas déformer la réalité observée en

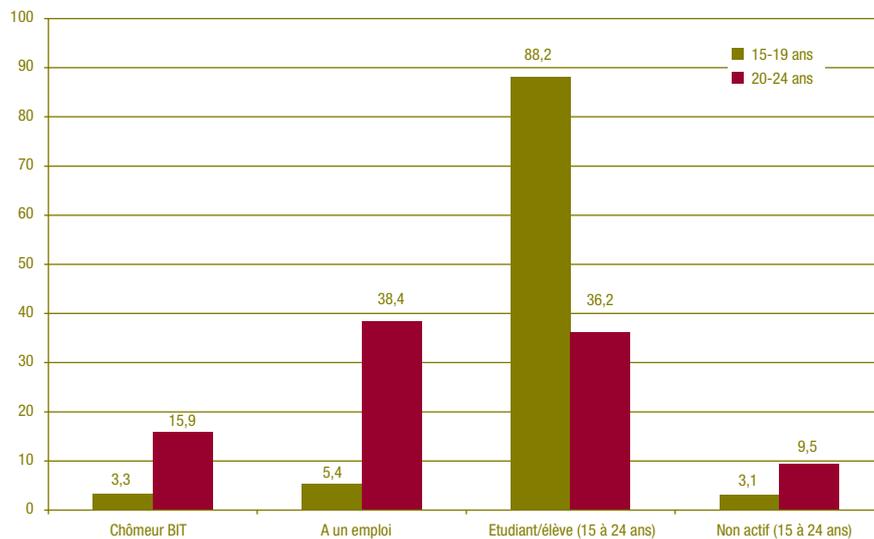
ce qui concerne la présence des jeunes sur le marché de l'emploi. Nous avons, en outre, décidé d'étendre la tranche d'âge des jeunes jusqu'à 29 ans pour l'analyse de certains indicateurs estimant en effet que les jeunes de 25 à 29 ans nécessitent d'être pris en compte dans l'analyse.

Dans la population wallonne, la part des jeunes de 15 à 19 ans (environ 224 000) est presque identique à celle des jeunes de 20 à 24 ans (220 000). Leur situation sur le marché du travail est cependant très différente comme le montre le graphique suivant.

Graphique 2.2

Répartition des jeunes selon leur situation au regard de l'activité, 15-19 ans et 20-24 ans, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. *Enquête sur les forces de travail 2009* – Calculs : IWEPS



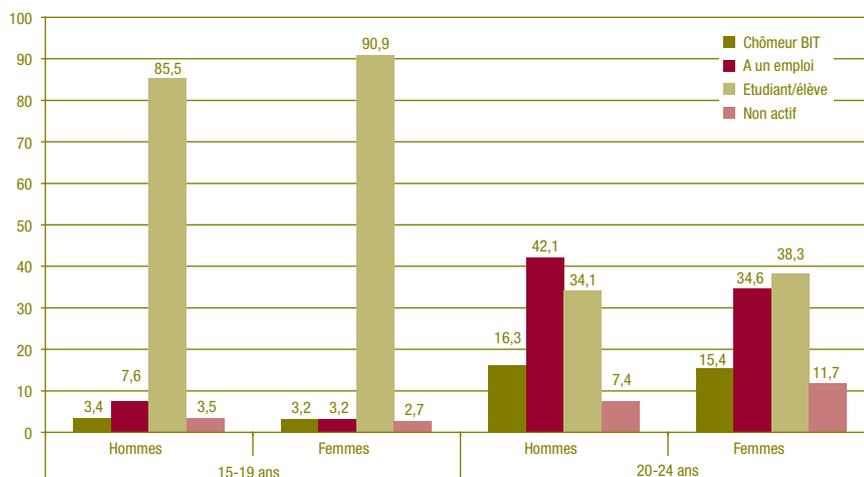
Nous observons que le statut principal des jeunes de 15-19 ans est celui d'étudiant, dans 88,2% des cas. Seuls 5,4% des jeunes de 15-19 ans ont un emploi, 3,3% sont au chômage et 3,1% sont inactifs. La tranche d'âge des 20-24 ans présente des résultats contrastés : 38,4% ont un emploi, 15,9% sont au chômage et 9,5% ne sont ni aux études ni présents sur le marché de l'emploi. La part des étudiants dans la tranche d'âge des 20-24 ans est de 36%.

Une lecture selon le sexe, proposée dans le graphique suivant, apporte un éclairage complémentaire sur la situation des jeunes de 15-19 ans et de 20-24 ans sur le marché de l'emploi.

Graphique 2.3

Répartition des jeunes selon leur situation au regard de l'activité, selon le sexe et l'âge, en Wallonie, en 2009, en %¹⁷

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



Si nous comparons la situation des filles et des garçons de 15 à 19 ans, nous constatons que les filles sont plus souvent aux études que les garçons : 90,9% contre 85,5% environ. Ces derniers sont par contre deux fois plus nombreux que les filles à avoir un emploi : 7,6% des contre 3,2%. Comme nous l'avons vu précédemment, dans la partie consacrée à l'enseignement, la proportion de jeunes qui quittent prématurément l'école est plus élevée chez les garçons que chez les filles, ce qui pourrait expliquer la présence plus importante des jeunes garçons de cette tranche d'âge sur le marché du travail (voir chapitre 1).

Dans la tranche d'âge des 20-24 ans, les filles sont également plus présentes aux études que les garçons (38,3% contre 34,1%). L'écart observé en ce qui concerne le taux d'emploi se creuse davantage dans cette tranche d'âge : 42,1% des garçons de 20 à 24 ans ont un emploi contre environ 34,6% des filles de la même tranche d'âge. Les filles sont par contre plus nombreuses que les garçons, à se retrouver en situation d'inactivité (11,7% contre 7,4%).

¹⁷ Pour une analyse détaillée de la situation des jeunes, nous renvoyons le lecteur à l'article suivant : VANDER STRICHT, V. « Les jeunes face au marché du travail : portrait statistique ». *Wallonie*, n° 94, mars-avril 2008, pp. 31-51

Statut d'emploi des jeunes en Wallonie

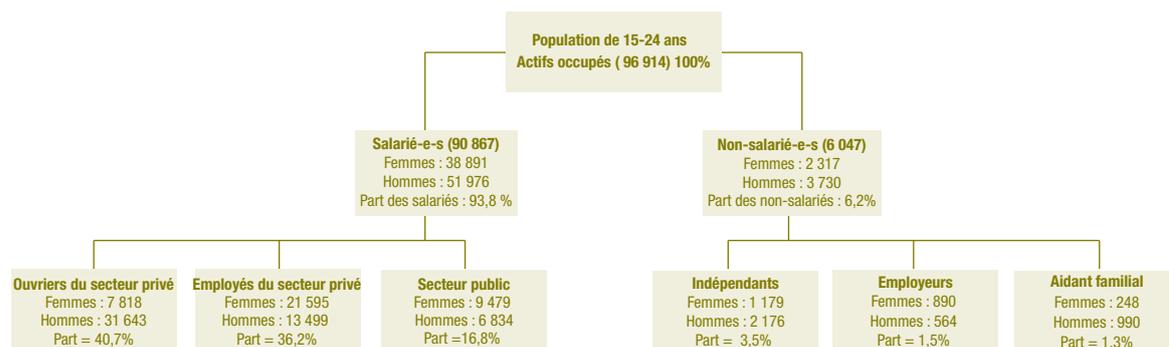
En 2009, en Wallonie, environ 96 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans ont un emploi. Parmi ceux-ci, 94% sont salariés et 6% sont non-salariés. Seuls 3,5% des

jeunes travailleurs sont indépendants et 1,5 % des jeunes actifs occupent du personnel, comme l'indique le graphique suivant.

Graphique 2.4

Répartition des jeunes de 15 à 24 ans ayant un emploi selon leur statut, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



Des différences de statut se marquent selon le sexe. La part des jeunes filles est plus importante que celle des garçons dans le statut d'employé du secteur privé (61% de filles) et dans le secteur public (58% de filles). A l'inverse, la part des hommes est très importante dans le statut d'ouvrier du secteur privé (80%) et parmi les travailleurs non-salariés (62%). Les situations contrastées observées entre les femmes et les hommes dans l'emploi (voir publication « *Egalité entre*

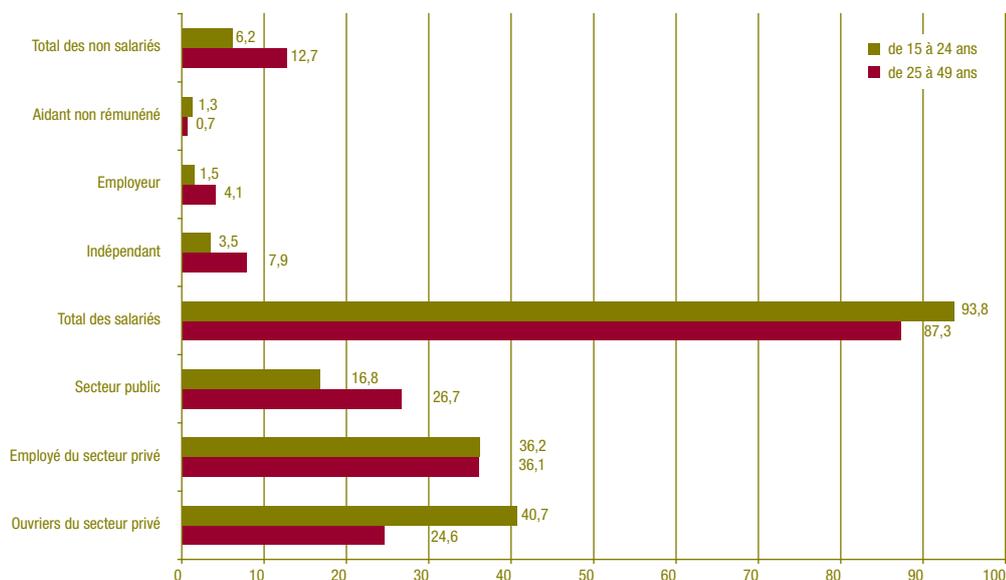
les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique ») semble déjà bien marquées dans les jeunes générations.

Si l'on compare la situation des jeunes de 15 à 24 ans à celle de leurs aînés, âgés entre 25 et 49 ans, on observe des différences importantes en ce qui concerne le statut en emploi, comme le montre le graphique suivant.

Graphique 2.5

Répartition des travailleuses de 15-24 ans et de 25-49 ans selon le statut en emploi et le sexe, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



La part des travailleurs salariés (94%) est plus élevée chez les jeunes que chez leurs aînés : 94% des jeunes travailleurs de 15 à 24 ans sont salariés contre 87% des actifs occupés de 25 à 49 ans. Par ailleurs, on observera une présence plus importante des jeunes salariés dans le secteur privé : 77% des jeunes de 15 à 24 ans sont des salariés du secteur privé (41% d'ouvriers et 36%

d'employés) contre 61% des salariés de 25 à 49 ans (24,6% d'ouvriers et 36,1% d'employés).

Par contre, la présence des jeunes de 15-24 ans dans le secteur public est plus faible que chez les salariés de 25-49 ans : 16,8% contre 26,7%.

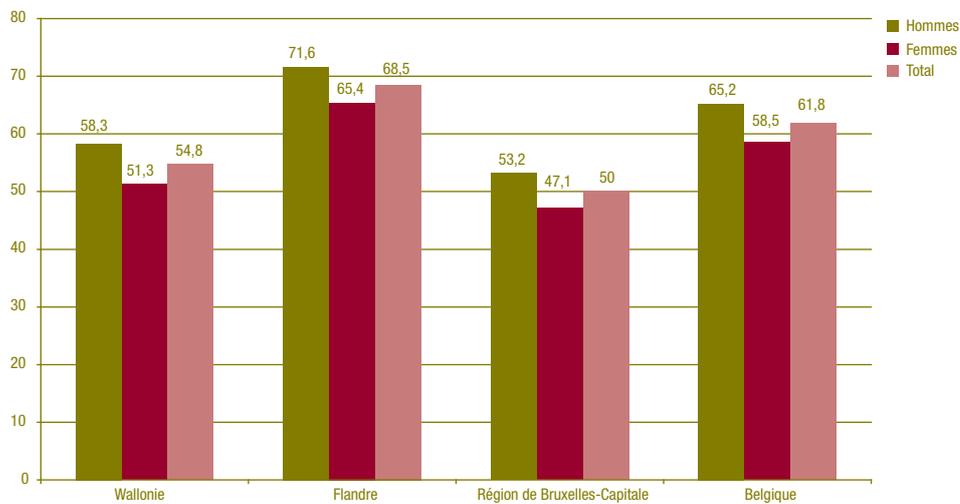
Taux d'emploi

Graphique 2.6

Taux d'emploi des jeunes de 20-29 ans¹⁸ selon la région et le sexe, en 2009, en %

Note : Selon les normes et définitions du BIT, le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité, c'est-à-dire de 15 à 64 ans.

Source : DGSIE. *Enquête sur les forces de travail 2009* – Calculs : IWEPS



En 2009, en Wallonie, le taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans est de 56,2% : 50,2% pour les femmes et 62,3% pour les hommes. Pour rappel, selon les normes et définitions du BIT, le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité, c'est-à-dire de 15 à 64 ans.

C'est en Flandre que le taux d'emploi est le plus élevé avec 65,8% de la population active occupée (ayant un emploi). La Région bruxelloise possède le plus faible taux d'emploi avec une personne sur deux de 15 à 64 ans qui est en emploi (55,1%).

Les résultats relatifs au taux d'emploi des jeunes de 20-29 ans révèlent les mêmes contrastes entre régions. La Flandre connaît le taux d'emploi le plus élevé chez les jeunes avec 68,5% contre 54,8% en Wallonie.

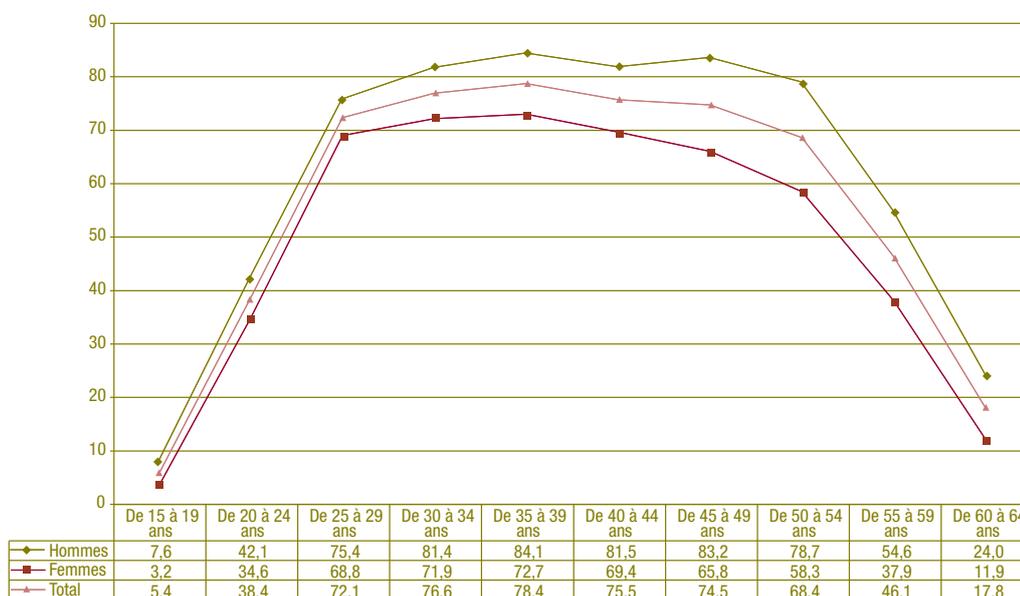
La situation la plus critique est celle des jeunes en Région bruxelloise avec à peine un jeune sur deux en emploi (50%). On peut par contre remarquer que, quelle que soit la région, les écarts entre les femmes et les hommes sont moins importants chez les jeunes que pour l'ensemble de la population (15-64 ans). Pour rappel, en 2009, en Wallonie l'écart entre le taux d'emploi des femmes et des hommes de 15 à 64 ans s'élève à 12 points de pourcentage alors qu'il est de 7 points de pourcentage chez les jeunes de 20-29 ans.

¹⁸ Nous avons choisi de travailler sur la tranche d'âge des 20-29 ans dans la mesure où nous avons vu précédemment (graphique 2.2) que les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont encore majoritairement aux études. Cette situation concerne, en effet, 88% des jeunes dans cette tranche d'âge.

Graphique 2.7

Taux d'emploi selon l'âge et le sexe, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



La progression du taux d'emploi par âge met en évidence un moment de cassure dans la participation des femmes et des hommes à l'emploi, à partir de la tranche d'âge des 35-39 ans. Cette baisse du taux d'emploi s'observe tant chez les hommes que chez les femmes, mais chez ces dernières, la présence en emploi ne cessera de baisser avec l'âge. On observera, par contre, chez les hommes une augmentation du taux d'emploi entre 40 et 49 ans avant une décroissance. Notons encore que l'écart entre la participation des femmes et des hommes à l'emploi atteint son niveau maximum pour les tranches d'âge comprises entre 45 et 54 ans (plus de 15 points d'écart).

Le tableau suivant montre qu'à un niveau de formation égal, le taux d'emploi des jeunes hommes est plus élevé que celui des jeunes femmes. Par ailleurs, on observe que les inégalités entre les hommes et les femmes dans la participation à l'emploi sont plus marquées chez les jeunes moins qualifiés.

Ainsi, dans la tranche des 25-29 ans, le taux d'emploi des hommes est systématiquement supérieur à celui des femmes, sauf pour les personnes avec un niveau non universitaire de type long (80,1% des hommes contre 89,8% pour les femmes).

Tableau 2.1

Taux d'emploi des jeunes de 20 à 29 ans selon le niveau de diplôme, le sexe et la catégorie d'âge, en Wallonie, en 2009, en %

Note : Les données en rouge sont à interpréter avec précaution car elles ont été construites à partir d'un échantillon de taille réduite.
Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS

	20-24 ans			25-29 ans		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Sans diplôme	34,9	5,9	20,1	39,9	19,9	31,7
Primaire	41,8	28,6	37,2	43,1	19	34
Secondaire inférieur	40,4	27,9	35	65,8	43,8	55,2
Secondaire supérieur	41	29,5	35,5	79,6	66,3	73,7
Niveau non universitaire type court / formation professionnalisante ou de transition (à orientation professionnelle)	72,6	69,2	70,4	86,9	84,8	85,6
Niveau non universitaire type long / formation (à orientation) académique en haute école	52,2	56,7	55	80,1	89,8	85,2
Niveau universitaire / formation (à orientation) académique universitaire	22,7	26,9	25,2	82	81,3	81,6

Les résultats de la partie consacrée à l'enseignement ont montré que les inégalités observées sur le marché de l'emploi entre les filles et les garçons ne peuvent être expliquées par un niveau moyen de formation moins élevé chez les filles puisque c'est le contraire qui a été mis en évidence. On peut supposer que la présence plus importante de jeunes garçons peu qualifiés dans l'emploi peut être liée à l'accès à certains métiers et, plus largement, à l'accès à des secteurs d'activité plus traditionnellement « réservés » aux hommes.

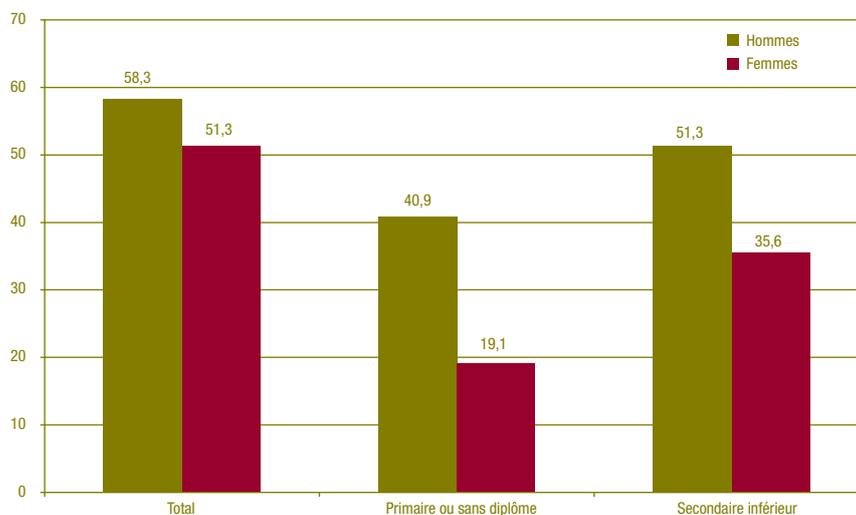
On soulignera également que les écarts de taux d'emploi observés entre les jeunes filles et jeunes garçons faiblement diplômés sont beaucoup plus importants que ceux observés pour l'ensemble de la population de 15 à 64 ans.

Pour pallier au manque d'effectifs dans certaines catégories, nous avons analysé le taux d'emploi pour l'ensemble des jeunes de 20 à 29 ans peu qualifiés, observant par ailleurs que c'est principalement au sein de ce groupe de jeunes que les écarts entre les filles et les garçons sont les plus importants.

Graphique 2.8

Taux d'emploi des jeunes de 20-29 ans peu qualifiés selon le sexe, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



En ce qui concerne les jeunes les moins qualifiés, l'examen du graphique ci-dessus montre que le taux d'emploi des jeunes hommes est systématiquement supérieur à celui des jeunes femmes et que les écarts entre les femmes et les hommes est le plus grand chez les jeunes sans diplôme ou avec un diplôme primaire : deux garçons sur cinq avec un diplôme ne dépassant pas le niveau primaire sont en emploi contre moins d'une fille sur cinq avec le même niveau d'étude.

On peut alors se demander si les jeunes femmes peu qualifiées sont moins présentes dans l'emploi parce qu'elles ne trouvent pas d'emploi ou parce qu'elles se sont retirées du marché de l'emploi (inactivité). L'examen de la répartition des jeunes filles et jeunes garçons faiblement qualifiés (tout au plus en possession d'un diplôme primaire) de 20 à 29 ans dans l'inactivité et

au chômage montre que 56,6% des jeunes faiblement qualifiés en inactivité sont des femmes et 70% des jeunes faiblement qualifiés au chômage sont des hommes.

A travers ces premières données, nous constatons que le marché de l'emploi est parcouru de différences importantes entre les jeunes, liées à l'âge, au diplôme, au sexe ou à la combinaison spécifique de ces différents facteurs, mais aussi à d'autres paramètres qui semblent ne pouvoir être appréhendés uniquement à partir de l'individu.

Nous allons poursuivre l'analyse de la participation des jeunes à l'emploi à partir d'un autre indicateur : le taux de chômage.

Caractéristiques de la participation des jeunes au marché du travail

Sous l'angle du chômage

En 2009, selon l'EFT, le taux de chômage des 15-64 ans en Wallonie est de 11,9% pour les femmes et de 10,7% pour les hommes, soit un taux de chômage global de 11,2%. Pour rappel, le taux de chômage est

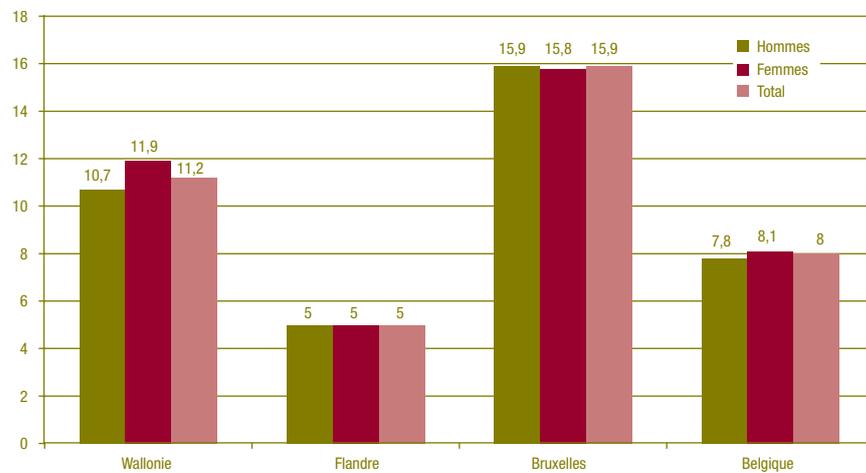
le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active. La population active comprend la population active occupée (c'est-à-dire la population ayant un emploi) et les demandeurs d'emploi.

Graphique 2.9

Taux de chômage (BIT) des personnes de 15 à 64 ans selon la région et le sexe, en 2009, en %

Note : Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active.

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



Si l'on observe le chômage des jeunes dans les différentes régions, on voit apparaître des situations très contrastées non seulement en fonction de la région d'appartenance, mais aussi en fonction du sexe.

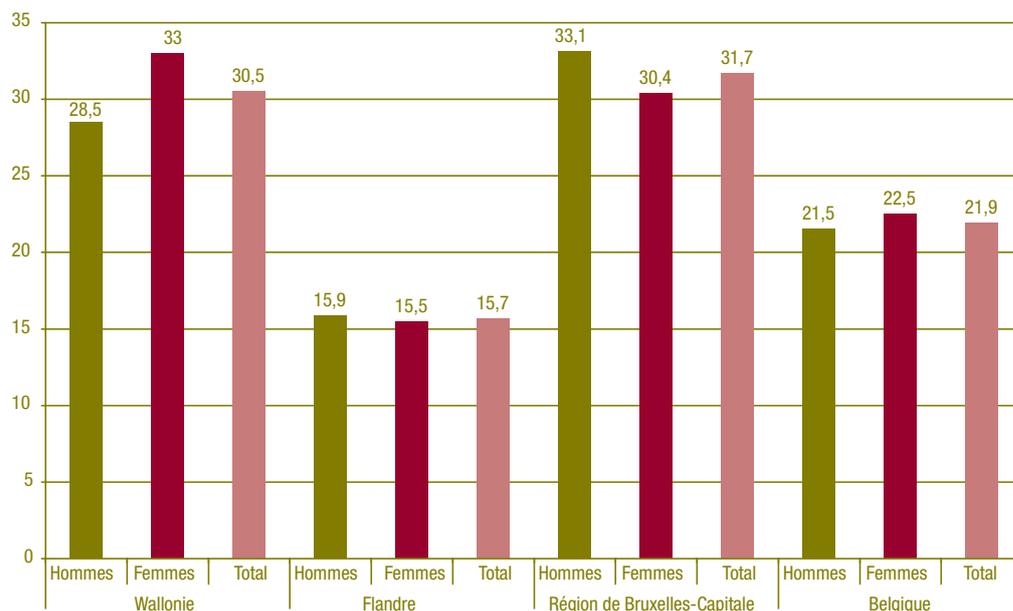
Le graphique 2.10 montre très clairement que les jeunes en Wallonie et en Région bruxelloise sont plus touchés que les jeunes flamands par le chômage.

30,5% des jeunes actifs en Wallonie sont au chômage contre 31,7% des jeunes actifs en Région bruxelloise et 15,7% en Flandre. C'est cependant en Wallonie que l'écart entre le taux de chômage des jeunes garçons et des jeunes filles est le plus important (4,5 points de pourcentage contre 2,7 points en Région bruxelloise et 0,4 point en Flandre). Les taux de chômage les plus élevés sont ceux des jeunes filles de 15 à 24 ans en Wallonie (33%) et des jeunes garçons de 15 à 24 ans en Région bruxelloise (33,1%).

Graphique 2.10

Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans selon la région, le sexe, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



Le chômage apparaît plus discriminant encore pour les jeunes filles que pour leurs aînées (âgées de 25 à 49 ans). En effet, au sein de la population active, en Wallonie, en 2009, une jeune femme active sur trois de 15 à 24 ans est au chômage alors que cette situation concerne un peu plus d'une femme active sur dix chez les 25-49 ans. Dans l'analyse de la participation des jeunes à l'emploi, on observe donc des situations inégales non seulement entre les jeunes filles et les jeunes garçons, mais aussi à l'intérieur du groupe des femmes. Le taux de chômage important chez les femmes est donc une problématique qui, en Wallonie, touche plus spécifiquement les jeunes filles de 15 à 24 ans.

Une lecture croisée du taux de chômage selon la région et le sexe montre qu'en Flandre, le taux de chômage des jeunes garçons est un peu plus élevé (15,9%) que

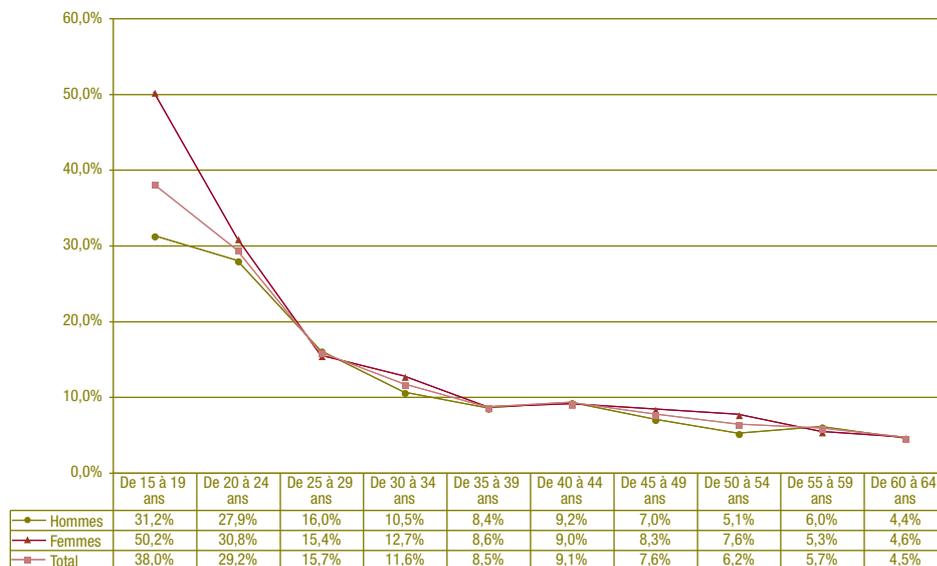
celui des jeunes filles (15,5%). Ce constat s'accroît encore plus pour la Région bruxelloise où 33% des garçons actifs de 15 à 24 ans sont au chômage contre 30,4% des jeunes filles de la même tranche d'âge. La situation des jeunes filles en Wallonie est tout à fait spécifique puisque leur taux de chômage est nettement supérieur à celui des jeunes garçons (28,5%). Il serait sans doute intéressant de comprendre ce qui, dans la structuration du marché de l'emploi et dans les politiques d'emploi en faveur des jeunes, peut expliquer les écarts importants observés entre jeunes filles et jeunes garçons en Wallonie, mais aussi les tendances différentes observées entre régions.

Par ailleurs, la classe des jeunes âgés de 15 à 24 ans reste la catégorie d'âge la plus touchée par le chômage, comme le souligne le graphique suivant.

Graphique 2.11

Taux de chômage selon l'âge et le sexe, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



Dans le groupe des jeunes, ce sont ceux de 15 à 19 ans qui sont particulièrement touchés par le chômage. Plusieurs observations ont souligné les effets dommageables de la sortie « prématurée » du système scolaire des jeunes qui ne possèdent qu'un bagage scolaire très faible et, par conséquent, sont moins bien armés pour se présenter sur le marché du travail. On rappellera cependant, pour nuancer ces observations, que la proportion des jeunes de 15 à 19 ans qui sont en emploi est très faible puisque plus de 88% des jeunes de 15 à 19 ans sont aux études.

Le taux de chômage reste cependant particulièrement important dans les tranches d'âge les plus jeunes : en Wallonie en 2009, parmi ceux qui sont actifs sur le marché de l'emploi, le chômage touche plus d'un jeune sur quatre

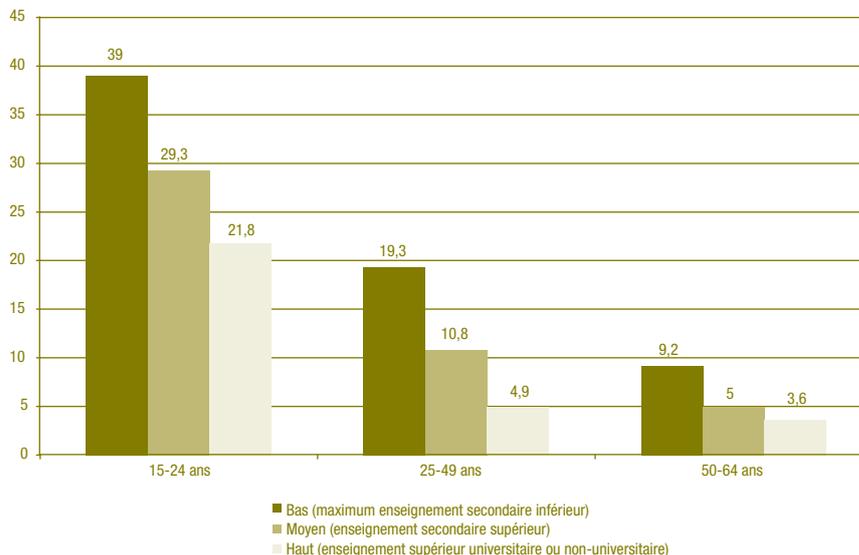
(29,2%) de 20 à 24 ans. Par ailleurs, on soulignera que les jeunes filles au chômage sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons dans cette tranche d'âge. Par contre, dans la tranche d'âge des 25 à 29 ans, le taux de chômage des garçons est légèrement plus élevé que celui des filles (16% de jeunes hommes actifs de 25 à 29 ans au chômage contre 15,4% de jeunes femmes actives).

De manière générale, le taux de chômage se réduit avec l'âge, tant pour les femmes que pour les hommes. Il serait cependant utile, pour bien interpréter cette diminution du taux de chômage, d'analyser également l'évolution de l'inactivité en fonction de l'âge. Les données de l'EFT montrent en effet que l'inactivité augmente avec l'âge.

Graphique 2.12

Taux de chômage selon le niveau de formation et l'âge, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



Le niveau d’instruction apparaît souvent comme le garant de l’accès à l’emploi : plus le niveau d’éducation est élevé, plus le taux de chômage diminue. Que nous disent les statistiques relatives au taux de chômage à ce sujet ? La situation des jeunes est-elle différente de celle de leurs aînés ?

Le graphique suivant montre distinctement que le taux de chômage diminue en fonction du niveau d’instruction et ce, quelle que soit la tranche d’âge observée. Il pointe également des différences importantes entre la jeune génération et les aînés en matière de chômage.

En effet, à niveau de formation égal, les jeunes de 15 à 24 ans sont systématiquement plus touchés par le chômage que leurs aînés. Il est également frappant de constater qu’en 2009, au sein de la population active, plus d’un jeune sur cinq en possession d’un diplôme de

l’enseignement supérieur (niveau haut dans le graphique ci-dessous) est au chômage contre une personne sur 20 dans la tranche d’âge des 25-49 ans.

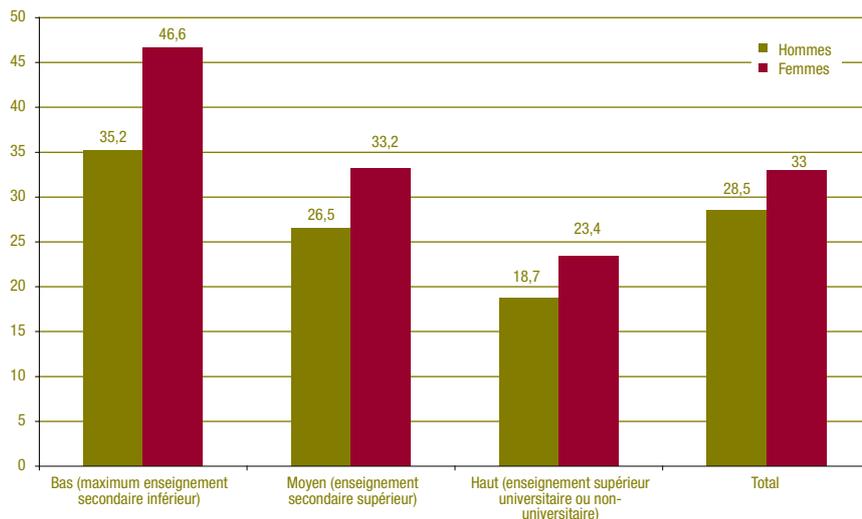
A titre d’information, rappelons que dans la population de 15 à 65 ans, le risque d’être au chômage est quatre fois plus important chez les personnes en possession d’un diplôme primaire que chez les personnes en possession d’un diplôme de niveau universitaire (23,5% contre 5,4%). Le niveau d’étude y apparaît comme un rempart contre le chômage.

A l’inverse, chez les jeunes, le niveau de formation n’apparaît plus comme un rempart suffisant contre le chômage. D’autres facteurs d’ordre conjoncturel et structurel, entrent en ligne de compte pour expliquer la situation particulière des jeunes sur le marché du travail.

Graphique 2.13

Taux de chômage des 15-24 ans selon le diplôme et le sexe, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



Pour rappel, en 2009 en Wallonie, 33% des filles actives de 15 à 24 ans sont au chômage contre 28,5% des garçons. Cet écart entre les filles et les garçons joue systématiquement en défaveur des filles, quel que soit le niveau de formation. Comme pour les adultes, il a cependant tendance à se réduire avec l’augmentation du niveau de formation, mais il reste cependant très marqué chez les plus diplômés : les jeunes filles actives de 15 à 24 ans en possession d’un niveau d’étude supérieur sont 23,4 % à être sans emploi contre 18,7% chez les garçons.

Ce qui interpelle dans ces différents résultats sur la participation au marché du travail, c’est avant tout les différences importantes observées entre les générations. Elles mettent en évidence, chez les plus jeunes, une amplification du phénomène de chômage et un écart plus important que pour les autres groupes d’âge dans la participation des jeunes garçons et des jeunes filles au marché de l’emploi. Ces premiers résultats laissent penser que le niveau de diplôme n’agit pas de la même façon chez les jeunes que dans le reste de la population. En effet, les jeunes seraient moins protégés par leur niveau de diplôme, mais également plus touchés que d’autres groupes d’âge par une segmentation sexuée du marché de l’emploi.

Sous l'angle de l'inactivité

Tableau 2.2

Nombre d'inactifs (étudiants non inclus) selon l'âge et le sexe, en Wallonie, en 2009

Note : Les données en rouge sont à interpréter avec précaution en raison de la taille réduite de l'effectif (inférieur à 5000).

Source : DGSIE. *Enquête sur les forces de travail 2009* – Calculs : IWEPS

	De 15 à 19 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	De 35 à 39 ans	De 40 à 44 ans	De 45 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	Total
Hommes	3 973	8 314	7 066	8 772	9 600	12 734	13 472	20 820	47 128	74 985	206 865
Femmes	2 991	12 751	16 021	17 545	24 329	29 341	36 487	45 612	69 361	92 710	347 147
Total	6 964	21 065	23 088	26 317	33 929	42 074	49 959	66 432	116 489	167 695	554 012

Si l'on considère souvent le chômage comme un bon indicateur pour mesurer le « décrochage » des personnes du marché de l'emploi, il est également utile, comme nous l'avons suggéré, de s'intéresser au statut des jeunes qui se situent, pour diverses raisons, en retrait du marché de l'emploi et qui ne sont ni étudiants, ni à la recherche d'un emploi.

En 2009, la Wallonie comptait environ 28 000 inactifs de 15 à 24 ans hors étudiants, soit environ 6% de la population totale des jeunes de 15 à 24 ans. La part des jeunes filles dans la population inactive (hors étudiants) était de 56% (environ 15 000 filles pour 12 000 garçons). Sur l'ensemble des hommes en situation

d'inactivité en 2009, autres que les étudiants, 5,9% des inactifs (autres que des étudiants) ont entre 15 et 24 ans contre 4,6% des femmes inactives.

Il serait sans doute utile d'analyser le profil de ce groupe de jeunes, leur parcours scolaire, leur entrée sur le marché du travail, leur situation familiale (en particulier en ce qui concerne les filles) afin d'identifier les raisons de leur présence parmi les inactifs (autres que les étudiants).

Si l'inactivité augmente avec l'âge, on soulignera cependant qu'elle touche différemment les femmes et les hommes.

Sous l'angle du temps partiel

En 2009, en Wallonie, le travail à temps partiel représente 24,3% de l'emploi salarié total. Il existe cependant de fortes disparités en termes de genre. 43% des femmes travaillent à temps partiel pour 8 % des hommes, soit un rapport de plus de cinq femmes à temps partiel pour un homme. Selon les données de l'enquête EFT, en 2009, parmi l'ensemble des personnes à temps partiel, 82% sont des femmes.

Si l'on s'intéresse maintenant à la situation des jeunes, on constate que le pourcentage de jeunes salariés qui travaillent à temps partiel est plus élevé que celui

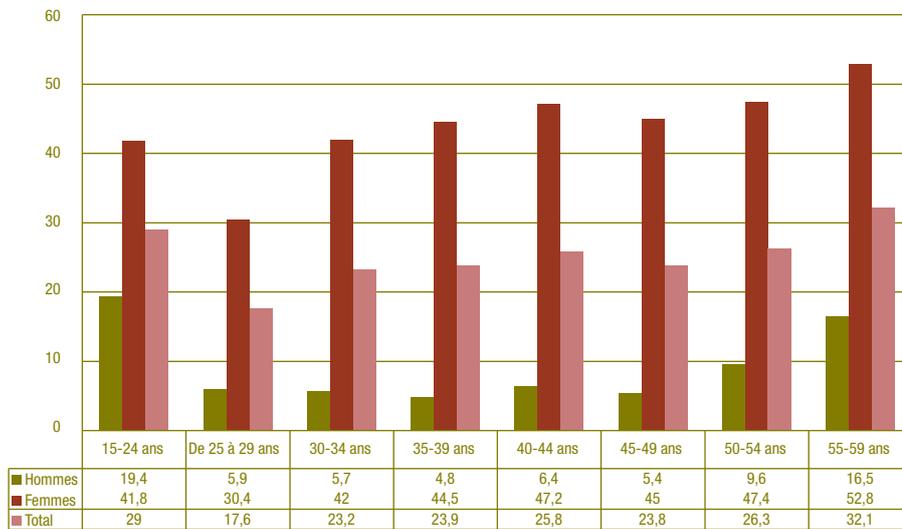
observé dans la population totale : en 2009, en Wallonie, 29% des jeunes âgés de 15 à 24 ans travaillent à temps partiel, soit plus d'un jeune sur quatre. Les données présentées dans le graphique suivant montrent également que la part de l'emploi à temps partiel est beaucoup plus élevée chez les jeunes filles de 15 à 24 ans que chez les jeunes garçons : 41,8% des jeunes filles travaillent à temps partiel contre 19,4% des jeunes garçons dans la même tranche d'âge. Nous ferons cependant remarquer que les jeunes garçons de 15 à 24 ans travaillent plus à temps partiel que leurs aînés (moins de 6% pour les 25-39 ans).

Graphique 2.14

Part de l'emploi salarié à temps partiel dans l'emploi salarié total selon l'âge et le sexe, en Wallonie, en 2009, en %

Note : Nous n'avons pas présenté les résultats pour la catégorie des 60-64 ans en raison de la taille réduite des effectifs.

Source : DGSIE. *Enquête sur les forces de travail 2009* – Calculs : IWEPS



Une lecture plus détaillée des données relatives au travail à temps partiel en fonction des différentes catégories d'âge révèle que le temps partiel chez les hommes se concentre principalement au commencement de l'activité professionnelle et en fin d'activité professionnelle. L'inscription du temps partiel chez les femmes se retrouve, avec une certaine importance, dans toutes les tranches d'âge. Les femmes de 25 à 29 ans sont cependant moins présentes dans le temps partiel

que les autres même si la part des femmes à temps partiel dans ce groupe reste élevé (30% contre 6% chez les hommes). On constate également, contrairement aux idées reçues, que le temps partiel chez les femmes n'est pas plus important à un âge où l'on commence à fonder une famille. On retrouve en effet une présence plus importante du temps partiel dans la tranche d'âge des 40-44 ans et chez les femmes plus âgées (55 ans et plus).

Les principales raisons formulées par les jeunes pour motiver le travail à temps partiel sont reprises dans le graphique ci-dessous.

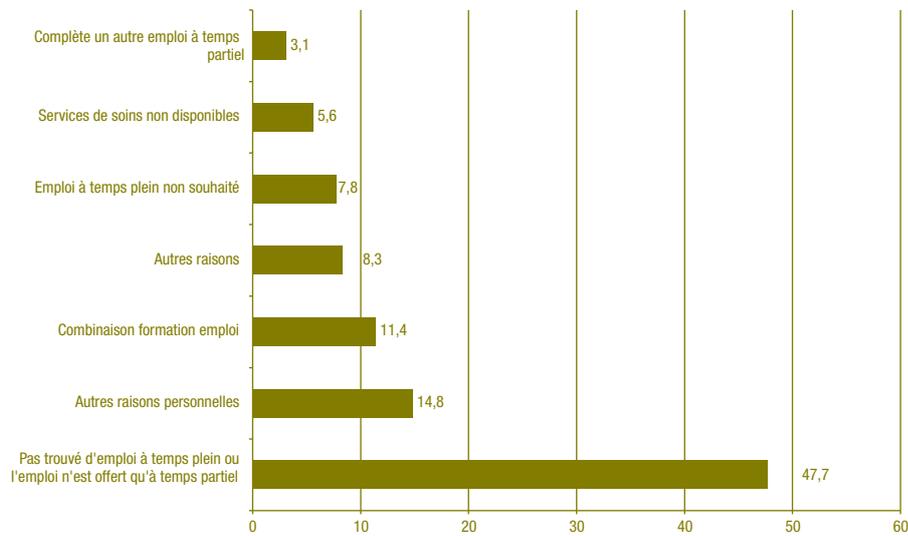
Nous avons choisi, pour analyser les données sur le temps partiel, de travailler sur l'ensemble des jeunes de moins de 30 ans. Le fait d'inclure ici la tranche des 15-19 ans dans l'analyse n'aura pas d'effet déformant sur les résultats dans la mesure où il ne

s'agit pas ici d'un ratio (contrairement au calcul du taux d'emploi). La prise en compte des plus jeunes permet, au contraire, d'avoir une vue d'ensemble sur la situation des jeunes actuellement en emploi à temps partiel en 2009.

Graphique 2.15

Répartition des jeunes salariés de moins de 30 ans travaillant à temps partiel (hormis ALE et travail occasionnel) selon le motif¹⁹, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. *Enquête sur les forces de travail 2009* – Calculs : IWEPS



D'emblée, nous constatons que près de la moitié des jeunes (47,7%) déclarent travailler à temps partiel parce qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein ou parce que l'emploi offert ne l'était qu'à temps partiel. En second lieu, on retrouvera chez 14,8% des jeunes à temps partiel, des raisons d'ordre personnel. La combinaison « emploi-formation » est également une

raison qui revient plus fréquemment chez les jeunes pour expliquer le fait de travailler à temps partiel, soit plus d'un jeune sur dix (11,4%).

Le tableau suivant montre que les motivations du travail à temps partiel avancées par les uns et les autres sont très différentes selon le sexe.

Tableau 2.3

Répartition des salariés à temps partiel de moins de 30 ans selon le motif et selon le sexe, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. *Enquête sur les forces de travail 2009* – Calculs : IWEPS

	Hommes	Femmes
Pas trouvé d'emploi à temps plein ou l'emploi n'est offert qu'à temps partiel	45,8	48,5
Autres raisons personnelles	7,4	17,7
Combinaison formation-emploi	24,8	6,2
Autres raisons	12,2	6,8
Emploi à temps plein non souhaité	6,1	8,5
Services de soins non disponibles	0,9	7,5
Complète un autre emploi à temps partiel	1,1	3,9

¹⁹ Dans la présentation des données, nous avons décidé de regrouper les deux motivations suivantes : « pas trouvé d'emploi à temps plein » et « l'emploi n'est offert qu'à temps partiel », estimant qu'elles relevaient d'une même réalité.

Il apparaît clairement, pour une grande part des filles et des garçons, que le travail à temps partiel n'est pas le résultat d'un choix. Les garçons à temps partiel sont en effet 45,8% à déclarer travailler à temps partiel soit parce qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein soit parce que l'emploi n'était offert qu'à temps partiel. Chez les filles, cette raison est évoquée un peu plus souvent (48,5%), mais ce qui interpelle davantage, c'est que ce motif, déjà très présent dans les raisons invoquées par les adultes (28% des personnes de 15 à 64 ans avançaient ce motif), se trouve exacerbé chez les jeunes ce qui soulève de manière plus forte encore chez les jeunes, la question de la pénurie d'emploi à temps plein.

On soulignera la proportion importante de garçons qui travaille à temps partiel parce qu'ils combinent emploi et formation – un garçon sur quatre –. Cette situation est beaucoup moins fréquente chez les jeunes filles de moins de 30 ans (effectifs cependant trop faibles pour

donner des pourcentages). En revanche, on constate que les raisons personnelles reviennent plus souvent chez les filles que chez les garçons dans la motivation de travailler à temps partiel : 17,7% des jeunes filles avancent en effet cette raison (trop peu d'effectifs chez les garçons pour comparer).

Nous voyons, à travers ces données, que les difficultés liées aux services de soins non disponibles concernent également davantage les filles que les garçons, rappelant ainsi, au passage, que les contraintes familiales pèsent toujours plus sur ces dernières.

Certains résultats sont cependant à interpréter avec prudence car ils portent sur un échantillon de taille réduite (effectifs inférieurs à 2500). C'est la raison pour laquelle nous avons choisi, dans certains cas, de ne pas donner de chiffres, mais plutôt de souligner les tendances observées.

Sous l'angle de l'emploi temporaire

En 2009, en Wallonie, 10% des salariés travaillent dans le cadre d'un contrat temporaire. Ce pourcentage est plus élevé chez les femmes (12,1%) que chez les hommes (8,0%). L'emploi temporaire est cependant beaucoup plus présent chez les jeunes que chez leurs aînés, comme le souligne le graphique suivant.

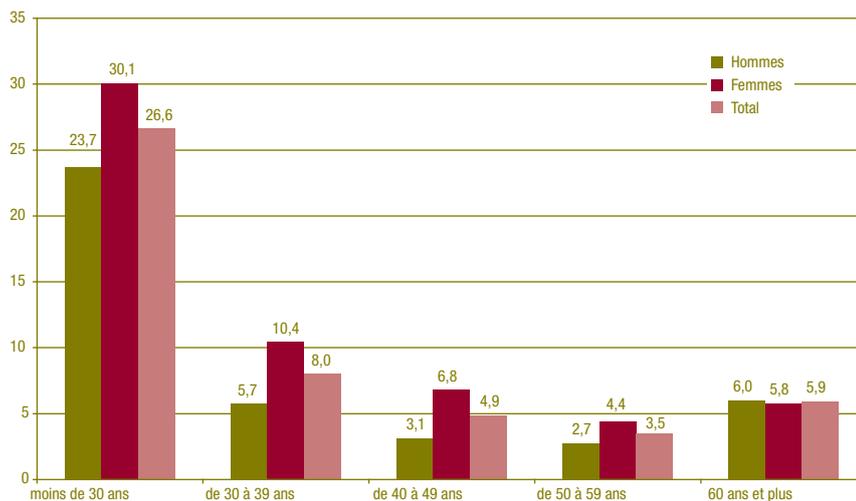
En 2009, 27% des jeunes de moins de 30 ans occupaient un emploi temporaire contre 8% des travailleurs de 30 à 39 ans, 5% des travailleurs de 40 à 49 ans et 3,5% des travailleurs de 50 à 59 ans.

On note également que l'emploi temporaire diminue au fur et à mesure que l'âge augmente et, sans doute, au fur et à mesure d'une expérience plus longue dans l'emploi.

Graphique 2.16

Part de l'emploi temporaire dans l'emploi salarié selon l'âge et le sexe, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



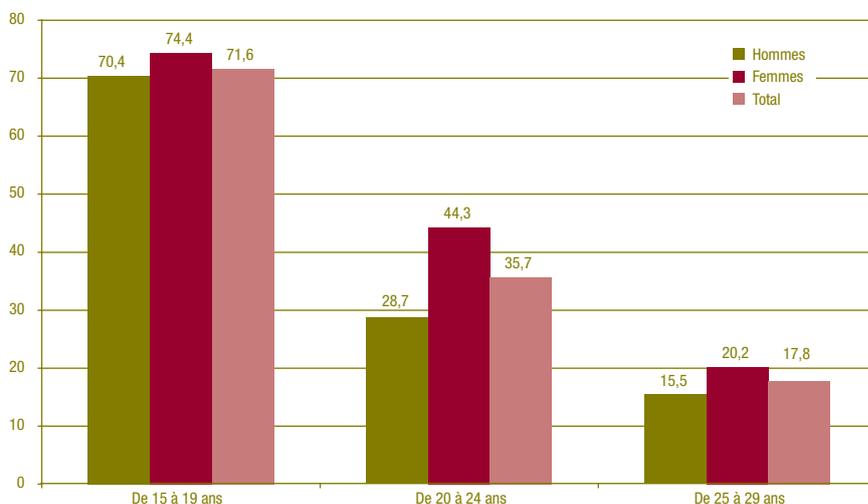
La part des femmes dans l'emploi temporaire est plus importante que celle des hommes pour toutes les tranches d'âge inférieures à 60 ans. La présence de l'emploi temporaire est particulièrement importante chez les jeunes femmes : 30% des femmes de moins de 30 ans sont engagées dans le cadre d'un emploi temporaire contre 23,7% des garçons de la même tranche d'âge. Au-delà de ces différences liées au sexe, les jeunes constituent le groupe le plus concerné par

ce type d'emploi, un peu comme si cette instabilité de l'emploi au départ de la vie professionnelle constituait un passage presque « obligé » dans le parcours des jeunes filles et des jeunes garçons sur le marché du travail. On fera néanmoins remarquer que cette pratique est plus fréquente en Wallonie qu'en Flandre où 17% des jeunes de moins de 30 ans sont occupés dans le cadre d'un contrat temporaire contre 27% des jeunes en Wallonie et 17% des jeunes bruxellois.

Graphique 2.17

Part de l'emploi temporaire chez les jeunes salariés de moins de 30 ans, selon la classe d'âge et le sexe, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



Dans l'analyse de l'emploi temporaire, il s'avère utile d'observer si, à l'intérieur du groupe des jeunes de moins de 30 ans, certaines classes d'âge sont plus concernées que d'autres par ce type d'emploi. Le graphique 2.17 permet d'apporter un éclairage à ce sujet.

En effet, ce sont principalement les jeunes de 15 à 19 ans qui sont occupés dans le cadre d'un emploi

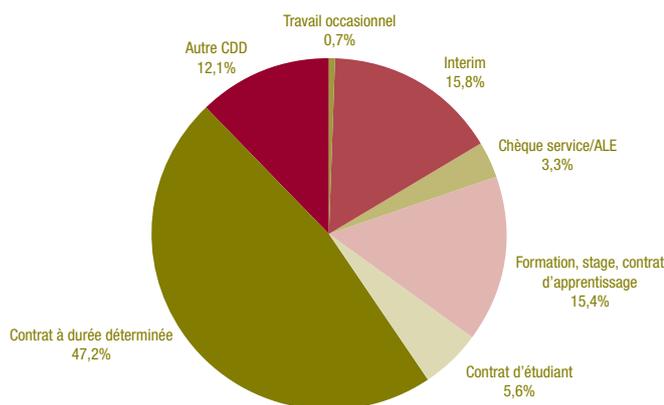
temporaire. Nous verrons que l'emploi temporaire dans cette tranche d'âge est à mettre en relation avec les formations-emplois.

En 2009, 72% des jeunes salariés de 15 à 19 ans possèdent un emploi temporaire. La part des jeunes filles sous contrat temporaire reste toujours plus élevée (74,4%) que celle des garçons (70,4%), comme observé précédemment.

Graphique 2.18

Répartition des jeunes salarié-e-s de moins de 30 ans qui occupent un emploi temporaire selon le type de contrat, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. Enquête sur les forces de travail 2009 – Calculs : IWEPS



L'emploi temporaire, tel que mesuré dans l'EFT, couvre des situations très diverses. L'analyse des types de contrat permet de différencier les situations rencontrées par les 27% de jeunes de moins de 30 ans qui possèdent un emploi temporaire en Wallonie.

Nous voyons que 21% des jeunes salariés en emploi temporaire sont en formation, en stage ou sous contrat d'étudiant (15,4% + 5,6%). Dans ce cas de figure, le travail temporaire peut être considéré comme complémentaire à une activité principale d'étudiant.

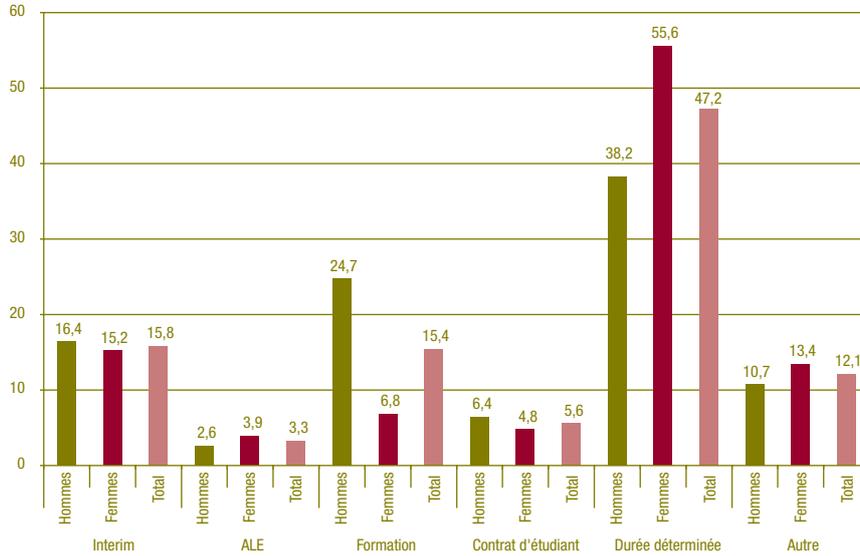
Mais dans les autres cas, soit dans quatre cas sur cinq, le travail temporaire apparaît davantage comme une forme de travail parallèle à l'emploi permanent, à durée indéterminée. C'est en particulier ces situations en emploi qui peuvent, dans certains parcours, refléter une forme de flexibilité et d'insécurité de l'emploi chez les jeunes. En Wallonie, en 2009, 47,2% des jeunes de moins de 30 ans en emploi temporaire déclarent avoir un contrat à durée déterminée, 15,8% possèdent un contrat avec une agence d'interim et 12,1% ont un contrat à durée déterminée d'un autre type.

Graphique 2.19

Répartition des salarié-e-s de moins de 30 ans qui occupent un emploi temporaire selon le type de contrat et le sexe, en Wallonie, en 2009, en %

Note : Les résultats pour les catégories ALE et contrat d'étudiant sont à interpréter avec prudence en raison de la taille réduite des effectifs (inférieur à 5000).

Source : DGSIE. *Enquête sur les forces de travail 2009* – Calculs : IWEPS



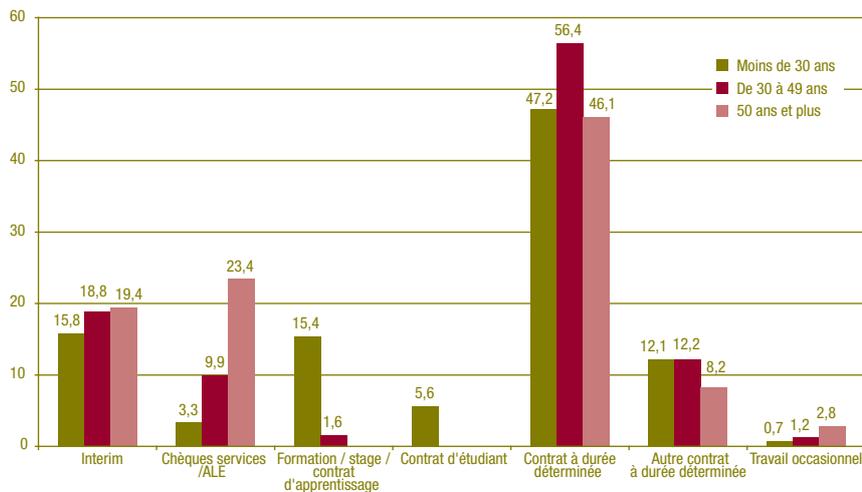
Parmi les jeunes salariés sous un contrat temporaire, un garçon sur quatre (24,7%) est occupé dans le cadre d'une formation, d'un stage ou d'un apprentissage, comme le montre le graphique ci-dessus. Ce type de contrat est moins fréquent chez les filles. Les jeunes filles de moins de 30 ans sont, par contre, plus fréquemment occupées que les garçons du même âge dans des emplois à durée déterminée : 55,6% des filles contre 38,2% des garçons.

Nous avons montré que l'emploi temporaire chez les jeunes recouvre différentes formes de situation en emploi, avec des contrastes importants entre les garçons et les filles. Nous allons maintenant comparer la situation des jeunes en emploi temporaire à celle de leurs aînés afin de voir si l'on observe des situations contrastées selon l'âge.

Graphique 2.20

Répartition des salarié-e-s qui occupent un emploi temporaire selon le type de contrat et l'âge, en Wallonie, en 2009, en %

Source : DGSIE. *Enquête sur les forces de travail 2009* – Calculs : IWEPS



On observe, à partir du graphique 2.20, que les jeunes de moins de 30 ans en emploi temporaire sont, assez logiquement, plus fréquemment occupés que les autres tranches d'âge dans le cadre de formation d'apprentissage, de stages. Chez les salariés plus âgés, l'emploi temporaire prend le plus souvent la forme d'un contrat à durée déterminée. En effet, parmi ces salariés, plus d'une personne sur deux (56,4%)

possèdent un contrat à durée déterminée.

Enfin, chez les travailleurs âgés de 50 ans et plus, on retrouvera plus fréquemment que dans les autres tranches d'âge des personnes qui sont occupées dans le cadre de chèques services, travail en ALE (23,4%) ou qui sont engagées dans le cadre d'un contrat d'intérim (19,4%).

Les jeunes et le rapport au travail

Pour terminer ce chapitre consacré à la participation des jeunes au marché de l'emploi, nous souhaitons mettre en évidence quelques résultats d'une enquête sur les jeunes et l'emploi, réalisée par la Fondation Travail-Université en collaboration avec les jeunes CSC (Centrale des Syndicats Chrétiens). Cette enquête par questionnaire a porté sur un échantillon représentatif de la population salariée des jeunes de moins de 30 ans en Wallonie et en Région bruxelloise. Au printemps 2007, ce sont plus d'un millier de jeunes de moins de 30 ans qui ont répondu à l'enquête ²⁰.

Les résultats de l'étude ont permis, entre autres, d'avoir une meilleure connaissance de la perception des jeunes par rapport au travail, de présenter une approche plus qualitative de l'insertion des jeunes dans l'emploi, à partir de leurs attentes, de leurs perceptions de l'emploi et du travail.

Nous avons vu que le parcours des jeunes est marqué par une certaine instabilité, principalement dans les premières années de leur insertion professionnelle. Les emplois temporaires, le travail à temps partiel, la difficulté de trouver des emplois à temps plein apparaissent

comme autant de facteurs qui peuvent fragiliser une insertion durable des jeunes dans l'emploi. Il est alors intéressant, au-delà des données objectives, de savoir quelle est la perception de ces jeunes salariés à l'égard de la sécurité de leur emploi.

Les résultats de l'enquête, présentés dans le tableau 2.3, montrent que plus de deux jeunes salariés sur cinq n'ont pas de crainte pour la sécurité de leur emploi (42,2%). 12,5% des répondants pensent que, même s'ils sont engagés avec un contrat à durée déterminée, celui-ci sera renouvelé. Ce qui veut dire que plus d'un jeune salarié sur deux se dit rassuré par rapport à la sécurité de son propre emploi.

Parmi l'autre moitié des jeunes, une part importante d'entre eux se dit dans l'incertitude face à leur avenir professionnel : ils sont plus d'un sur cinq à être dans cette situation (21,7%). A côté de ce groupe, on retrouve également une proportion importante des jeunes salariés qui portent un avis négatif sur la sécurité de leur emploi : environ un jeune salarié sur vingt sait qu'il ne sera pas réengagé (4,8%) et un sur sept craint de perdre son emploi, malgré un contrat à durée indéterminée (14%).

Tableau 2.4

Répartition des jeunes salariés de moins de 30 ans selon la perception de leur propre sécurité d'emploi, en Belgique francophone, en 2007, en %

Source : VENDRAMIN, P. *Les jeunes, le travail et l'emploi. Enquête auprès des salariés de moins de 30 ans en Belgique francophone. 2007*

Je n'ai pas de crainte pour ma sécurité d'emploi	42,2
Je ne sais pas me prononcer	21,7
Je suis engagé à durée indéterminée mais je pense que je pourrais perdre mon emploi	14,6
Je suis engagé à durée déterminée mais je serai probablement réengagé à la fin de mon contrat	12,5
Je suis engagé à durée déterminée et je sais que je ne serai pas réengagé à la fin de mon contrat	4,8

La valeur du travail dans la société

L'étude sur les jeunes et le rapport au travail a également tenté de savoir quelle est la place du travail dans la vie des jeunes et quelles sont leurs attentes par rapport aux différentes dimensions du travail : instrumentale, sociale et symbolique ²¹.

Les résultats que nous allons présenter sur la perception des jeunes par rapport à la valeur du travail nécessiteraient, pour trouver tout leur sens, d'être mis en relation avec les conditions objectives de l'entrée

des jeunes sur le marché du travail, que nous avons observées précédemment.

D'une manière générale, les résultats de l'enquête montrent que les jeunes ont beaucoup d'attentes à l'égard du travail. De nombreux aspects sont considérés par la grande majorité des jeunes comme étant « très importants » et « plutôt importants » et ce, dans les différentes dimensions du travail qui ont été envisagées.

²⁰ Pour des questions plus précises sur la méthodologie de l'enquête, nous renvoyons le lecteur au rapport suivant : VENDRAMIN, P. *Les jeunes, le travail et l'emploi : enquête auprès des salariés de moins de 30 ans en Belgique francophone*. FTU - Jeunes CSC, 2007.

²¹ Dans la littérature, on distingue généralement trois dimensions dans le rapport au travail. L'équipe de recherche de l'enquête définit ces trois dimensions comme suit.

La première dimension est appelée *instrumentale* et fait référence aux attentes « matérielles » par rapport au travail : le salaire, l'importance du revenu et des possibilités de promotion.

La deuxième dimension est *sociale* et fait référence à l'importance des relations humaines.

La troisième dimension, appelée *symbolique*, concerne les possibilités de développement personnel, la capacité de s'épanouir et de s'exprimer dans son activité, l'intérêt pour le contenu du travail, le sentiment de réussite, le niveau d'autonomie et l'utilité sociale. Voir VENDRAMIN, op. cit., pp. 29-30.

Le fait de bien gagner sa vie (dimension instrumentale) est un aspect important pour 89,9% des jeunes salariés interrogés, mais les résultats du tableau ci-dessous

montrent que l'aspect financier est loin de constituer chez les jeunes le seul aspect important dans le rapport au travail.

Tableau 2.5

Les dimensions plus ou moins importantes du travail chez les salariés de moins de 30 ans, en Belgique francophone, en 2007, en %

Note: Le pourcentage moyen correspond à la moyenne des % de l'ensemble des items (catégories « très important » ou « plutôt important ») repris dans la dimension.

Source : VENDRAMIN, P. *Les jeunes, le travail et l'emploi. Enquête auprès des salariés de moins de 30 ans en Belgique francophone. 2007*

	Très important + plutôt important	Sans avis	Plutôt pas important + pas du tout important
Dimension instrumentale (% moyen)	79,7	13,2	7,1
Bien gagner sa vie	89,9	7,1	3,0
Ne pas risquer le chômage	84,4	12,0	3,6
Avoir des bons horaires	82,0	11,7	6,3
Avoir de bonnes vacances	79,4	14,2	6,4
Etre payé en fonction de ce qu'on rapporte	74,8	14,5	10,7
Pouvoir espérer une promotion	67,8	19,4	12,8
Dimension sociale (% moyen)	91,7	5,2	3,1
Etre dans une bonne ambiance de travail	97,6	1,7	0,7
Rencontrer des gens	85,8	8,8	5,4
Dimension symbolique (% moyen)	90,6	6,8	2,6
Continuer à apprendre des choses	96,6	2,1	1,3
Pouvoir utiliser ses capacités	96,4	2,8	0,8
Avoir de l'initiative	95,2	3,6	1,2
Avoir l'impression de réussir quelque chose	93,5	4,7	1,8
Faire quelque chose d'intéressant	92,2	5,8	2,0
Etre bien considéré	89,2	6,6	4,2
Avoir des responsabilités	84,4	10,4	5,2
Faire quelque chose d'utile pour la société, les autres	77,3	18,3	4,4
Avoir des responsabilités	84,4	10,4	5,2
Faire quelque chose d'utile pour la société, les autres	77,3	18,3	4,4

L'ambiance de travail (« être dans une bonne ambiance de travail », voir dimension sociale dans le tableau ci-dessus) est par exemple un aspect qui apparaît comme plutôt ou très important pour 97,6% des jeunes salariés. Sur le plan de la dimension « symbolique » du travail, le fait de « continuer à apprendre des choses », de « pouvoir utiliser ses capacités » sont des aspects importants pour les jeunes salariés dans leurs attentes par rapport au travail. Plus de 96% des répondants considèrent ces aspects du travail comme très ou plutôt importants.

Nous voyons, dans les propos tenus par les jeunes, que chacune des dimensions du travail nécessite d'être satisfaite. Cependant, si l'on compare les réponses des jeunes pour ces différentes dimensions, il apparaît que la dimension qui recueille le plus d'importance (degré d'importance élevé ou plutôt élevé) dans les réponses

des jeunes salariés est la dimension sociale : la moyenne de l'importance accordée par les répondants pour les items repris dans cette dimension est, en effet, de 91,7% contre 90,6% de moyenne pour la dimension symbolique et 79,7% pour la dimension instrumentale.

Les résultats de l'enquête ont, à ce propos, montré que les jeunes se différencient des autres générations dans le poids qu'ils accordent à chacune des dimensions. Les auteurs de la recherche suggèrent en effet que l'on assisterait à un nouvel équilibre entre les dimensions instrumentales du travail et les dimensions sociales et symboliques, le rapport au travail chez les jeunes n'étant pas exclusivement dominé par la seule dimension instrumentale. Les résultats suivants, sur la valeur du travail chez les jeunes salariés, viennent renforcer cette analyse.

Dans le cadre de l'enquête, les jeunes salariés ont dû se positionner sur une échelle de satisfaction allant de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord » par

rapport à une série d'idées en relation avec le travail. Le tableau suivant synthétise la perception des jeunes à l'égard du travail.

Tableau 2.6

Perception de la valeur du travail dans la société chez les salariés de moins de 30 ans, en Belgique francophone, en 2007, en %

Source : VENDRAMIN, P. *Les jeunes, le travail et l'emploi. Enquête auprès des salariés de moins de 30 ans en Belgique francophone. 2007*

	Tout à fait d'accord et plutôt d'accord	Sans avis	Plutôt pas d'accord et pas du tout d'accord
Pour s'épanouir, il faut avoir un travail	86,1	7,0	6,9
C'est dégradant de recevoir de l'argent sans avoir à travailler pour cela	42,1	29,1	28,8
Les gens qui ne travaillent pas sont paresseux	26,2	25,5	48,3
Travailler est un devoir vis-à-vis de la société	55,6	22,2	22,2
Les gens ne devraient pas être obligés de travailler s'ils ne le souhaitent pas	18,3	24,0	57,7
Le travail devrait toujours passer en premier même si cela veut dire moins de temps libre	20,8	12,0	67,8
Il faut travailler pour vivre	84,6	5,9	9,5

En 2007, en Belgique francophone, le travail apparaît comme une nécessité qui est acceptée par la grande majorité des jeunes qui sont plus de 84% à considérer qu'il faut travailler pour vivre. Cependant, une autre dimension du travail est mise en évidence dans leur discours car ils soulignent également, dans les mêmes proportions, qu'il faut avoir un travail pour s'épanouir (86%). Cela signifie que le travail est un moyen parmi d'autres, pour les jeunes, de s'épanouir. Les jeunes soulignent cependant que le travail, s'il est central, n'est pas au cœur de leur vie : 68% des jeunes sont en désaccord avec l'idée selon laquelle le « travail devrait toujours passer en premier même si cela veut dire moins de temps libre ». Sur un plan plus civique, les

jeunes semblent plus partagés en ce qui concerne la notion de devoir vis-à-vis de la société. En effet, deux jeunes sur cinq ne partagent pas le fait que « travailler est un devoir vis-à-vis de la société » ou ne savent pas se prononcer par rapport à cette idée.

On observera, par ailleurs, une certaine tolérance chez les jeunes vis-à-vis de ceux qui ne travaillent pas : 48,3% des jeunes salariés déclarent, en effet, ne pas être d'accord avec l'idée selon laquelle « les gens qui ne travaillent pas sont paresseux ». Par contre, ils restent majoritaires (57,7%) à ne pas accepter le fait que « les gens ne devraient pas travailler s'ils ne le souhaitent pas ».

Si l'on prend en compte le niveau de diplôme des répondants, on voit apparaître des nuances

intéressantes en ce qui concerne les perceptions de la valeur du travail chez les jeunes.

Tableau 2.7

Perception de la valeur du travail dans la société selon le niveau de diplôme chez les salariés de moins de 30 ans, en Belgique francophone, en 2007, en %

Source : VENDRAIN, P. *Les jeunes, le travail et l'emploi. Enquête auprès des salariés de moins de 30 ans en Belgique francophone, 2007*

	Tout à fait d'accord + plutôt d'accord		
	Supérieur (type long +type court)	Secondaire supérieur	Secondaire inférieur + primaire
Pour s'épanouir, il faut avoir un travail	Pas de différence significative		
C'est dégradant de recevoir de l'argent sans avoir à travailler pour cela	31,9	45,6	49,6
Les gens qui ne travaillent pas sont paresseux	20,4	29,8	37,0
Travailler est un devoir vis-à-vis de la société	Pas de différence significative		
Les gens ne devraient pas être obligés de travailler s'ils ne le souhaitent pas	21,6	16,3	15,8
Le travail devrait toujours passer en premier même si cela veut dire moins de temps libre	15,0	21,9	33,8
Il faut travailler pour vivre	Pas de différence significative		

Une série d'idées autour de la valeur du travail ne varient pas avec le niveau de diplôme des répondants, comme le fait d'avoir un travail pour s'épanouir, de travailler pour vivre, d'avoir un devoir vis-à-vis de la société...

pas avec le niveau de diplôme des répondants, comme le fait d'avoir un travail pour s'épanouir, de travailler pour vivre, d'avoir un devoir vis-à-vis de la société...

Par contre, on note que les moins diplômés considèrent davantage le fait de recevoir de l'argent sans avoir à travailler comme dégradant. Presqu'un jeune sur deux faiblement diplômé partage cette perception contre moins d'un jeune salarié sur trois en possession d'un diplôme de niveau supérieur. Ce sont également les jeunes les moins diplômés qui portent un regard plus sévère sur les personnes qui ne travaillent pas, étant plus d'un jeune salarié sur trois (37%) à estimer que « les gens qui ne travaillent pas sont paresseux ».

Enfin, les jeunes salariés avec un faible niveau d'éducation sont également deux fois plus nombreux que les diplômés du supérieur (33,8% contre 15%) à déclarer que « le travail devrait toujours passer en premier lieu, même si cela signifie moins de temps libre ».

L'étude conclut que le niveau d'éducation des jeunes salariés ne vient pas modifier profondément les tendances observées chez l'ensemble des jeunes en

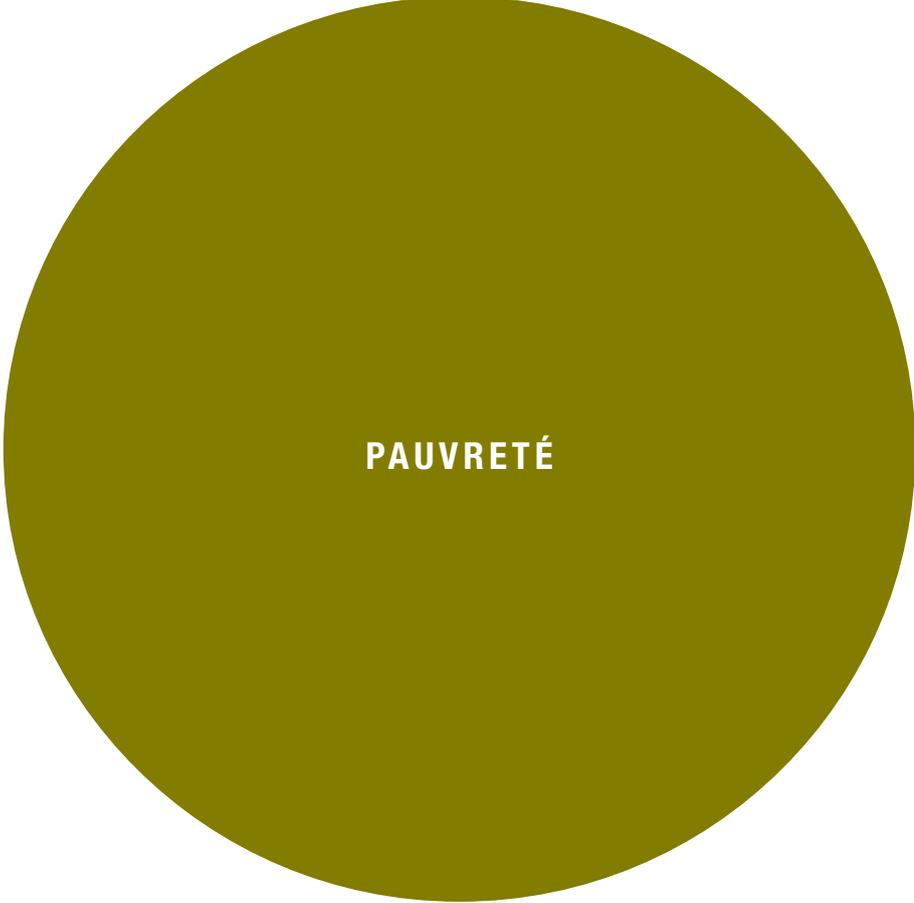
ce qui concerne la valeur centrale du travail, mais que « sa puissance morale s'atténue avec la croissance du capital culturel ²² ».

Il aurait sans doute été intéressant de pouvoir comparer la perception des jeunes par rapport au travail à celles de leurs aînés, mais selon Patricia Vendramin, les formes d'engagement dans le travail sont surtout façonnées par la trajectoire des personnes dans l'emploi et par les expériences en emploi. « On ne peut comprendre les valeurs, les attitudes et les comportements en lien avec le travail sans prendre en compte la trajectoire des individus ; c'est sans doute là que les générations se distinguent le plus » ²³.

Nous avons tenté, dans la partie consacrée aux jeunes et à l'emploi, de dresser une photographie statistique de la situation des jeunes sur le marché du travail, en soulignant à certains moments des mécanismes comparables entre les jeunes et d'autres générations sur le marché du travail. A d'autres moments, nous avons pointé les différenciations selon le sexe, les tranches d'âge, mais aussi à l'intérieur même du groupe des jeunes. Ces derniers sont loin de constituer un groupe homogène et il apparaît de plus en plus nécessaire de décomposer cette période de la vie en différentes étapes, pour mieux comprendre et interpréter les caractéristiques de l'insertion professionnelle des jeunes filles et des jeunes garçons, en particulier leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail et l'insécurité qui en découle par rapport à leur avenir professionnel.

²² VENDRAMIN, P. « Le rapport au travail des jeunes ». *Wallonie*, n° 94, mars-avril 2008, p. 65.

²³ Op.cit., p.59.



Les données relatives au taux de risque de pauvreté montrent que si, en moyenne, environ 1/5 des Wallon-nes font face à un risque accru de pauvreté, les enfants, les jeunes de moins de 25 ans et les personnes âgées sont particulièrement exposés. Leur taux de risque de pauvreté atteint en effet 24%, alors que les 25-65 ans présentent un taux de l'ordre de 15%. Pour évaluer le risque de pauvreté, l'âge est un facteur explicatif mais d'autres éléments sont aussi à prendre en compte comme le type de ménage dans lequel on vit, le niveau d'éducation ou encore la situation sur le marché du travail. On notera ainsi que les isolé-e-s, les familles monoparentales, les chômeurs, les personnes présentant un faible niveau d'éducation semblent particulièrement vulnérables.

Lorsque l'on examine les chiffres relatifs au revenu d'intégration sociale (RIS), on constate qu'en Wallonie, un bénéficiaire sur trois a moins de 25 ans ou encore que 42% des bénéficiaires ont moins de 30 ans. C'est en Wallonie que la part des jeunes bénéficiaire du droit à l'intégration sociale est la plus importante, Bruxelles comptant quant à elle proportionnellement plus de bénéficiaires dans la tranche 25-39 ans que les autres régions. C'est, par contre, en Flandre que l'on retrouve la part la plus importante des bénéficiaires âgés de 50 ans et plus relevant du revenu d'intégration.

En matière de crédit et d'endettement, les données émanant de la Centrale des crédits aux particuliers de la BNB montrent qu'en 2009, 20% des jeunes de moins de 25 ans ont déjà contracté un crédit, alors qu'ils sont 70% parmi les 25-34 ans et 80% parmi les 35-44 ans. Si l'on regarde les emprunteurs défaillants, on peut relever que les personnes de moins de 45 ans semblent rencontrer proportionnellement plus de difficultés à honorer leurs engagements que leurs aînés. Enfin, on relèvera un positionnement différent des jeunes face au crédit selon qu'il s'agit de crédits à la consommation ou de crédits hypothécaires. En effet, si l'on compare, par exemple, l'âge des emprunteurs ayant conclu un nouveau contrat en 2009 et l'âge des personnes présentant une défaillance en 2009, on constate, pour les crédits à la consommation, que les moins de 35 ans représentent 28,1% du total des emprunteurs mais 40,2% des emprunteurs défaillants. A l'inverse, pour les crédits hypothécaires, 38,8% des emprunteurs de 2009 avaient moins de 35 ans mais ils ne représentaient « que » 26,1% des personnes présentant un défaut de paiement. Il semble donc que, pour cette tranche d'âge, le remboursement des crédits hypothécaires soit plus systématique ou pose moins problème que le remboursement des crédits à la consommation.

Risque de Pauvreté

Selon les chiffres de l'enquête EU-SILC 2008, en Wallonie, quasi une personne sur cinq (19,5%) connaît un risque accru de pauvreté²⁴. Cela signifie que 19,5% de la population wallonne ne dispose pas d'un revenu de 10 788 euros par an ou 899 euros par mois pour un isolé, ou de 22 654 euros par an ou 1 888 euros par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants. Les disparités régionales sont importantes. En effet, en Flandre, ce taux s'élève à 10%, pour une moyenne belge de 14,7%. A l'échelon européen, la Belgique se situe dans la moyenne des pays de l'Union (UE-15) (taux moyen de 16%), alors que la Flandre se situe parmi les « meilleurs élèves »

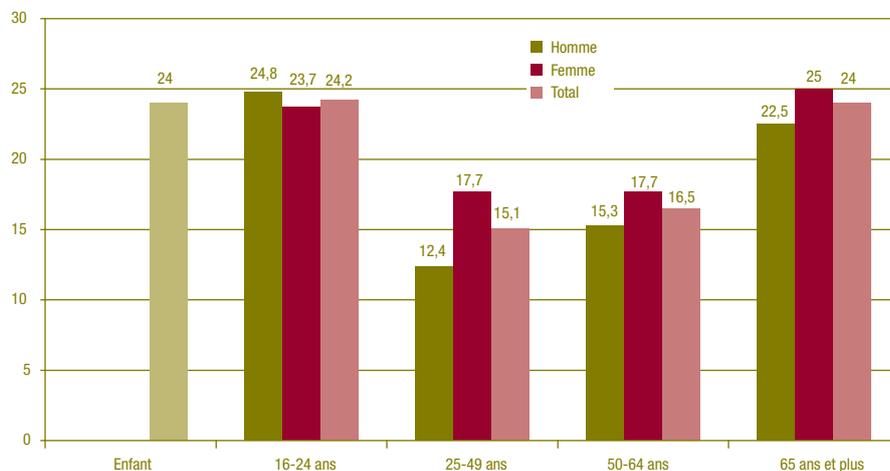
et que la Wallonie est proche des moins bons scores européens.

Lorsque l'on examine les données selon certains critères comme le sexe, l'âge, le statut professionnel ou encore la situation familiale, on peut constater que certains profils semblent particulièrement à risque. Comme nous allons le voir, les enfants et les jeunes de moins de 25 ans figurent parmi ceux-ci. Notons encore qu'au niveau des formes familiales, ce sont les isolé-es et les familles monoparentales qui sont surexposés au risque de pauvreté.

Graphique 3.1

Taux de risque de pauvreté selon l'âge et le sexe, en Wallonie, en 2008, en %

Source : DGSIE – EU-SILC 2008



Au vu de ce graphique, le taux de risque de pauvreté est particulièrement important pour les jeunes et les personnes âgées vivant en Wallonie. En effet, en 2008, près d'un quart des moins de 25 ans et des 65 ans et plus présentent un risque accru de pauvreté; ce taux étant de l'ordre de 15% à 16% pour les 25-64 ans. Une part des 16-24 ans est constituée de ménages composés exclusivement d'étudiants, qui sont exclus du calcul de la pauvreté dans certains pays car on estime qu'ils font en quelque sorte encore partie du ménage de leurs parents si ceux-ci subviennent à leurs

besoins. Ce n'est pas le choix qui a été fait en Belgique, même s'il faut garder à l'esprit que ce type de situation existe. Il est toutefois difficile de quantifier la part de ces ménages qui est réellement en risque de pauvreté et celle qui a recours à l'aide parentale²⁵. Les autres sections relatives au revenu d'intégration sociale et à l'endettement ne souffrent pas de cet écueil.

La pauvreté infantile, à savoir le risque de pauvreté parmi les moins de 16 ans, est particulièrement préoccupante en raison notamment du risque d'engrenage dans la

²⁴ Les indicateurs définis conjointement par les Etats-membres européens sont basés sur un seuil de pauvreté fixé à 60% du revenu médian national. Par « revenu », on doit entendre le revenu équivalent disponible. Le revenu disponible total d'un ménage s'entend comme l'ensemble des revenus monétaires nets perçus au cours de l'année précédant l'enquête (2007 dans le cas de l'enquête 2008) par ce ménage et les membres qui le composent au moment de l'interview. Le revenu disponible du ménage est divisé par une échelle d'équivalence, afin de tenir compte de la taille et de la composition du ménage. Il est attribué à chaque membre du ménage. L'échelle retenue dans les évaluations qui vont suivre est l'échelle dite « OCDE modifiée », qui attribue un poids de 1 pour le premier adulte, de 0,5 pour les autres adultes (de 14 ans ou plus) et de 0,3 pour les personnes de moins de 14 ans. Ainsi, le revenu d'un couple avec deux enfants est divisé par 2,1 (1+0,5+2*0,3) pour être comparé au revenu d'un isolé. Le revenu médian est celui qui se situe au centre de la distribution des revenus (classés par ordre de grandeur). Lorsque le revenu d'un ménage se situe en dessous de ce seuil, on parlera de risque accru de pauvreté. Pour les chiffres régionaux, c'est un seuil national, et non un seuil spécifique à la Wallonie ou à la Flandre, qui a été retenu, dans une optique de comparaison du niveau de bien-être à un référent national unique.

²⁵ Le concept de revenu dans l'enquête EU-SILC prend en compte les transferts de revenus entre ménages (en théorie) mais pas les transferts en nature.

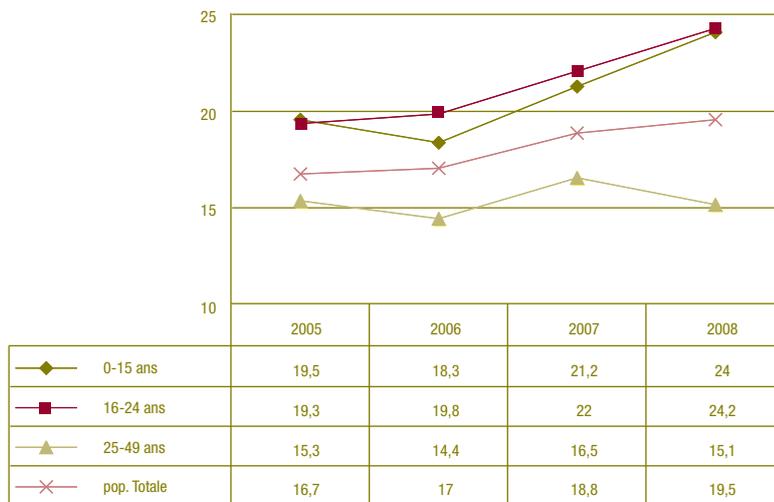
pauvreté. En 2008, ce phénomène concerne 24% des enfants vivant en Wallonie, pour 16,6% des enfants vivant en Belgique, la moyenne européenne étant de 19%. Les facteurs explicatifs de cette pauvreté infantile sont liés au type de ménage auquel ces enfants appartiennent ou encore dans la situation des parents sur le marché du travail. Par exemple, comme nous l'avons vu dans la publication « *Egalité entre les femmes et hommes en Wallonie. Photographie statistique.* », les personnes vivant dans un ménage

avec enfants dépendants dont aucun des membres ne travaille, présentent un risque de pauvreté de 76,8% en Wallonie. De tous les cas de figure, les situations les plus problématiques sont vécues par les enfants vivant dans des ménages monoparentaux sans emploi. Par contre, on peut constater que de toutes les catégories d'âge, ce sont les 25-49 ans qui connaissent le taux de pauvreté le plus faible (15,1%), suivies des 50-64 ans (16,5%).

Graphique 3.2

Evolution du taux de risque de pauvreté selon l'âge, en Wallonie, de 2005 à 2008, en %

Source : DGSIE – EU-SILC 2005, 2006, 2007, 2008



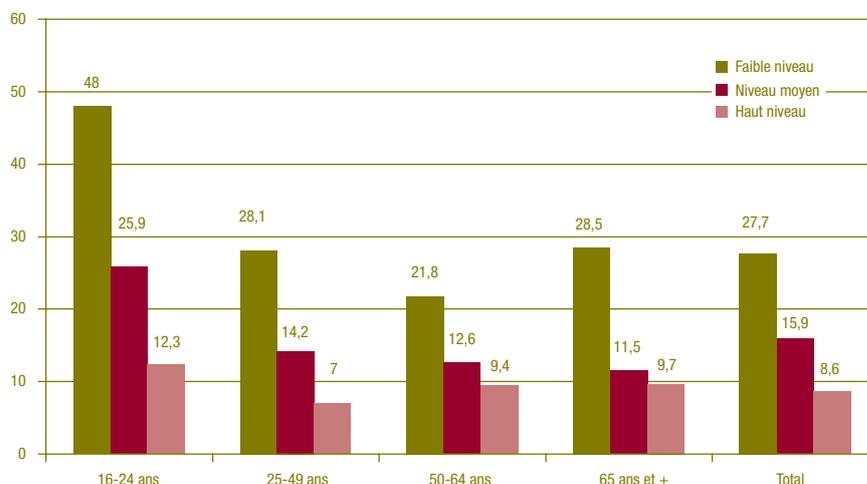
Le graphique ci-dessus montre une certaine stabilité dans le niveau de pauvreté de la classe d'âge 25-49 ans (15% en moyenne), alors que le taux de risque de pauvreté global de la population wallonne a tendance à augmenter ces dernières années. Cette

hausse est d'ailleurs assez conséquente pour les enfants et les jeunes de moins de 25 ans au cours des dernières années d'enquête, puisque les taux de pauvreté de ces classes d'âge passent d'environ 19% en 2005 à 24% en 2008.

Graphique 3.3

Taux de risque de pauvreté selon l'âge et le niveau d'éducation, en Wallonie, en 2008, en %

Source : DGSIE – EU-SILC 2008



Ce graphique montre de manière assez évidente que l'éducation joue un rôle protecteur face au risque de pauvreté. Lorsque l'on examine les chiffres globaux, on note en effet que le taux de risque de pauvreté est de 27,7% pour les faiblement qualifiés, de 15,9% pour les diplômés du secondaire et de 8,6% pour les personnes diplômées de l'enseignement supérieur²⁶. Ce constat est valable quelle que soit la tranche d'âge envisagée.

Enfin, pour terminer, rappelons que les résultats de l'enquête SILC sur la pauvreté ne permettent pas de rencontrer les personnes qui vivent en situation

d'extrême pauvreté (difficiles à localiser, à enquêter, à conserver d'année en année dans le panel). Les résultats qui ont été présentés ne reflètent qu'une partie des situations de pauvreté qui existent en Wallonie et doivent, pour cette raison, être interprétés avec la plus grande prudence. Ils présentent néanmoins un intérêt non négligeable car ils permettent d'apporter un ordre de grandeur et une base de discussion pour l'analyse. Ils présentent l'intérêt par ailleurs de souligner/identifier, notamment au sein de la population wallonne, quels sont les groupes d'individus qui présentent un risque accru de pauvreté.

Le revenu d'intégration sociale

Les CPAS disposent de plusieurs instruments pour mettre en œuvre le droit à l'intégration sociale (DIS), en vigueur depuis 2002. Cela peut en effet se traduire par une mise à l'emploi, par l'octroi du revenu d'intégration, par un projet individualisé d'intégration sociale ou par une combinaison de ces éléments²⁷. Les montants du revenu d'intégration sociale (RIS) ont été indexés au 1^{er} septembre 2010 : ils s'élèvent dorénavant à 493,54 EUR pour une personne cohabitante, à 740,32 EUR pour une personne isolée, et à 987,09 EUR pour une personne avec famille à charge. Notons que bien que le mécanisme de liaison de ces allocations au bien-être ait pris effet pour la

première fois en 2009-2010, les montants du RIS se situent toujours en deçà du seuil de pauvreté (qui s'élève à 899 EUR par mois pour un isolé, chiffres 2008).

En 2009, en Belgique, la moyenne mensuelle du nombre de bénéficiaires du droit à l'intégration sociale était de 90 789 personnes. En Wallonie, on en dénombrait 40 784, soit 44,9% du nombre de bénéficiaires belges; les autres étant répartis entre la Flandre (24 870, soit 27,4%) et la Région de Bruxelles-Capitale (25 135, soit 27,7%).

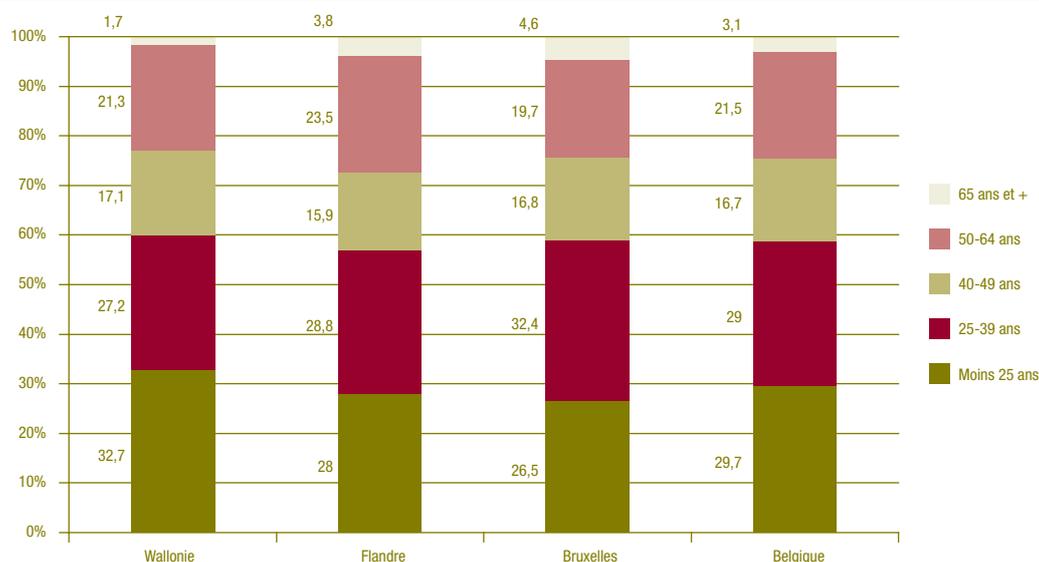
²⁶ Faible niveau d'éducation : ces personnes disposent au maximum du certificat de l'enseignement secondaire inférieur. Niveau moyen d'éducation : ces personnes sont diplômées de l'enseignement secondaire supérieur ou post-secondaire. Haut niveau d'éducation : ces personnes sont diplômées de l'enseignement supérieur.

²⁷ Voir site du SPP Intégration sociale <<http://www.mi-is.be>>.

Graphique 3.4

Répartition des bénéficiaires du revenu d'intégration (en moyenne mensuelle) par classes d'âge, selon les régions et en Belgique, en 2009, en %

Source : SPP Intégration sociale – Calculs propres



Un regard sur la répartition par classes d'âge montre que la Wallonie compte, plus que les autres régions, un grand nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration âgés de moins de 25 ans (32,7%). Bruxelles compte, proportionnellement plus que les autres régions, de

bénéficiaires dans la tranche des 25-39 ans (32,4%). Par contre, c'est en Flandre que l'on retrouve la part plus importante des bénéficiaires âgés de 50 ans et plus (27,3% en Flandre, contre 24,3% à Bruxelles et 23% en Wallonie).

Tableau 3.1

Répartition des bénéficiaires du revenu d'intégration, selon le sexe et par catégories d'âge, en Wallonie, en 2009

Source : SPP Intégration sociale – Calculs propres

	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes %
Moins 25 ans	6 118	7 209	13 326	54
25-39 ans	5 200	5 902	11 101	53,2
40-49 ans	2 637	4 347	6 984	62,2
50-64 ans	2 810	5 880	8 690	67,7
65 ans et +	249	434	683	63,5
Total	17 013	23 771	40 785	58,3

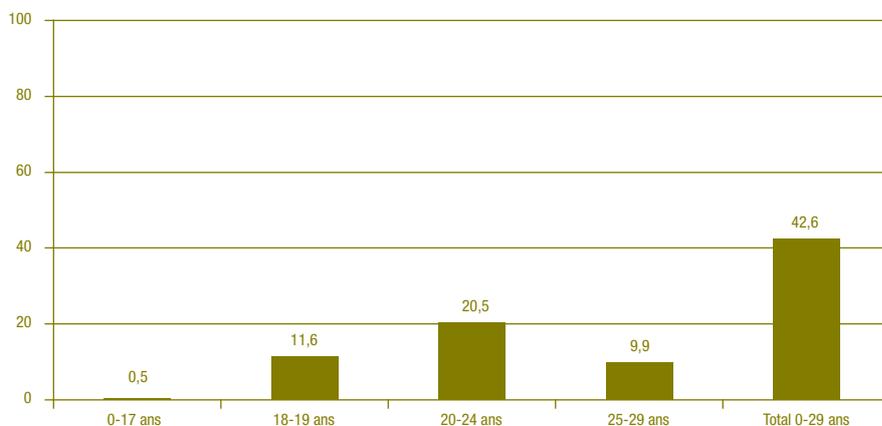
Le tableau ci-dessus montre que si les femmes sont majoritaires parmi les bénéficiaires du revenu d'intégration dans toutes les tranches d'âge (58,3%

en moyenne), leur part est particulièrement importante dans les tranches d'âge au dessus de 40 ans. Elles y représentent quasi 2/3 des bénéficiaires.

Graphique 3.5

Part des jeunes de moins de 30 ans parmi les bénéficiaires du revenu d'intégration, en Wallonie, en 2009, en %

Source : SPP Intégration sociale – Calculs propres



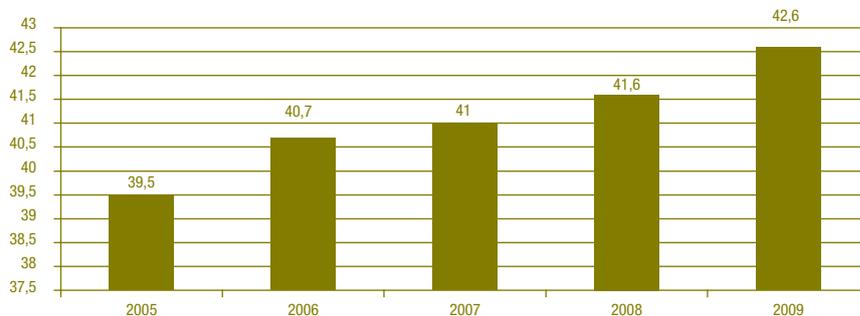
Comme nous l'avons déjà indiqué, la Wallonie compte un grand nombre de jeunes parmi les bénéficiaires du RIS de la région. Si l'on observe la catégorie des moins

de 30 ans ²⁸, on constate qu'ils constituent 42,6% du total des bénéficiaires. La tranche des 20-24 ans représente à elle seule 1/5 des bénéficiaires du RIS.

Graphique 3.6

Evolution de la part des jeunes de moins de 30 ans parmi les bénéficiaires du revenu d'intégration, en Wallonie, de 2005 à 2009, en %

Source : SPP Intégration sociale – Calculs propres



Un regard sur l'évolution de la part des jeunes de moins de 30 ans parmi les bénéficiaires du RIS montre qu'elle augmente de manière assez régulière d'année en année. Ainsi, si les moins de 30 ans représentaient 39,5% des

bénéficiaires wallons en 2005, ils en représentent 42,6% en 2009. Cette croissance n'est pas spectaculaire mais elle n'en reste pas moins constante et interpellante.

²⁸ Les graphiques 3.5 et 3.6 portent sur la catégorie des moins de 30 ans (alors que l'on utilise plus souvent la catégorie des moins de 25 ans pour les données sur le RIS) afin de donner une idée de la situation du groupe « jeunes » dans son ensemble, selon la conception de cette brochure.

Le crédit et l'endettement

Selon les données recueillies auprès des services de médiation de dettes agréés en Wallonie ²⁹, il apparaît que les jeunes de moins de 25 ans ne figurent pas parmi les profils les plus à risque en matière de surendettement. En 2008, 75% des personnes suivies par ces services avaient entre 25 et 54 ans, la part des personnes de moins de 25 ans et des personnes de 55 ans et plus étant inférieures à ce qu'elles représentent au sein de la population wallonne. Il serait cependant utile de savoir si les jeunes surendettés sont peu présents dans les statistiques des services de médiation de dettes parce qu'ils ne constituent pas un groupe à risque ou parce qu'ils ne fréquentent pas les services de médiation de dettes... Il semble en tout cas intéressant de regarder comment les jeunes se positionnent face au crédit et aux éventuelles difficultés de remboursement, étapes souvent préalables à un basculement dans le surendettement, même si, soulignons-le, le surendettement peut avoir d'autres causes que le crédit (défaut de paiement pour des dépenses courantes de logement, de soins de santé, d'énergie...).

Les données de la Centrale des crédits aux particuliers de la BNB permettent de connaître l'ensemble des contrats de crédits à la consommation et de crédits hypothécaires conclus en Belgique par des personnes physiques. Elles permettent également de connaître le nombre de personnes enregistrées pour un ou plusieurs crédits défaillants, celles-ci étant alors enregistrées dans le « fichier négatif » de la Centrale.

Le nombre total d'emprunteurs enregistrés dans la Centrale atteint, en 2009, 4 899 920 personnes (+1,9 % depuis 2008). Cela signifie que 56,8% de la population belge majeure a conclu au moins un contrat d'emprunt. Cela correspond à 8 157 065 contrats de crédits enregistrés dans la Centrale, soit une progression de 3,2% depuis l'année précédente. Enfin, le nombre d'emprunteurs ayant un défaut de paiement progresse de 3,6% en 2009 pour atteindre 356 611 personnes. Cela correspond à 4,1% de la population majeure du Royaume. La majorité de ces personnes (82,2%) a un ou deux défauts de paiement.

Tableau 3.2

Répartition des emprunteurs et emprunteurs avec défaut de paiement enregistrés dans la Centrale par classe d'âge, en Belgique, en 2009, en %

Source : BNB (Banque Nationale de Belgique), Centrale des crédits aux particuliers. 2009

Age	Emprunteurs N = 4 899 920	Emprunteurs défaillants N = 356 611
18-24 ans	3,6	6,1
25-34 ans	19,9	27,2
35-44 ans	25,9	28,2
45-54 ans	24,7	22,6
55-64 ans	16,1	11,1
65 ans et +	9,8	4,8
Total	100	100

Lorsque l'on compare, dans chaque classe d'âge, le nombre d'emprunteurs défaillants en regard du nombre d'emprunteurs de cette tranche d'âge, on peut relever que les personnes de moins de 45 ans semblent avoir proportionnellement plus de difficultés

à honorer leurs engagements que leurs aînés. En effet, les tranches d'âges de 18-24, 25-34 et 35-44 ans sont surreprésentées parmi les emprunteurs défaillants, alors que les 45 ans et plus sont dans la situation inverse.

²⁹ L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement effectue chaque année une enquête auprès des services de médiation de dettes agréés en Wallonie. Cette enquête permet d'avoir des informations sur les dossiers traités par ces services, qu'il s'agisse de procédures de règlement collectif de dettes ou de dossiers de médiation non judiciaire. Elle permet également d'avoir des indications sur le profil des personnes suivies par ces services. Le lecteur trouvera plus de détails sur la question du surendettement dans la brochure *Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique*.

Tableau 3.3

Part de la population majeure avec au moins un contrat et part de la population majeure avec au moins un contrat défaillant, en Belgique, en 2009, en %

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers. 2009

Age	Part de la population majeure avec au moins un contrat Moyenne = 56,8%	Part de la population majeure avec au moins un contrat défaillant Moyenne = 4,1%
18-24 ans	19,4	2,4
25-34 ans	69,6	6,9
35-44 ans	79,4	6,3
45-54 ans	77,0	5,1
55-64 ans	61,3	3,1
65 ans et +	25,9	0,9

Au regard de ces chiffres, on remarque qu'environ 7 personnes sur 10 parmi les 25-34 ans et 8 personnes sur 10 parmi les 35-44 ans ont contracté au moins un emprunt. Parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans, ils ne

sont que 2 sur 10 dans ce cas. En ce qui concerne les contrats défaillants, on constate que ce sont les 25-34 ans et les 35-44 ans qui ont le plus de difficultés à honorer leurs dettes.

Tableau 3.4

Répartition des crédits selon l'âge de l'emprunteur lors de la conclusion du contrat (nouveaux contrats 2009) et lors de la défaillance (nouvelle défaillance 2009), en Belgique, en 2009, en %

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers. 2009

Age	Crédits à la consommation		Crédits hypothécaires	
	Contrats N = 1 236 408	Défaut de paiement N = 95 475	Contrat N = 378 468	Défaut de paiement N = 24 279
18-24 ans	6,7	11,4	5,6	2,4
25-34 ans	21,4	28,8	33,2	23,7
35-44 ans	24,7	26,9	30,6	35,9
45-54 ans	23,7	19,7	22,1	26,5
55-64 ans	15,3	9,1	7,2	9,4
65 ans et +	8,1	4,1	1,3	2,1
Total	100	100	100	100

Si l'on se penche sur l'âge des emprunteurs lors de la conclusion de nouveaux contrats, on peut constater des différences entre les deux grands types de crédits (crédits à la consommation et crédits hypothécaires). Ainsi, en observant les nouveaux contrats qui ont été conclus en 2009, on peut noter que les personnes dans les catégories d'âge 25-34 ans et 35-44 ans font davantage appel au crédit hypothécaire qu'au crédit à la consommation même si elles sont présentes dans les deux types de crédits. En effet, assez logiquement, le crédit hypothécaire semble se concentrer chez les personnes qui sont en première mi-temps de vie active puisque quasi 2/3 des nouveaux crédits hypothécaires ont été octroyés à des personnes entre 25 et 44 ans.

On relèvera encore que les 55 ans et plus ont, pour leur part, nettement plus recours au crédit à la consommation

qu'au crédit hypothécaire. Si l'on s'intéresse plus particulièrement à la situation des jeunes et que l'on compare l'âge des emprunteurs qui ont conclu un nouveau contrat d'emprunt en 2009 à l'âge de ceux qui ont eu une défaillance au cours de l'année 2009³⁰, on relèvera, pour les crédits à la consommation, que les moins de 35 ans représentent 28,1% du total des emprunteurs mais 40,2% des emprunteurs défaillants. A l'inverse, pour les crédits hypothécaires, 38,8% des emprunteurs de 2009 avaient moins de 35 ans mais ils ne représentaient « que » 26,1% des personnes présentant un défaut de paiement. Il semble donc que pour cette tranche d'âge, le remboursement des crédits hypothécaires pose moins problème que le remboursement des crédits à la consommation.

³⁰ Les emprunteurs qui ont conclu un nouveau contrat d'emprunt en 2009 ne sont, en principe, pas les mêmes que ceux qui ont eu des difficultés de remboursement en 2009 (sauf pour ceux qui ont eu des difficultés dès le début du remboursement du contrat d'emprunt).



4



SANTÉ

Les données relatives à la santé, au bien-être et aux comportements de santé sont issues de deux sources, d'une part, l'enquête de santé nationale 2008 par interview (ENS) et d'autre part, l'enquête « Health Behaviour in School-aged Children » (HBSC) réalisée pour la huitième fois en 2006 en Communauté française.

Selon l'enquête HBSC 2006 de la Communauté française, les jeunes filles sont plus nombreuses (8%) que les garçons (5%) à ne pas donner une évaluation positive de leur état de santé. Les jeunes ne vivant pas avec leurs deux parents et ceux vivant dans un milieu matériellement défavorisé sont significativement plus nombreux à se déclarer en moins bonne santé que les autres. Les résultats de l'enquête révèlent également que les enfants de l'enseignement professionnel sont significativement plus nombreux que ceux issus de l'enseignement général à se déclarer en moins bonne santé (11% et 5%, respectivement).

Entre 15 et 30 ans, les femmes souffrent proportionnellement plus que les hommes de difficultés psychologiques (39% contre 27%). Ces difficultés se font sentir différemment en fonction du sexe et de l'âge : la proportion de jeunes femmes concernées semble diminuer entre 15 et 30 ans tandis qu'elle augmente chez les jeunes hommes de cette tranche d'âge.

En Wallonie, 18% des jeunes filles et 12% des jeunes garçons de 15 à 24 ans déclarent avoir eu des pensées suicidaires au moins une fois au cours de leur vie. Ce phénomène est inversé pour la tranche d'âge 25-30 ans (11% des garçons et 18% des filles).

A travers l'enquête nationale de santé de 2008, on observe d'une manière générale que la surcharge pondérale des jeunes wallons diffère selon le sexe : pour toutes les tranches d'âge entre 2 et 17 ans, la proportion de jeunes en surcharge pondérale avoisine les 20% chez les garçons et 18% chez les filles.

Cette enquête observe par ailleurs une relation entre le niveau d'aisance matérielle et le risque de surcharge pondérale. Les résultats révèlent un plus faible pourcentage de jeunes en surcharge pondérale dans les milieux à score d'aisance élevé (11%) par rapport aux milieux à scores d'aisance moyen (14%) et faible (17%).

A l'âge où les jeunes découvrent la sexualité, il est important d'évaluer leurs connaissances et les risques qu'ils peuvent courir afin de les sensibiliser aux précautions indispensables. Face à la problématique des maladies sexuellement transmissibles, bien que les jeunes soient au courant des risques de relations à partenaires multiples, cette pratique semble fortement augmenter : en 2006, plus 20% des jeunes de 15 à 18 ans ayant déjà eu une relation sexuelle ont déclaré avoir eu des relations sexuelles avec plus d'un partenaire, ce pourcentage était de 16% en 2002.

L'utilisation d'une méthode contraceptive n'est pas automatique : chez les filles, ce sont celles âgées de 17-18 ans qui utilisent le plus la pilule contraceptive (76% chez les 15-16 ans, 87% chez les 17-18 ans et 83% chez les 19-22 ans). Chez les garçons, l'usage du préservatif diminue au fur et à mesure que l'âge augmente (78% chez les 15-16 ans, 66% chez les 17-18 ans et 50% chez les 19-22 ans).

Les assuétudes sont des problèmes débutant tôt et entraînant des conséquences sur la santé à long terme. En ce qui concerne la consommation d'alcool, les résultats de l'enquête de santé 2008 révèlent qu'en Wallonie, le pourcentage de la population de 15 ans et plus s'adonnant à une hyperalcoolisation, définie comme le fait de boire au moins une fois par semaine plus de cinq verres pour les hommes et quatre verres pour les femmes en l'espace de deux heures, est de 7% : les hommes étant presque quatre fois plus nombreux que les femmes à s'adonner

à cette pratique (11% et 3%, respectivement). Entre 25 et 30 ans, l'hyperlcoolisation touche 20% des hommes. Parmi les jeunes de 15 à 24 ans, 11% des hommes et 6% des femmes sont concernés.

En Wallonie, les hommes sont plus nombreux que les femmes à être de gros consommateurs de cigarettes (c'est-à-dire à fumer plus de 20 cigarettes par jour selon la définition reprise par l'Enquête Nationale de Santé) : 12% des hommes contre 7% des femmes. Le tabagisme intense évolue différemment chez les jeunes selon le sexe et l'âge : chez les hommes, le pourcentage de « gros fumeurs » augmente avec l'âge tandis que chez les femmes, la plus grande proportion de « gros fumeurs » s'observe parmi les jeunes filles de 15 à 24 ans.

Comme pour l'alcool et le tabac, les jeunes âgés aujourd'hui de 15-24 ans commencent à consommer du cannabis plus tôt que ceux des cohortes plus âgées : l'âge moyen est estimé à 15 ans 9 mois pour les garçons et 16 ans 2 mois pour les filles, tandis que la cohorte âgée aujourd'hui de 45-54 ans avait commencé à consommer du cannabis à 24 ans et 4 mois pour les garçons et 21 ans 3 mois pour les filles.

En conclusion, de nombreux indicateurs permettent de démontrer que les jeunes constituent un public cible particulièrement vulnérable, tant au niveau de leur santé mentale, de leurs relations affectives et sexuelles que face aux tentations vis-à-vis de l'alcool, du tabac et de la drogue.

Santé subjective

Selon l'enquête HBSC 2006, les jeunes scolarisés de la cinquième primaire à la dernière année du secondaire (9 à 22 ans) s'estiment, de façon générale, plutôt en bonne santé : 47% trouvent qu'ils sont en « très bonne » santé, 46% s'estiment en « assez bonne » santé alors que 7% d'entre eux évaluent leur santé comme « pas très bonne ». La proportion de jeunes n'estimant pas être en très bonne santé est stable entre les différentes enquêtes HBSC.

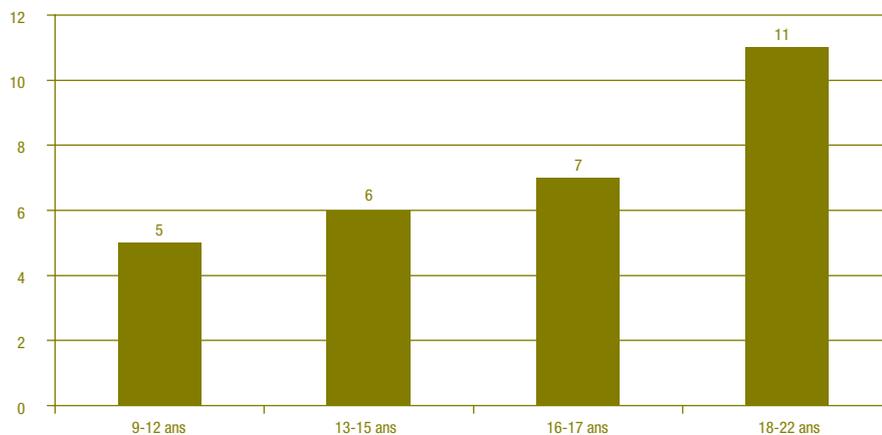
La perception subjective de la santé est différente selon le sexe : ainsi, les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à avoir une évaluation négative de leur santé (8% et 5%, respectivement).

Le graphique ci-dessous montre que l'évaluation négative de la santé augmente avec l'âge : le taux est de 5% pour la tranche d'âge 9-12 ans et culmine à 11% dans la tranche d'âge de 18-22 ans.

Graphique 4.1

Pourcentage des jeunes déclarant ne pas être en très bonne santé, par âge, en Communauté française

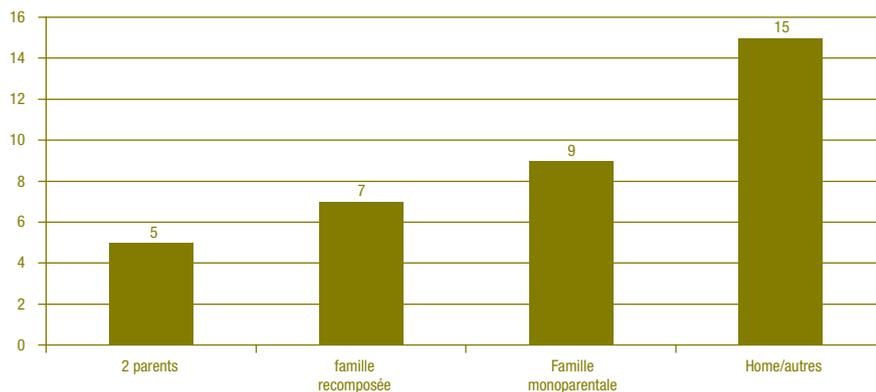
Source : SIPES (Service d'Information Promotion Éducation Santé). *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



Graphique 4.2

Pourcentage des jeunes déclarant ne pas être en très bonne santé en fonction de la composition familiale, en Communauté française

Source : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



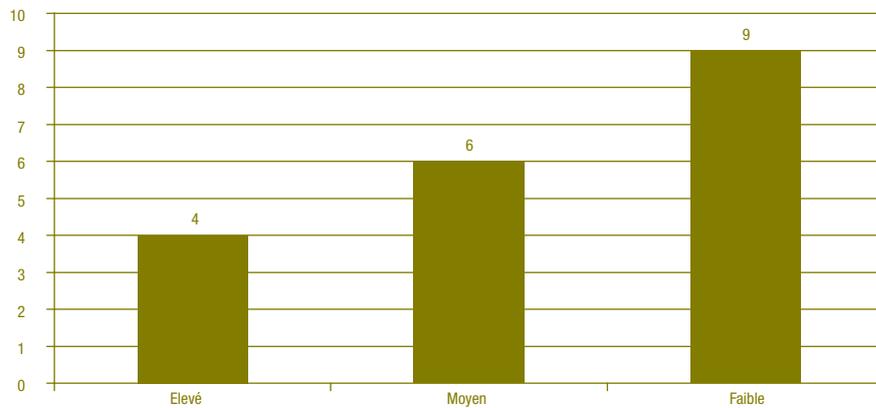
La composition familiale est un facteur étroitement associé à l'appréciation négative de la santé : le graphique 4.2 montre que la proportion d'enfants s'estimant en mauvaise santé est significativement moins élevée chez les jeunes vivant avec leurs 2 parents (5%). Ce pourcentage s'élève à 7% chez

les enfants vivant dans une famille recomposée et à 9% chez ceux vivant dans une famille monoparentale. La proportion des jeunes s'estimant en mauvaise santé est la plus élevée parmi ceux qui sont placés en institution, en famille d'accueil ou qui vivent seuls (15%).

Graphique 4.3

Pourcentage des jeunes déclarant ne pas être en très bonne santé en fonction du score d'aisance matérielle, en Communauté française

Source : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



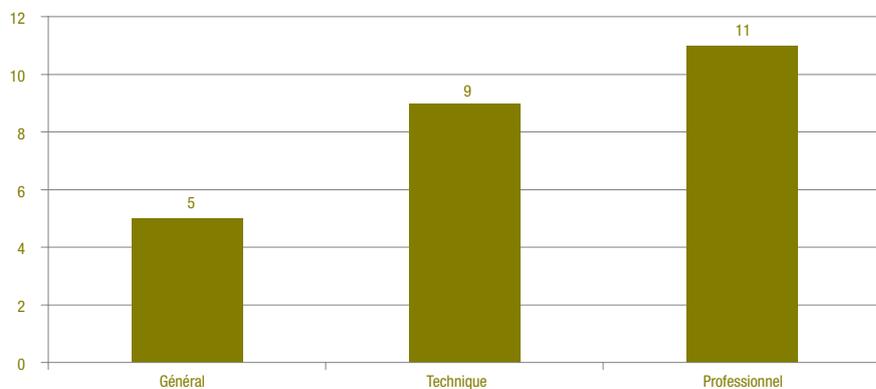
Le niveau d'aisance matérielle est aussi un facteur étroitement associé à l'appréciation négative de la santé : le graphique 4.3 montre que les enfants issus de milieux matériellement moins favorisés sont plus nombreux (9%) que ceux issus des milieux aisés ³¹ à se déclarer comme étant en mauvaise santé.

Enfin comme le souligne le graphique suivant, l'orientation scolaire est également un facteur important vis-à-vis de l'évaluation négative de la santé : les enfants de l'enseignement professionnel sont plus nombreux que ceux issus de l'enseignement général à se déclarer en mauvaise santé (11% et 5%, respectivement).

Graphique 4.4

Pourcentage des jeunes déclarant ne pas être en très bonne santé en fonction de l'orientation scolaire, en Communauté française

Source : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



³¹ Définition de l'aisance matérielle dans l'enquête voir Annick.

Santé mentale

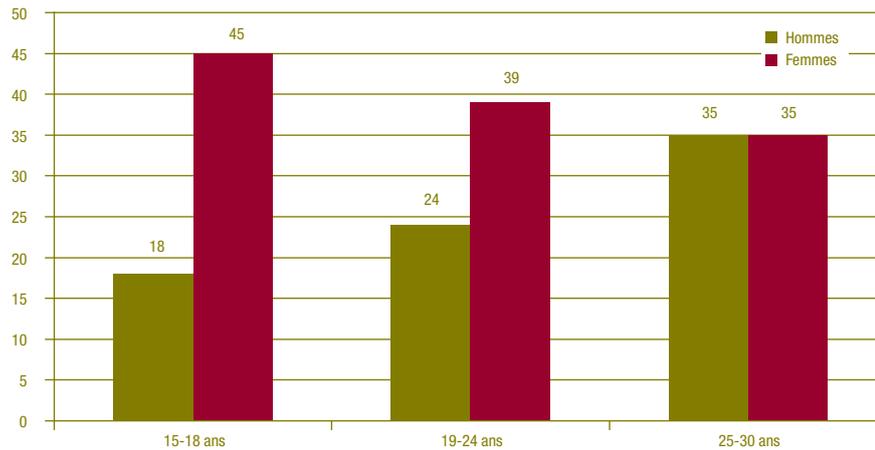
D'après les résultats de l'enquête de santé 2008 et le score GHQ ³², 29% des Wallons ont des difficultés psychologiques révélatrices d'un mal-être. Chez les jeunes de 15 à 30 ans, ce sont 27% des hommes et 39% des femmes qui ont rencontré de telles difficultés psychologiques.

Le graphique suivant indique que les difficultés psychologiques paraissent diminuer avec l'âge chez les femmes et augmenter chez les hommes.

Graphique 4.5

Pourcentage des jeunes ayant des difficultés psychologiques récentes selon le sexe et l'âge, en Wallonie, en 2008

Source : ISSP (Institut Scientifique de Santé Publique). *Enquête de santé*, 2008



Idéation et tentative de suicide

D'après les résultats de l'enquête de santé 2008, 14% des Wallons déclarent avoir sérieusement pensé au suicide une fois au moins dans leur vie. On constate une différence entre hommes et femmes face à la prévalence des pensées suicidaires : 17% des femmes et 12% des hommes en souffrent.

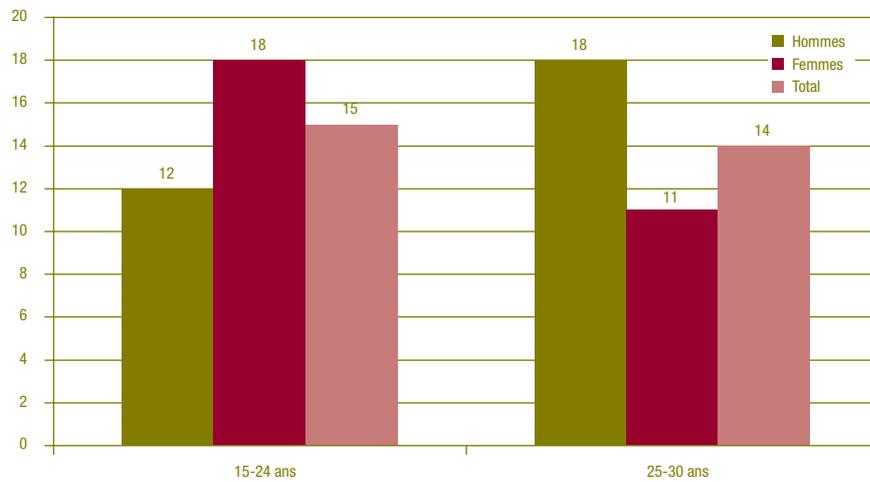
Chez les jeunes, la proportion d'individus concernés par des pensées suicidaires évolue différemment selon le sexe et l'âge. Le graphique ci-dessous montre que 12% des jeunes hommes et 18% des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont pensé sérieusement à se suicider au moins une fois au cours de leur vie. A l'inverse, pour la tranche d'âge supérieure (25-30 ans), les hommes sont plus nombreux (18%) que les femmes (11%) à avoir des pensées suicidaires.

³² Cet indicateur est construit à partir du GHQ-12 (General Health Questionnaire) qui, dans sa version courte (12 items), permet d'apprécier la notion de bien-être psychologique global (ou celle d'une souffrance générale envisagée comme classe morbide unique). Les résultats expriment la probabilité de souffrir d'un trouble psychique. L'addition des notes obtenues pour chacun des 12 items donne un score global GHQ compris entre 0 et 12, calculé pour chaque individu. La note-seuil de {2+} est définie. Les individus dont le score global est supérieur ou égal à 2, c'est-à-dire qui ont au moins deux dispositions psychologiques anormales, sont repris parmi les personnes souffrant de psychopathologie.

Graphique 4.6

Pourcentage des jeunes ayant eu des pensées suicidaires une fois au moins au cours de la vie selon le sexe et l'âge, en Wallonie, en 2008

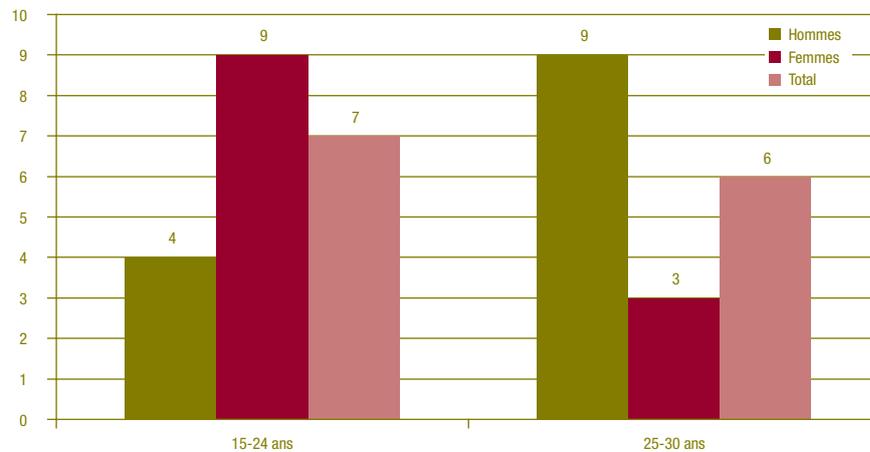
Source : ISSP. Enquête de santé. 2008



Graphique 4.7

Pourcentage des jeunes ayant tenté de se suicider une fois au moins au cours de leur vie, par sexe et par âge, en Wallonie, en 2008

Source : ISSP. Enquête de santé. 2008



En 2008, 6% des Wallons (15 ans et plus) déclarent avoir tenté de se suicider au cours de leur vie. Des différences hommes-femmes sont aussi constatées à ce niveau : les femmes sont plus de deux fois plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir tenté de se suicider (9% et 4%, respectivement).

Parmi les jeunes, les femmes âgées de 15 à 24 ans sont également de deux fois plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir tenté de se suicider une fois au moins dans leur vie (9% et 4% chez les hommes). Dans la tranche des 25-30 ans, par contre, les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer avoir

tenté de se suicider au moins une fois dans leur vie (9% chez les hommes et 3% chez les femmes).

Ces comparaisons entre hommes et femmes sont à interpréter avec précaution. En effet, les idées de suicide et les tentatives de suicide sont sans conteste un symptôme de mal-être qui semble plus exprimé chez les femmes. Pourtant, il ne faut pas sous-estimer le mal-être des hommes qui sont, dans les faits, plus nombreux à se suicider. Ainsi, en 2004, 718 décès par suicide ont été enregistrés en Wallonie, parmi lesquels 544 hommes et 174 femmes³³. Les plus jeunes étaient âgés entre 10 et 14 ans.

³³ Source : SPF Economie, DGSIE, Statistiques d'état civil – Calculs ISP.

Confiance en soi

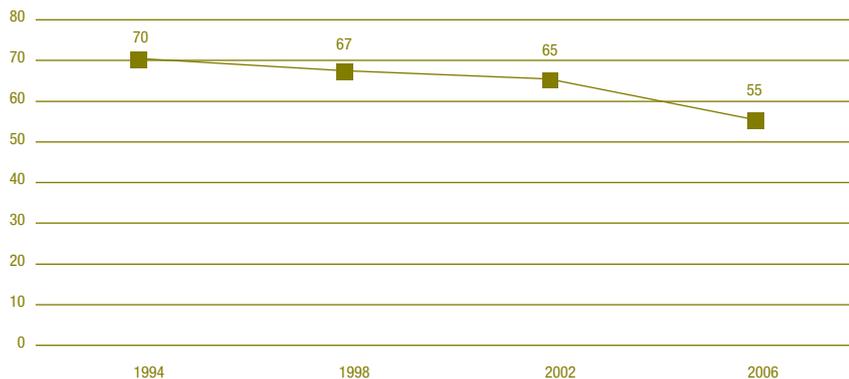
Pour mesurer le bien-être des jeunes, le questionnaire HBSC 2006 de la Communauté française a collecté les indicateurs suivants : le sentiment d'être heureux, la confiance en soi, la capacité ressentie à s'en sortir en

cas de problème, le sentiment de solitude, la difficulté de se faire des amis et de communiquer avec ses parents. Seul sera rapporté dans ce chapitre l'indicateur de confiance en soi.

Graphique 4.8

Pourcentage des jeunes ayant un sentiment de confiance en soi, par année, en Communauté française

Source : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



Comme le souligne le graphique 4.8, le pourcentage des jeunes ayant confiance en eux a régulièrement diminué au cours des différentes enquêtes, passant de 70% en 1994 à 55% en 2006.

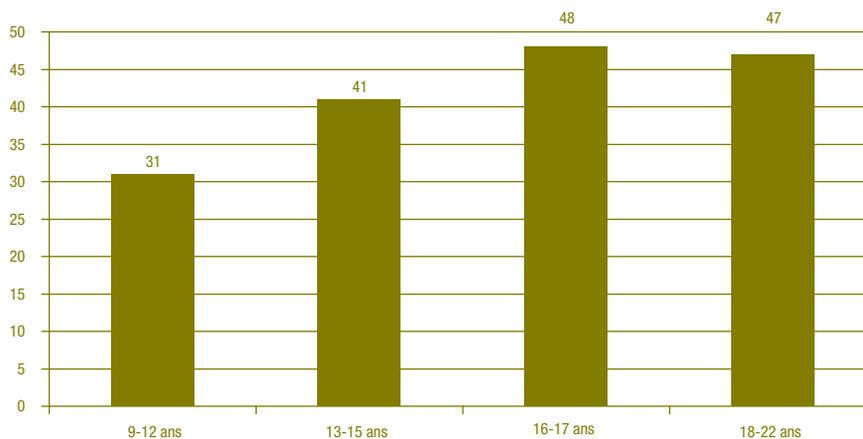
Les filles sont deux fois plus nombreuses que les garçons à avoir peu ou pas confiance en elles (53%

contre 28%). On observe aussi, comme le montre le graphique 4.9, que le manque de confiance augmente avec l'âge : alors que 31% des enfants âgés de 9-12 ans ont déclaré avoir peu ou pas confiance en eux, ce pourcentage s'élève progressivement pour arriver à 48% chez les jeunes âgés de 16 à 17 ans.

Graphique 4.9

Pourcentage des jeunes ayant peu ou pas confiance en soi, par âge, en Communauté française

Source : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



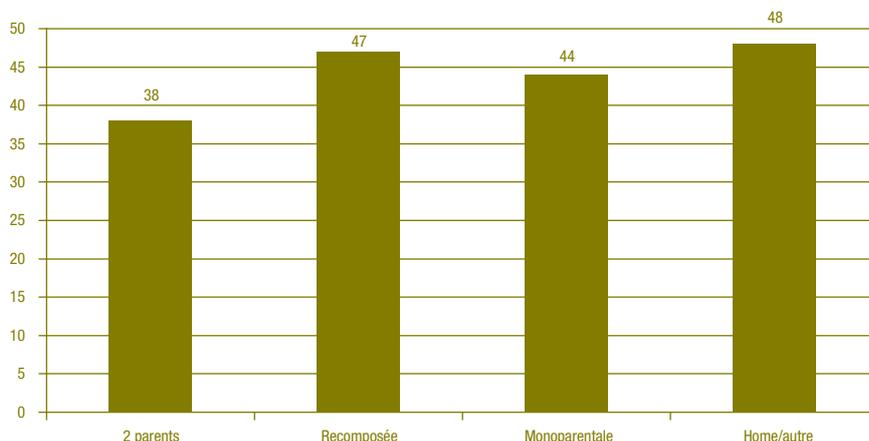
Le graphique suivant met en avant l'importance de la composition familiale en regard de la confiance en soi des jeunes : près de la moitié des enfants issus de milieux précaires (homes et autres institutions) ont

peu ou pas confiance en eux. Ils sont 38% parmi ceux vivant avec leurs deux parents, 47% parmi ceux vivant dans une famille recomposée et 44% parmi ceux vivant dans une famille monoparentale.

Graphique 4.10

Pourcentage des jeunes ayant peu ou pas confiance en eux, selon la composition familiale, en Communauté française

Source : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



Surcharge et carence pondérale

Les valeurs-seuil de l'indice de masse corporelle (IMC = poids (kg)/taille(m)²) utilisées pour délimiter les catégories de poids relatif ne sont stables que pour la population adulte (18 ans et plus). Avant 18 ans, les normes de l'IMC varient avec l'âge. Il faut dès lors utiliser des seuils spécifiques par âge et par sexe pour estimer la prévalence de l'excès de poids et de la carence pondérale.

Dans l'enquête HBSC 2006, « les valeurs rapportées [d'IMC] sont comparées aux valeurs de référence spécifiques selon le sexe et l'âge (...). Les sujets âgés de plus de 20 ans ne sont pas inclus dans l'analyse de la surcharge pondérale car la méthode n'est pas valide au-delà de l'âge de 20 ans. Le terme « surcharge pondérale » englobe également l'obésité »³⁴.

Dans l'enquête de santé 2008, « la classification des jeunes dans des catégories pondérales doit se faire en fonction de critères d'âge et de sexe spécifiques. Ces limites qui définissent les catégories de poids ont été appliquées aux données de l'enquête pour comparer la prévalence des jeunes avec surcharge pondérale avec celle des jeunes ayant un poids normal »³⁵.

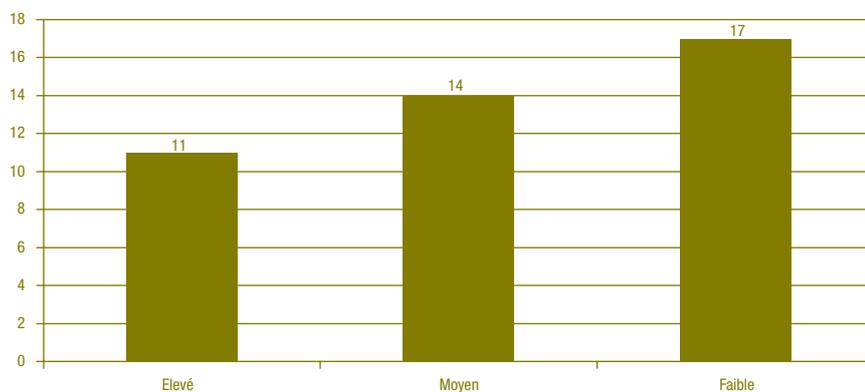
D'après les résultats de l'enquête de santé 2008, 18% des jeunes wallons âgés de 2 à 17 ans ont une surcharge pondérale et 5% de ces jeunes sont obèses. Globalement, la surcharge pondérale ne présente pas des différences significatives selon le sexe (20% chez les garçons et 17% chez les filles).

On observe un plus faible pourcentage de jeunes en surcharge pondérale dans les milieux à score d'aisance élevé (11%) que dans les milieux à score d'aisance moyen (14%) et faible (17%) comme le souligne le graphique suivant.

³⁴ Extrait du rapport : SIPES (Service d'Information Promotion Éducation Santé). *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*. Bruxelles, 2008, p.46.

³⁵ Extrait du rapport : ISSP (Institut Scientifique de Santé Publique). *Enquête de santé par interview. 2008*, p.728.

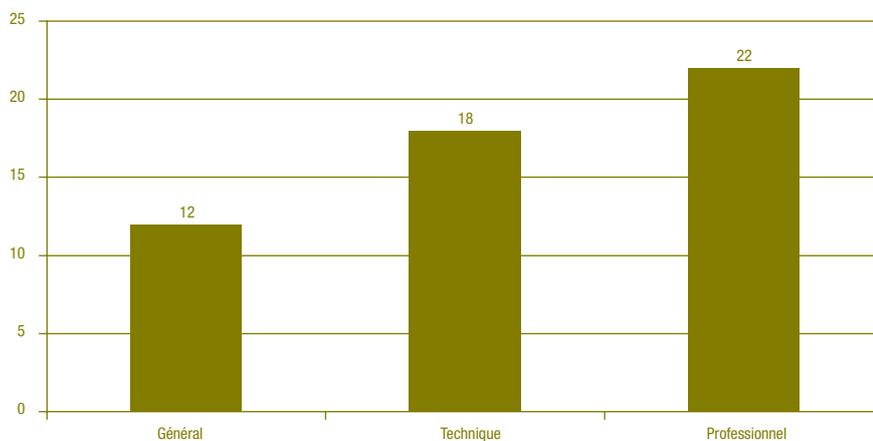
Graphique 4.11

Pourcentage des jeunes ayant une surcharge pondérale, selon le niveau d'aisance matérielle, en Communauté françaiseSource : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*

L'enquête informe également sur le lien entre les risques de surcharge pondérale et l'orientation scolaire des jeunes. Elle montre que le type d'enseignement est fortement associé au risque de surcharge pondérale. En effet, les élèves de l'enseignement technique et ceux

de l'enseignement professionnel sont statistiquement plus fréquemment en état de surcharge pondérale que les élèves inscrits dans l'enseignement général (voir graphique 4.12).

Graphique 4.12

Pourcentage des jeunes ayant une surcharge pondérale, selon l'orientation scolaire, en Communauté françaiseSource : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*

Vie affective et sexuelle ³⁶

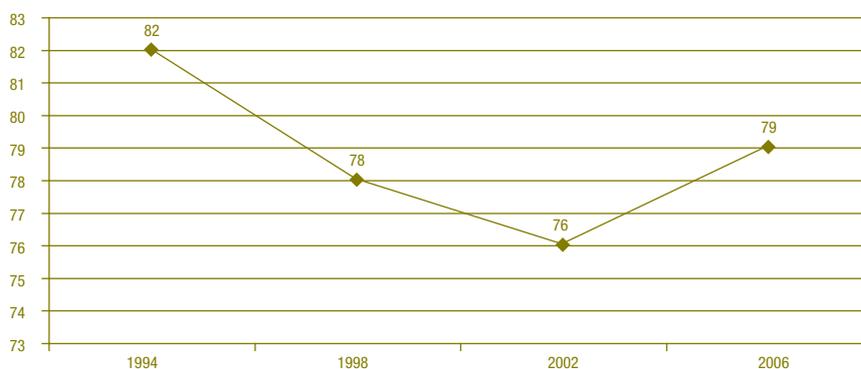
Le pourcentage d'élèves âgés de 15 à 18 ans qui ont déjà eu une relation sexuelle est resté relativement stable depuis 1994. On observe cependant, en 2006, une évolution dans la pratique des relations sexuelles. En effet, plus d'un jeune sur 5 déclare avoir eu plus d'un partenaire sexuel alors que ce taux avoisinait les 16% en 2002. Cette pratique semble concerner proportionnellement plus les garçons que les filles (46% contre 36%).

Selon les résultats de l'enquête, en 2006, 79% des jeunes de 13, 15 et 17 ans sont conscients du risque de transmission du VIH lors d'un rapport sexuel non protégé avec une personne asymptomatique. Le graphique suivant montre que ce pourcentage a légèrement diminué entre 1994 et 2002 (-6 points de pourcentage).

Graphique 4.13

Pourcentage des jeunes qui connaissent le risque de transmission du VIH lors de relations sexuelles non protégées avec une personne asymptomatique, par année, en Communauté française

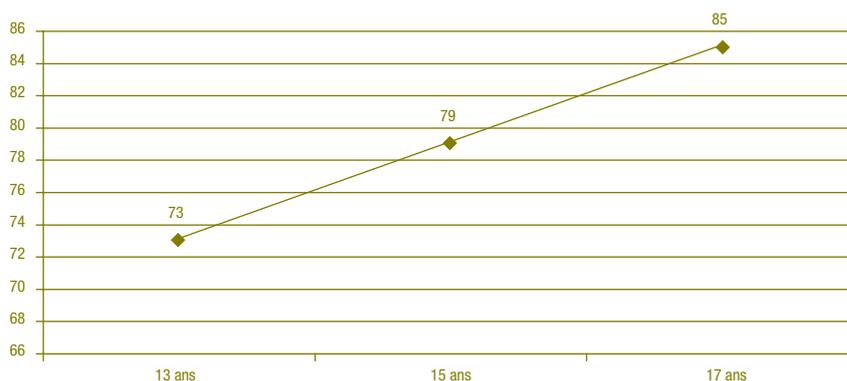
Source : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



Graphique 4.14

Pourcentage des jeunes qui connaissent le risque de transmission du VIH lors de relations sexuelles non protégées avec une personne asymptomatique, par âge, en Communauté française

Source : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



Selon les résultats de l'enquête, les filles sont mieux informées que les garçons sur les modes de transmission du VIH (83% contre 76%).

Par ailleurs, le graphique 4.14 montre que la connaissance des modes de transmission du VIH s'améliore avec l'âge : 85% des jeunes de 17 ans connaissent les modes de transmission du VIH contre 73% pour les 13 ans.

³⁶ Le questionnaire de l'enquête HBSC comporte 11 questions qui explorent différents champs de la vie affective et sexuelle des adolescents. Cette partie du questionnaire sur la vie affective et sexuelle des adolescents est destinée uniquement aux élèves de l'enseignement secondaire. Pour les écoles de l'enseignement libre, le questionnaire incluant la partie relative à la vie affective et sexuelle n'a été distribué qu'aux élèves de 6^e année. L'échantillon peut donc être considéré comme représentatif des adolescents scolarisés dans l'enseignement secondaire en Communauté française pour les élèves de 6^e année. Pour les élèves de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire, l'échantillon est représentatif des adolescents scolarisés dans l'enseignement secondaire en Communauté française, à l'exception des établissements du réseau libre », extrait du rapport SIPES, op. cit., p.80.

Les moyens de contraception

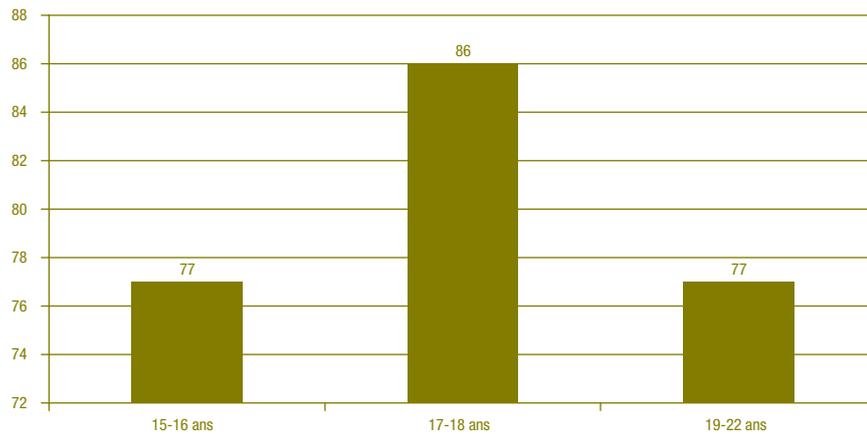
Basée sur l'enquête HBSC 2006, la population étudiée dans ce chapitre est élargie aux jeunes de 15-22 ans dans la mesure où les proportions de jeunes sexuellement actifs sont les plus élevées parmi les 19-22 ans.

L'utilisation d'une méthode de contraception est liée à l'âge : comme le montre le graphique 4.15, il semble que ce soit les jeunes âgés de 17-18 ans (86%) qui sont les plus attentifs à se protéger (86% contre 77% pour les autres tranches d'âge) parmi les élèves de l'enseignement secondaire.

Graphique 4.15

Pourcentage des jeunes ayant utilisé un moyen de contraception (eux-mêmes ou leur partenaire) lors du dernier rapport sexuel, par âge, en Communauté française

Source : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



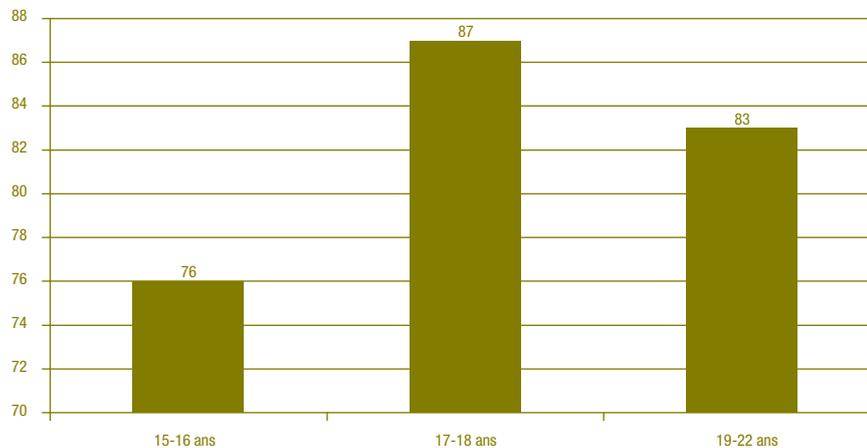
L'utilisation d'une méthode contraceptive est différente selon le sexe : parmi les 82% des jeunes qui déclarent utiliser une méthode contraceptive, on constate que le taux est proportionnellement plus élevé chez les filles que chez les garçons (87% contre 76%).

Parmi les filles âgées de 15 à 22 ans qui ont cité un moyen de contraception, 83% d'entre elles utilisent la pilule contraceptive, comme le montre le graphique ci-dessous. Cet usage est variable en fonction de l'âge : le graphique suivant montre que les plus jeunes (15-16 ans) sont aussi celles qui utilisent le moins la pilule (76%) alors que celles âgées de 17-18 ans semblent mieux protégées (87%).

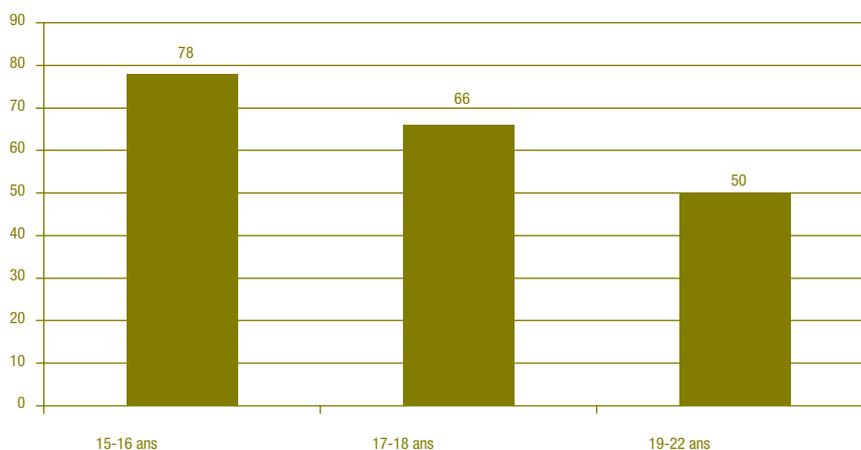
Graphique 4.16

Pourcentage des jeunes filles ayant utilisé la pilule contraceptive lors du dernier rapport sexuel, par âge, en Communauté française

Source : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*



Graphique 4.17

Pourcentage des jeunes garçons ayant utilisé le préservatif lors du dernier rapport sexuel, par âge, en Communauté françaiseSource : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*

Parmi les garçons âgés de 15 à 22 ans qui ont cité un moyen de contraception, 66 % d'entre eux désignent le préservatif comme moyen de contraception. Cet usage varie avec l'âge mais de manière différente à ce qui a été observé pour les filles : en effet, le graphique ci-dessus que plus les garçons sont âgés, moins ils utilisent le préservatif (78% pour les 15-16 ans contre 50% pour les 19-22 ans).

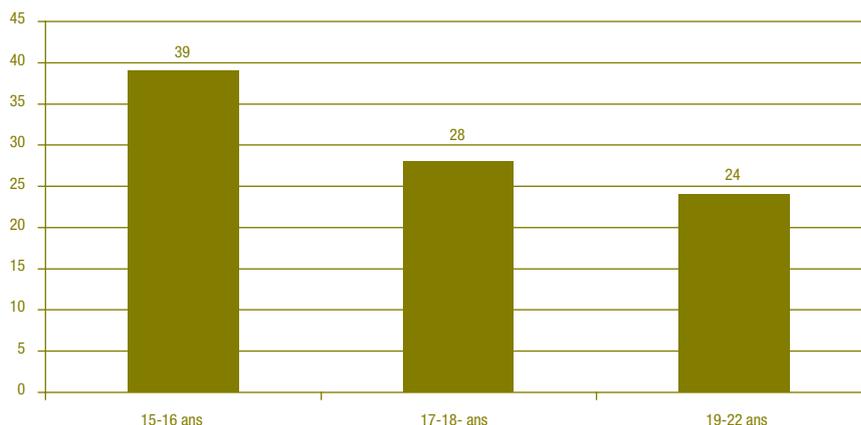
En outre, il est à noter que l'enquête a révélé que parmi les plus jeunes garçons (15-16 ans) qui déclarent ne pas utiliser de moyens de contraception, 57% d'entre eux utilisent le préservatif dans les faits tout en ne le percevant pas comme moyen de contraception.

La double protection

Lorsque l'on évoque la double protection, on se réfère en général à l'utilisation d'une protection contre une grossesse non désirée combinée à l'utilisation d'une protection contre les infections sexuellement transmissibles. Dès lors, les résultats portent sur les adolescentes âgées de 15 à 22 ans sexuellement actives qui ont cité la pilule contraceptive comme méthode contraceptive employée pour éviter une grossesse non désirée lors du dernier rapport sexuel et qui ont répondu « oui » à la question de l'utilisation d'un préservatif pour le partenaire.

La tendance observée pour l'utilisation de la double protection « pilule contraceptive-préservatif » est intimement liée à la tendance observée pour l'utilisation du préservatif chez les garçons. En effet, si en 2006, de manière globale, 34% des adolescentes âgées de 15 à 22 ans ont déclaré avoir utilisé la double protection « préservatif et pilule » lors de leur dernier rapport sexuel, cette pratique est de moins en moins utilisée au fur et à mesure que l'âge augmente. Le graphique suivant montre que près de 40% des filles âgées de 15 à 16 ans utilisent la double protection contre près d'une fille sur quatre (24%) âgée de 19 à 22 ans.

Graphique 4.18

Pourcentage des jeunes filles ayant utilisé la double protection « pilule contraceptive et préservatif » lors du dernier rapport sexuel, par âge, en Communauté françaiseSource : SIPES. *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*

Consommation d'alcool

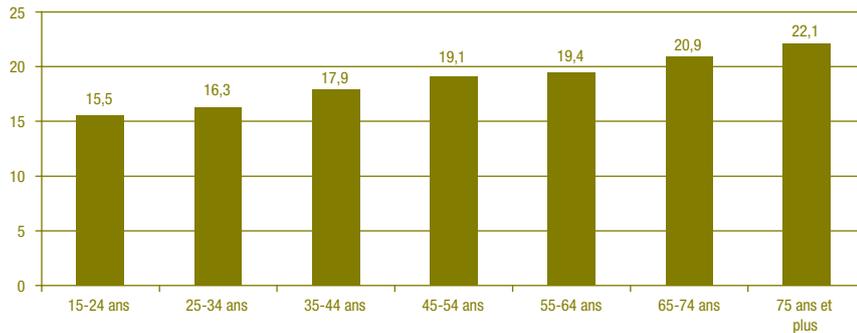
L'enquête nationale de santé révèle qu'en Wallonie, en 2008, l'âge moyen du début de consommation de boissons alcoolisées parmi la population âgée de 15 ans et plus est de 18 ans et 3 mois.

Les hommes commencent en moyenne plus tôt que les femmes à boire de l'alcool régulièrement (17 ans 6 mois pour les hommes et 19 ans 1 mois pour les femmes).

Graphique 4.19

Âge moyen au début de la consommation de boissons alcoolisées parmi les consommateurs âgés de 15 ans et plus (cohortes), par âge, en Wallonie, en 2008

Source : ISSP. Enquête de santé. 2008



On observe, dans le graphique ci-dessus, que l'âge moyen du début de la consommation régulière d'alcool s'abaisse aux cours des générations. Ainsi, on constate que les jeunes âgés aujourd'hui de 15 à 24 ans ont commencé à boire plus tôt que ceux des cohortes plus âgées : l'âge moyen est estimé à 15 ans et 5 mois, tandis que la cohorte âgée aujourd'hui de 65-74 ans avait commencé à boire régulièrement de l'alcool à 20 ans et 9 mois. En outre, l'enquête révèle que l'écart de pourcentage entre filles et garçons s'amenuise.

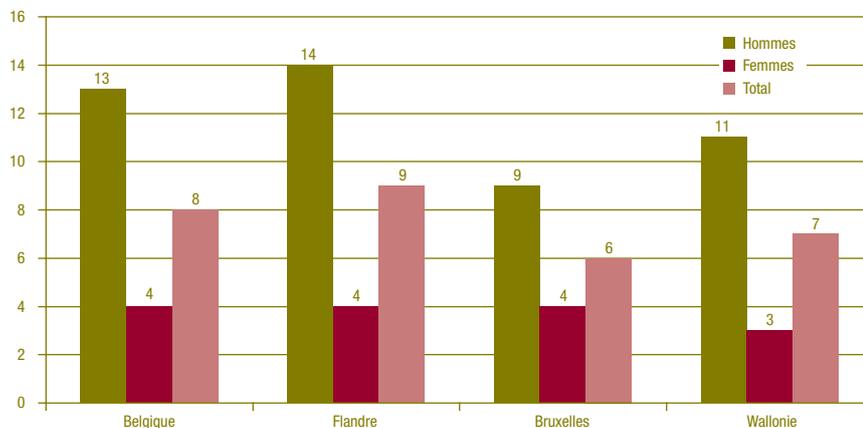
temps. « Bien qu'il n'y ait pas de consensus international sur le sujet, le « binge drinking » correspond à un taux de 0,8 g d'alcool pur par litre de sang, soit la prise de cinq verres ou plus d'alcool chez les hommes et de quatre verres ou plus chez les femmes, en l'espace de deux heures. L'intoxication alcoolique et l'hyperalcooolisation ont des effets immédiats sur la santé, pouvant même conduire à une issue fatale : soit indirectement, par le biais d'accidents de circulation ou de travail, de violence (en tant que victime ou comme agresseur), de rapports sexuels à risque (pas d'utilisation du préservatif, partenaires multiples...), d'actes suicidaires... ; soit directement, en provoquant une pancréatite aiguë, un coma éthylique»³⁷.

L'enquête de santé 2008 s'est penchée sur le phénomène d'hyperalcooolisation. On se réfère, lorsque l'on parle de « d'hyperalcooolisation », à l'ingestion d'une quantité importante d'alcool sur une courte période de

Graphique 4.20

Pourcentage de la population (de 15 ans et plus) qui s'adonne à une hyperalcooolisation au moins une fois par semaine, par sexe et par région, en 2008

Source : ISSP. Enquête de santé. 2008



Le phénomène d'hyperalcooolisation touche différemment les hommes et les femmes. En Wallonie, les hommes sont plus de trois fois plus nombreux que

les femmes à consommer fréquemment (au moins une fois par semaine) une telle quantité d'alcool (11% contre 3%), comme l'illustre le graphique ci-dessus.

³⁷ Extrait du rapport ISSP, op. cit., p.386.

A noter qu'en Flandre, l'écart de pourcentage hommes-femmes est encore plus élevé (10 points d'écart contre 8 points d'écart pour la Wallonie).

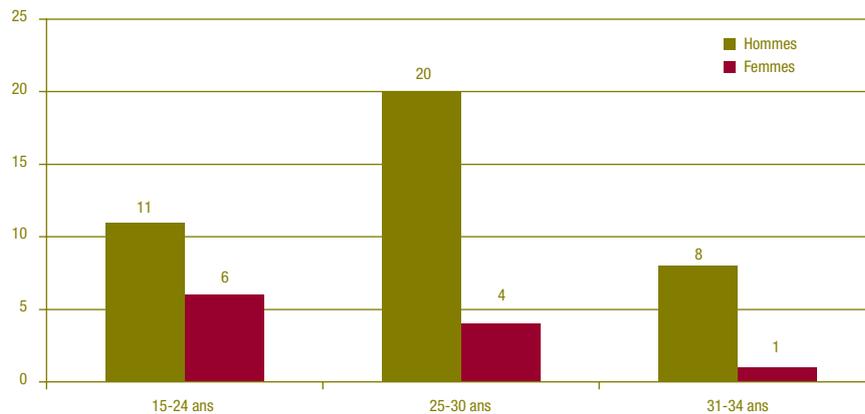
Les résultats de l'enquête ont également permis de démontrer que l'hyperalcoolisation est particulièrement problématique chez les jeunes de moins de 35 ans (graphique 4.21). Ce phénomène évolue différemment dans les différents groupes d'âge : au sein de la tranche d'âge 25-30 ans, 20% des hommes et 4%

des femmes s'adonnent à une intoxication régulière d'alcool ; parmi les jeunes de 15 à 24 ans, plus d'un jeune homme sur dix s'intoxique régulièrement (11% et 6% des jeunes femmes). Il est également à noter que c'est dans cette tranche d'âge que les filles s'adonnent le plus à l'hyperalcoolisation, même si elles sont proportionnellement moins nombreuses que les garçons. Dans les tranches d'âge supérieures, la proportion de femmes consommant excessivement de l'alcool diminue.

Graphique 4.21

Pourcentage de jeunes qui s'adonnent à une hyperalcoolisation au moins une fois par semaine, par sexe et par âge, en Wallonie, en 2008

Source : ISSP. Enquête de santé. 2008



Consommation de tabac et de drogue

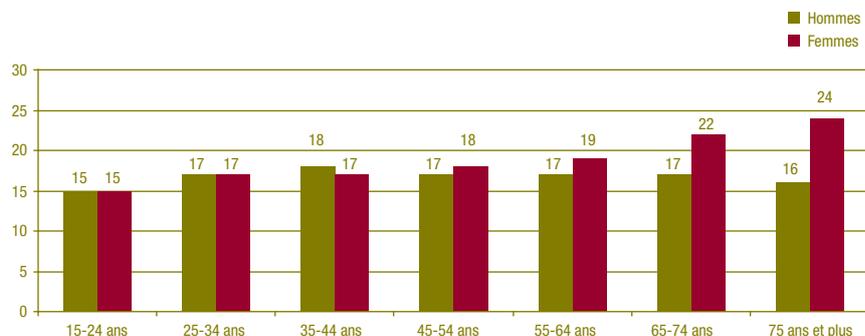
La découverte du tabac et l'attitude adoptée par les jeunes face au tabagisme est un déterminant de leur santé future. Les données de l'ENS 2008 permettent d'observer que pour les hommes, l'âge moyen au début du tabagisme est relativement stable à travers les générations, variant de 15 à 18 ans. Chez les femmes, par contre, l'âge du début du

tabagisme a considérablement diminué au cours du temps, passant progressivement de 24 ans pour la génération des 75 ans et plus à 15 ans pour la génération des 15-24 ans. L'âge au début du tabagisme est aujourd'hui le même chez les hommes et les femmes.

Graphique 4.22

Âge moyen au début du tabagisme parmi les fumeurs âgés de 15 ans et plus (cohortes), par sexe et par âge, en Wallonie, en 2008

Source : ISSP. Enquête de santé. 2008



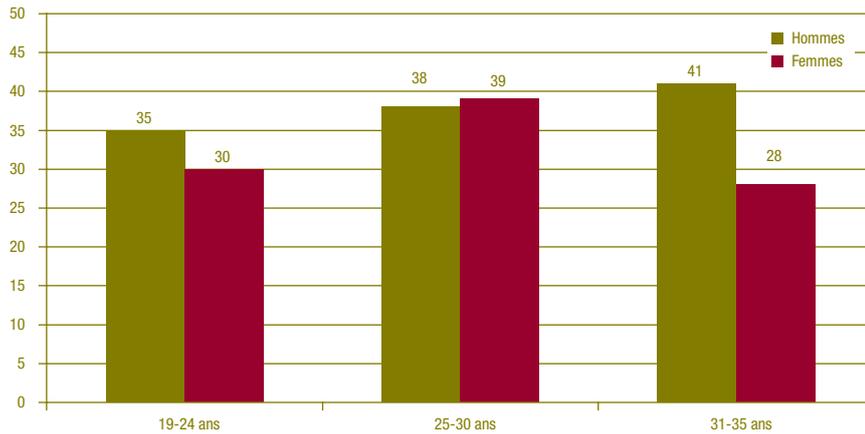
Globalement, en Wallonie, les proportions d'hommes et de femmes fumant actuellement ne sont pas statistiquement différentes (29% et 26%, respectivement). On constate que la proportion de fumeurs chez les jeunes hommes augmente dans les tranches d'âge supérieures (35%

chez les 19-24 ans, 38% chez les 25-30 ans et 41% chez les 31-34 ans). Les jeunes femmes, quant à elles, sont proportionnellement plus nombreuses à fumer dans la tranche d'âge des 25-30 ans (39%).

Graphique 4.23

Pourcentage de jeunes qui fument actuellement, par sexe et par âge, en Wallonie, en 2008

Source : ISSP. Enquête de santé. 2008



Les « gros fumeurs » sont les personnes qui déclarent fumer au moins 20 cigarettes par jour.

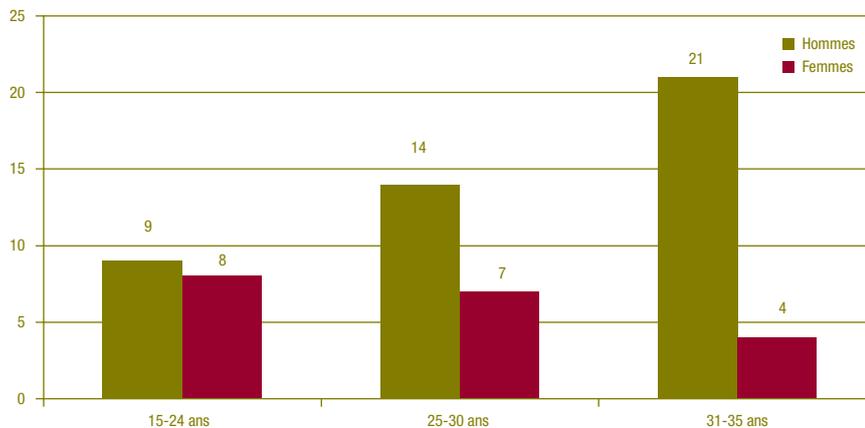
En Wallonie, les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer consommer 20 cigarettes ou plus par jour (12% et 7%, respectivement). Le tabagisme intense évolue différemment chez les jeunes selon le

sexe et l'âge : chez les hommes, le pourcentage de « gros fumeurs » augmente au fur et à mesure que l'âge augmente ; chez les femmes, la plus grande proportion de femmes fumant au moins 20 cigarettes par jour s'observe parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans.

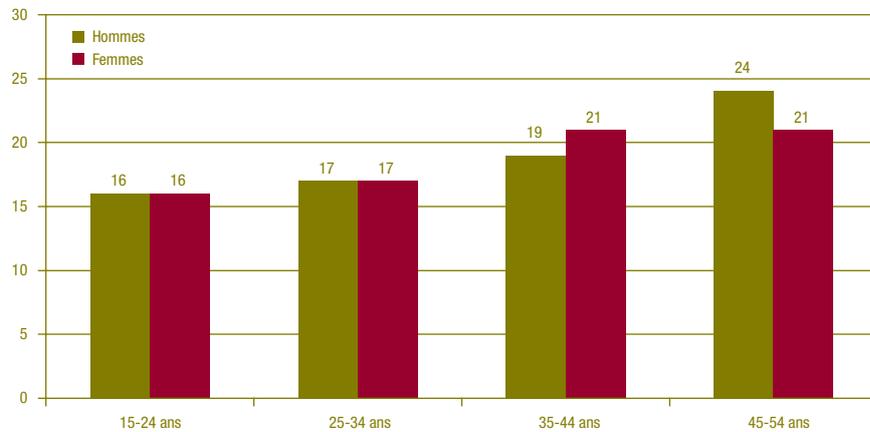
Graphique 4.24

Pourcentage de jeunes qualifiés de « gros fumeurs » (plus de 20 cigarettes/jour), par sexe et par âge, en Wallonie, en 2008

Source : ISSP. Enquête de santé. 2008



Graphique 4.25

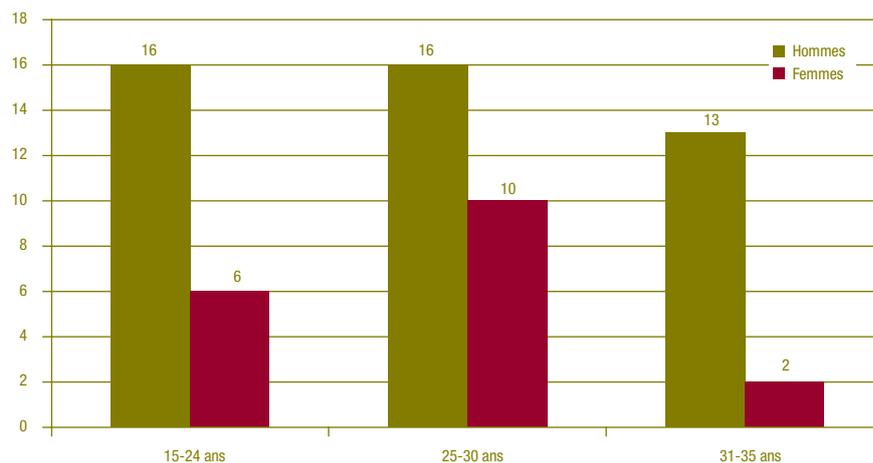
Âge moyen de la population âgée de 15 à 54 ans au moment du premier usage de cannabis (cohortes), par sexe et par âge, en Wallonie, en 2008³⁸Source : ISSP. *Enquête de santé*. 2008

Comme pour l'alcool et le tabac, l'âge moyen du premier usage de cannabis diminue dans les générations plus jeunes. On constate que les jeunes âgés aujourd'hui de 15 à 24 ans commencent à consommer du cannabis plus tôt que ceux des cohortes plus âgées : l'âge moyen est estimé à 15 ans 9 mois pour les garçons et 16 ans 2 mois pour les filles, tandis que la cohorte âgée aujourd'hui de 45 à 54 ans avait commencé à consommer du cannabis à 24 ans et 4 mois pour les garçons et 21 ans 3 mois

pour les filles. En outre, l'enquête révèle que l'écart entre filles et garçons s'amenuise.

L'enquête révèle également que l'écart de pourcentage filles-garçons s'amenuise en défaveur des filles des cohortes les plus jeunes, ce qui signifie que les filles des cohortes les plus récentes commencent à consommer du cannabis à un âge de plus en plus précoce et qu'elles tendent, à l'heure actuelle, à se droguer aussi tôt que les garçons.

Graphique 4.26

Pourcentage de jeunes ayant consommé du cannabis au cours de 12 derniers mois, par sexe et par âge, en Wallonie, en 2008Source : ISSP. *Enquête de santé*. 2008

L'enquête nationale de santé révèle que 5% des Wallons ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois soit 7% des hommes et 3% des femmes. Parmi les jeunes (graphique 4.26), on observe que 16% des hommes de 15 à 30 ans et 13% des hommes de 31 à 35 ans ont consommé du cannabis au cours

des 12 derniers mois. La consommation de cannabis chez les jeunes femmes est plus faible, elle touche 6% des jeunes femmes de 15 à 24 ans, 10% des femmes dans la tranche d'âge des 25-30 ans et 2% de celle des 31-35 ans.

³⁸ La question posée dans l'enquête de santé 2008 est « A quel âge avez-vous pris du cannabis (haschisch ou marijuana) ? ».

5

LOISIRS ET ACTIVITÉS CULTURELLES

En 2007, en Communauté française, 71% des francophones préfèrent des activités de loisirs qui les amènent à sortir de chez eux. Ce type d'activités est davantage privilégié par les jeunes alors que les personnes plus âgées accordent leur préférence à des activités de loisirs se pratiquant à la maison.

Le cinéma est de loin l'activité culturelle la plus fréquentée par les francophones : 69% des personnes en Communauté française déclarent avoir été au cinéma au moins une fois au cours des 12 derniers. Cette activité attire principalement les jeunes tranches d'âge et, en particulier, les 16-24 ans qui sont 94% à avoir été au cinéma au cours de l'année écoulée contre 65% pour la tranche d'âge des 45-54 ans et 32% pour les personnes de 65 ans et plus. De façon générale, on observe que la fréquentation du cinéma diminue avec l'âge.

L'analyse de la fréquentation du cinéma met en évidence une fracture importante entre les personnes faiblement diplômées et les fortement diplômées. Ce constat se vérifie également pour d'autres formes d'activités culturelles (musée, exposition de peinture, exposition de photographie, galerie d'art...) avec des écarts de fréquentation parfois plus importants encore entre les personnes avec un faible niveau d'instruction et les diplômés du supérieur.

Les deux raisons qui reviennent le plus souvent pour expliquer la faible fréquentation des activités culturelles sont le coût important et le manque de temps. Les difficultés de sorties liées à un coût trop important sont évoquées par une personne sur quatre en 2007. Chez les jeunes de 16 à 24 ans, la fréquentation des activités culturelles est jugée trop coûteuse pour 43% d'entre eux, soit plus de deux jeunes sur cinq. Les jeunes sont par ailleurs, comme les personnes âgées, plus nombreux que les autres à déclarer ne pas disposer de moyen de transport pour pouvoir aller au cinéma, au théâtre...

A côté des activités de « culture », on retrouve, dans les activités de « temps choisi », la TV en première position, qui demeure le loisir le plus répandu et pratiqué quotidiennement en Communauté française. Contre toute attente, les jeunes de 16-24 ans regardent moins fréquemment la TV comparativement aux autres classes d'âge. L'audience quotidienne de la télévision concerne plus les personnes âgées de 55 ans et plus, qui sont 77% à déclarer regarder la télévision quotidiennement (contre 55% chez les jeunes).

Par contre, en ce qui concerne la fréquence d'utilisation d'internet, les jeunes de 16 à 24 ans sont les plus grands consommateurs : 38% des jeunes de 16-24 ans font un usage quotidien d'internet (plusieurs fois par jour) contre 26% chez les personnes de 65 ans et plus.

De fortes disparités liées notamment au diplôme se dessinent entre les consommateurs de télévision et d'internet. La consommation quotidienne de la télévision est principalement le fait de francophones avec un faible niveau de formation (ne dépassant pas le primaire). L'utilisation quotidienne d'internet est, à l'opposé, plus fréquente chez les diplômés du supérieur.

Les résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles en Communauté française mettent bien en évidence le rôle joué par l'ordinateur et internet dans l'accès à la culture. On constate que la pratique d'internet n'est pas en contradiction avec celle d'activités culturelles puisque les jeunes, qui constituent les plus grands consommateurs d'internet, sont également plus nombreux que les autres groupes d'âge à fréquenter des activités culturelles et de loisirs.

Grâce à internet, les personnes, jeunes et moins jeunes, peuvent ainsi accéder à une série d'activités culturelles auxquelles elles n'auraient peut-être pas eu accès autrement.

Les résultats de l'étude soulignent toutefois les inégalités importantes qui subsistent entre les individus en termes d'accès et d'usage des technologies de l'information et des communications.

Une enquête à grande échelle a été réalisée en 2007 sur les pratiques et consommations culturelles de la population en Communauté française. Cette enquête quantitative, réalisée sous le pilotage de l'Observatoire des politiques culturelles³⁹, a porté sur un échantillon représentatif de la population francophone de 16 ans et plus. Au total, ce sont 2 020 personnes qui ont participé à l'enquête.

L'objectif de cette enquête visait à déterminer les pratiques et les consommations culturelles de la population en Communauté française et à faire le point sur les changements et les évolutions opérés au cours des 20 dernières années en matière culturelle. Une première enquête similaire avait, en effet, été réalisée en Communauté française en 1985. Cette enquête, riche en informations, envisage à la fois les loisirs culturels,

relationnels ou de divertissements et propose une approche globale des pratiques culturelles en accord avec son époque, en envisageant également la culture numérique et internet⁴⁰.

Dans ce chapitre, à travers les données présentées, nous cherchons à souligner les situations contrastées entre les jeunes et les autres classes d'âge dans la fréquentation des activités culturelles. Nous tentons de relever les facteurs qui peuvent constituer un frein, un obstacle dans l'accès aux pratiques culturelles.

À côté des activités culturelles et de loisirs traditionnels, nous abordons également la culture numérique et l'usage d'internet qui touchent particulièrement les jeunes et qui, comme nous le verrons, modifient complètement l'accès à la culture.

Les préférences en matière de loisirs : extérieur ou à la maison

En matière de loisirs, on peut distinguer deux types d'activité : des activités pratiquées à l'extérieur et des activités pratiquées à la maison. En 2007, à la question « D'une manière générale, pour vos loisirs, préférez-vous plutôt des activités qui vous amènent à sortir de chez vous ou des activités qui peuvent être pratiquées à la maison ? », 71% des francophones, âgés de 16 ans et plus, préfèrent des activités de loisirs qui les amènent à sortir de chez eux.

On constate clairement, dans le graphique 5.1, que les activités de loisirs « extérieurs » sont davantage privilégiées par les jeunes alors que les personnes plus âgées accordent leur préférence à des activités de loisirs se pratiquant à la maison. De manière générale, on peut affirmer que la pratique d'activités à l'extérieur diminue avec l'âge : plus les personnes vieillissent et plus elles auront tendance à pratiquer des activités à l'intérieur du foyer.

³⁹ Ce chapitre présente quelques-uns des indicateurs clés de l'enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française. Voir, pour plus d'informations : GUERIN, M. « Les pratiques et consommations culturelles de la population en Communauté française ». *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2031/2032, septembre 2009.

⁴⁰ Il est important de rappeler les limites de ce type de données d'enquête et les précautions à prendre en ce qui concerne l'interprétation des résultats. Les données qui sont présentées dans ce chapitre permettent principalement d'offrir une image représentative des pratiques culturelles et de loisirs en Communauté française. Des analyses plus approfondies (en cours de réalisation au sein de l'Observatoire des Politiques culturelles) apporteront davantage d'éléments d'explication et de compréhension sur les pratiques culturelles et de loisirs des uns et des autres. Rappelons également que cette enquête est basée sur les déclarations des personnes enquêtées.

Graphique 5.1

Pourcentage des personnes qui préfèrent des loisirs extérieurs selon le sexe et l'âge, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC (Observatoire des Politiques Culturelles). *Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française*

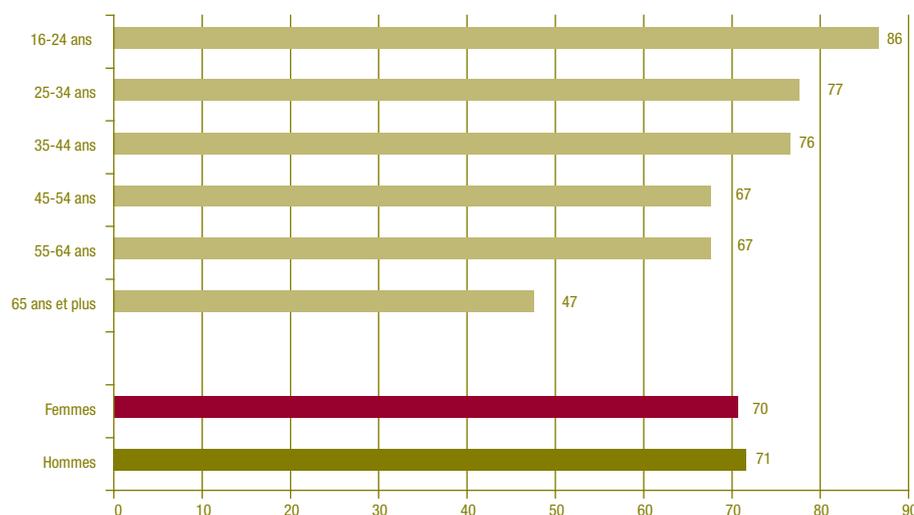


Tableau 5.1

Pratique des activités de loisirs selon l'âge, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. *Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française*

	Total	16-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Avec des amis / copains	37	68	38	37	31	24	23
En couple	22	14	20	18	29	32	20
Seul	19	11	15	12	18	25	38
En famille	19	5	24	30	19	17	17
Ne sait pas / sans réponse	2	2	2	2	2	2	2

De manière générale, les francophones sont proportionnellement plus nombreux à préférer pratiquer des activités de loisirs entre amis. Les activités en couple arrivent en seconde préférence, suivies par les activités pratiquées seul ou en famille. Cependant, l'analyse des résultats selon l'âge permet, comme le souligne le tableau ci-dessus, d'apporter des nuances importantes à ce premier constat.

La majorité des jeunes préfèrent des activités qui se font avec des amis ou des copains : 68% des jeunes francophones de 16 à 24 ans ont une préférence pour ce type d'activités. La pratique des activités de loisirs en couple est quant à elle plus présente chez les personnes âgées entre 45 et 64 ans.

Par contre, à partir de 65 ans, les activités de loisirs sont plus souvent pratiquées seul. En effet, en 2007, en Communauté française, plus d'une personne de 65 ans sur trois (38%) déclarent pratiquer des activités qui se font seul.

Enfin, comme on pouvait l'imaginer, c'est dans les tranches d'âge correspondant à l'arrivée des enfants dans le ménage, en particulier la tranche d'âge des 35-44 ans, que sont privilégiées les activités qui se pratiquent en famille.

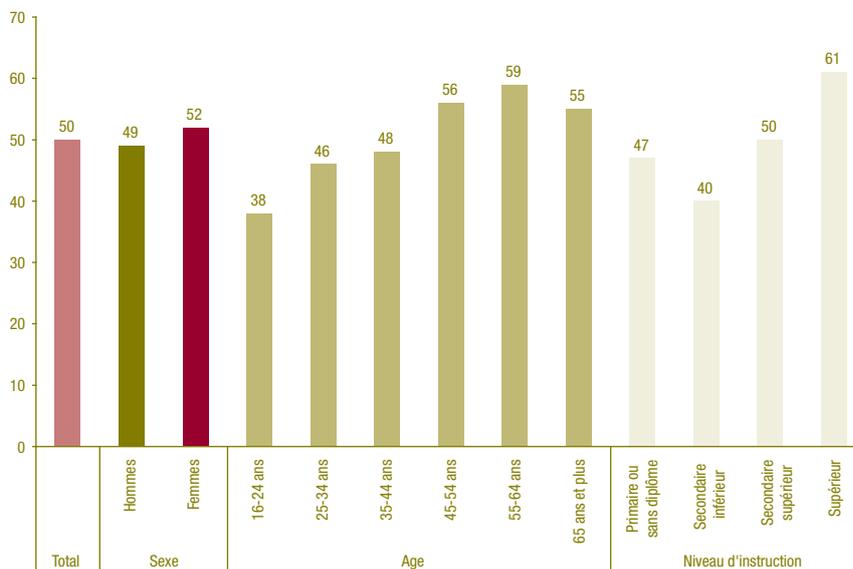
On pourrait dire que la pratique des activités de loisirs suit en quelque sorte le cycle de la vie : la jeunesse se partage entre des activités entre amis – que l'on privilégie sans doute un peu moins avec l'arrivée des premiers enfants – et des activités qui se pratiquent plus souvent en famille. Les enfants devenus grands, le couple retrouve des activités à deux et, lorsque les personnes sont plus âgées, elles se retrouvent à devoir pratiquer des activités seules, en raison le plus souvent de la perte de leur conjoint.

La connaissance de l'offre culturelle est également un facteur à prendre en compte pour comprendre la fréquentation d'activités de loisirs extérieurs ou intérieurs. En 2007, il y a autant de personnes qui ont connaissance de l'agenda culturel de leur ville que de personnes qui n'en ont pas connaissance. Si l'on s'intéresse au profil des 50% de personnes qui ont déclaré « être au courant de l'agenda culturel de leur ville », on voit, dans le graphique 5.2, que les jeunes ne sont majoritairement pas au courant de l'agenda culturel alors qu'ils constituent pourtant, comme nous l'avons vu précédemment, l'un des groupes qui pratiquent le plus d'activités extérieures. Les explications avancées dans l'étude soulignent la nature des activités de loisirs des 16-24 ans, qui peut se résumer principalement à des « sorties avec des amis ». En ce qui concerne les sorties culturelles, les jeunes fonctionneraient davantage sur un mode spontané, le choix d'une activité culturelle se faisant sur le moment même.

Graphique 5.2

Pourcentage des personnes qui déclarent avoir connaissance des activités culturelles et de loisirs disponibles au niveau local, en Communauté française, en 2007

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



A l'inverse, les personnes âgées entre 55-64 ans sont les plus au courant des activités culturelles au niveau local. De manière générale, on peut dire que la connaissance des activités culturelles augmente avec l'âge.

Par ailleurs, on observe également que les plus diplômés ont plus souvent connaissance des activités culturelles qui existent au niveau local : 61% d'entre eux connaissent les activités de loisirs disponibles au niveau local contre 47% chez les personnes diplômées du primaire ou sans diplôme.

Aperçu des activités de loisirs pratiquées au cours des 12 derniers mois

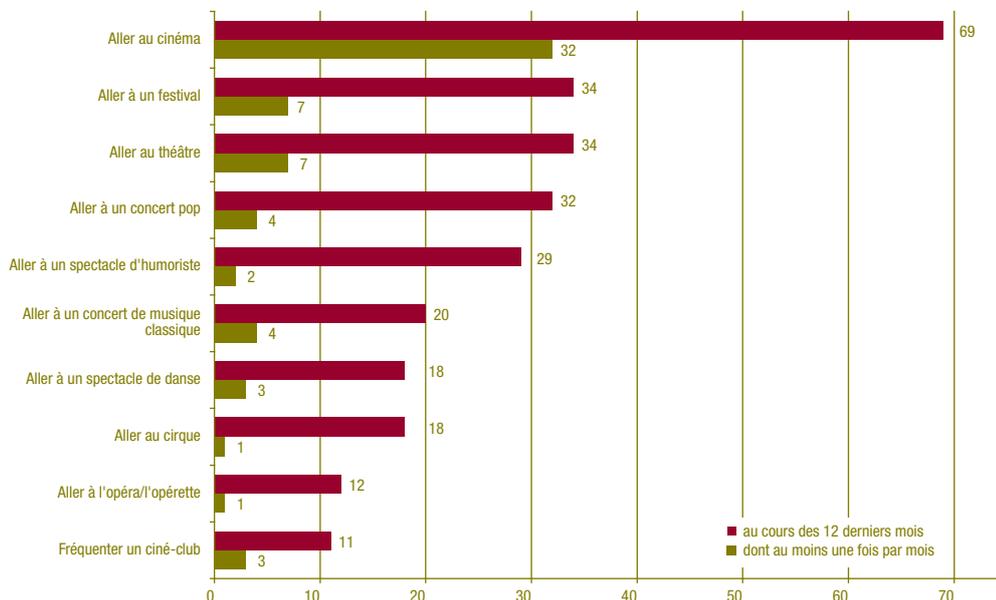
Si l'on analyse les activités culturelles qui ont été pratiquées au moins une fois au cours des 12 derniers mois, on constate, comme l'illustre le graphique

suivant, que le cinéma est de loin l'activité la plus souvent mentionnée par les francophones en 2007.

Graphique 5.3

Les sorties pratiquées au moins une fois dans l'année, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



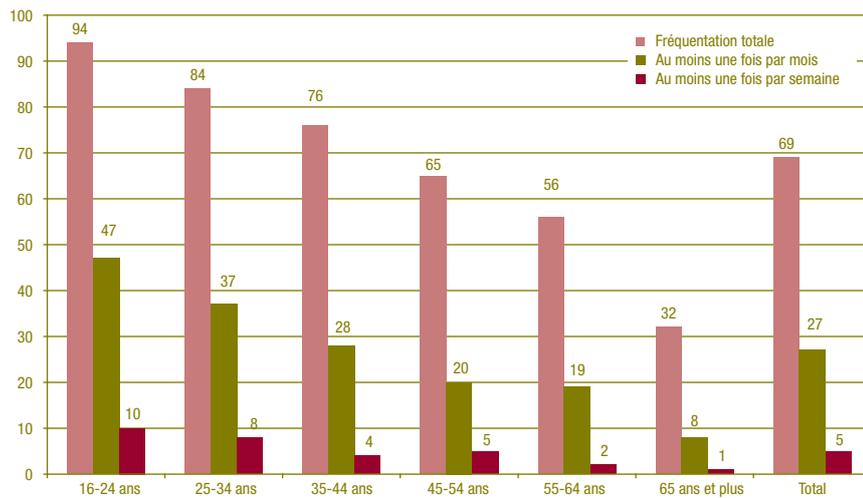
En effet, 69% des personnes en Communauté française déclarent avoir été au cinéma au moins une fois au cours des 12 derniers mois et 32 % d'entre elles déclarent y être allées au moins une fois par mois. Viennent ensuite le théâtre et le festival, dans des proportions équivalentes : plus d'une personne sur trois déclarent y être allées au moins une fois au cours des 12 derniers mois. La fréquentation pour ces deux

types d'activités culturelles est, par contre, beaucoup moins régulière que pour le cinéma puisque seules 7% des personnes interrogées déclarent pratiquer ces activités au moins une fois par mois. Il est intéressant de voir si ces activités culturelles et de loisirs attirent de la même façon les individus ou si l'on retrouve des profils particuliers de consommateurs selon la nature de l'activité culturelle.

Graphique 5.4

Fréquentation du cinéma au cours des 12 derniers mois selon l'âge et la fréquence, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



Si l'on s'intéresse au cinéma, on observe, dans le graphique 5.4, que cette activité culturelle attire principalement les jeunes tranches d'âge et, en particulier, les 16-24 ans. Ceux-ci sont 94% à avoir été au cinéma au cours de l'année écoulée. On soulignera, par ailleurs, la régularité des jeunes de 16 à 24 ans dans la fréquentation du cinéma. Ils sont en effet 47% à déclarer aller au cinéma au moins une fois par mois. Par contre, les personnes âgées de 65 ans et plus sont celles qui possèdent la plus faible fréquentation :

moins d'une personne sur trois (32%) de 65 ans et plus est allée au cinéma au cours des 12 derniers mois. De façon plus générale, on peut affirmer que la fréquentation du cinéma diminue avec l'âge.

Le cinéma apparaît comme une activité de loisirs accessible au plus grand nombre, mais nous allons voir qu'il existe cependant des différences importantes entre les individus selon leur niveau d'instruction.

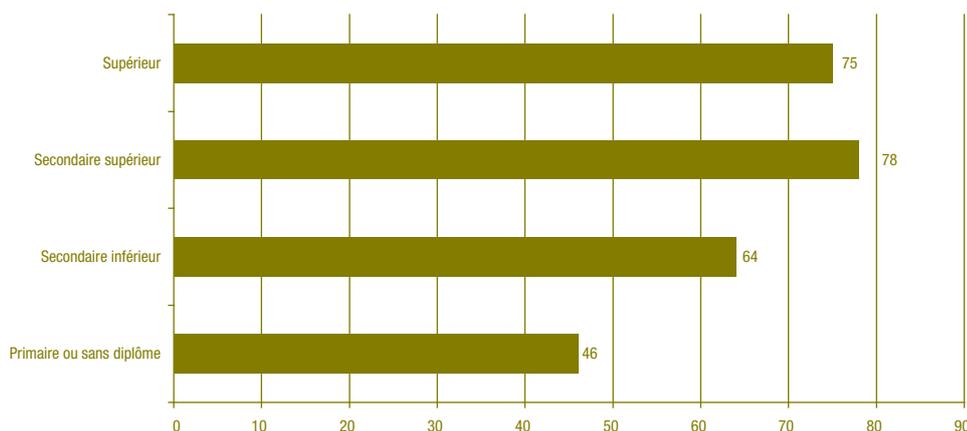
En effet, l'analyse de la fréquentation du cinéma met en évidence une fracture importante entre les personnes faiblement diplômées et les personnes fortement diplômées (graphique 5.5).

En 2007, moins d'une personne sur deux (46%) en possession d'un faible niveau de formation (primaire ou sans diplôme) déclare avoir été au moins une fois au cinéma au cours des 12 derniers mois alors que cette situation concerne trois personnes sur quatre (75%) diplômées du supérieur.

Graphique 5.5

Fréquentation du cinéma selon le diplôme, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



Ce constat se vérifie également pour d'autres formes d'activités culturelles (musée, exposition de peinture, exposition de photographie, galerie d'art...) avec des écarts

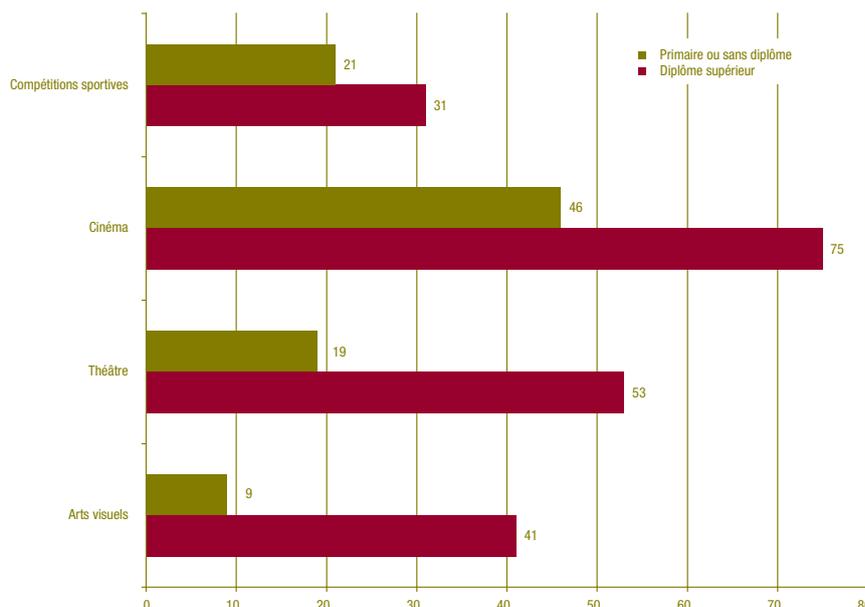
parfois plus importants encore entre les personnes avec un faible niveau d'instruction et les diplômés du supérieur, comme le montre le graphique suivant.

Graphique 5.6

Fréquentation des activités de loisirs au cours des 12 derniers mois (au moins une fois) selon le niveau d'instruction et le type d'activité, en Communauté française, en 2007, en %

Note : Les arts visuels regroupent les activités de loisirs suivantes : visites d'expositions de peinture et de sculpture, de photographie, la fréquentation des galeries d'art, des musées, des salles de cinéma.

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



La fréquentation d'activités sportives demeure un type d'activités où les différences entre diplômés du supérieur et faiblement diplômés sont moins marquées (voir graphique 5.6). Par contre, la fréquentation du théâtre ou même du cinéma révèle des inégalités importantes

en termes d'accès entre les plus diplômés et les moins diplômés. Moins d'une personne sur cinq faiblement diplômées est allée au théâtre au cours des 12 derniers mois alors que cette situation concerne plus d'un diplômé du supérieur sur deux.

Si l'on analyse la fréquentation des personnes sur un ensemble d'activités qui sont habituellement reprises dans les « arts visuels », on constate, de manière flagrante, que la

fréquentation des personnes avec un diplôme primaire ou sans diplôme est particulièrement faible comparativement à celle des personnes diplômées du supérieur.

Graphique 5.7

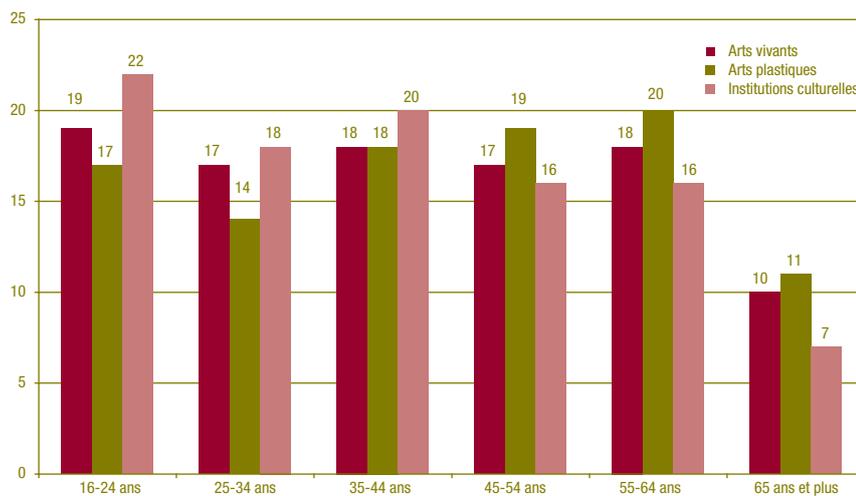
Pourcentage de personnes qui ont pratiqué au moins une fois des activités culturelles, au cours des 12 derniers mois, selon l'âge, en Communauté française, en 2007

Note : Les institutions culturelles regroupent les arts vivants, les arts plastiques et aussi les médiathèques, les bibliothèques, le ciné-club et le cinéma.

Les arts plastiques regroupent les activités de loisirs suivantes : la visite d'expositions d'art, la visite d'un musée, la visite d'une exposition temporaire de peinture ou de sculpture, la visite d'une galerie d'art, la visite d'une exposition de photographies.

Les arts vivants regroupent les activités de loisirs suivantes : opéra, opérette, spectacle de danse, cirque, concert de musique classique, spectacle d'humoriste, concert de musique pop, festival, théâtre.

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



Les arts plastiques rassemblent des activités qui semblent moins attirer le public des jeunes de 16-24 ans, mais les classes d'âge qui ont le moins fréquenté les arts plastiques sont, avant tout, les personnes âgées de 65 ans et plus et celles âgées de 25 à 34 ans.

En ce qui concerne les arts vivants, le graphique indique une fréquentation similaire entre toutes les classes d'âge comprises entre 16 et 64 ans, autour de 18%. Ce sont à nouveau les francophones âgés de 65 ans et plus qui se différencient par une moindre fréquentation des activités en relation avec les arts vivants.

Pour conclure, nous constatons que les jeunes de 16 à 24 ans sont, d'une manière générale, très présents dans les activités culturelles et de loisirs. Plusieurs explications peuvent être avancées, mais on peut penser que la fréquentation de certaines activités est sans doute à mettre en relation avec la fréquentation scolaire.

Rappelons également que ces résultats rassemblent toutes les personnes qui déclarent avoir fréquenté une activité culturelle au moins une fois au cours des douze derniers mois. Malgré cela, on constate que certains individus fréquentent moins d'activités culturelles que d'autres. Nous avons vu, à partir des résultats présentés jusqu'ici, que l'âge de la personne et son niveau d'éducation sont des facteurs qui déterminent la fréquentation des activités culturelles et de loisirs.

Il serait cependant intéressant de savoir quelles sont les raisons avancées par les personnes elles-mêmes pour expliquer leur faible fréquentation des activités culturelles et de loisirs. Nous avons ici choisi de présenter les résultats relatifs aux activités de spectacles (cinéma, théâtre, concert).

Les raisons de la faible fréquentation des spectacles (cinéma, concert, théâtre...)

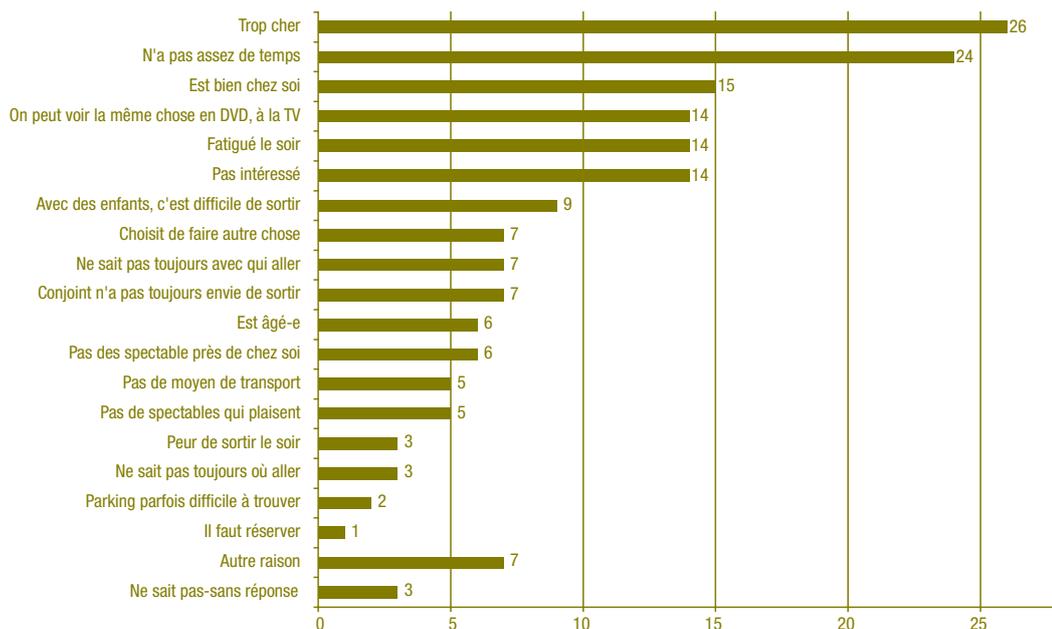
Les deux raisons qui reviennent le plus souvent pour expliquer la faible fréquentation des activités culturelles sont leur coût important et le manque de temps. Ces observations montrent, comme on pouvait s'y attendre,

que l'accès aux activités culturelles dépend également du niveau de vie des personnes. En effet, les difficultés de sorties liées à un coût trop important sont évoquées par une personne sur quatre en 2007.

Graphique 5.8

Les raisons de la faible fréquentation, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



Le tableau suivant montre des différences selon l'âge dans les raisons invoquées pour justifier une faible participation aux activités culturelles et de loisirs.

Tableau 5.2

Raisons les plus souvent invoquées pour ne pas sortir davantage au cinéma, au théâtre, au concert selon l'âge, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française

	16-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Trop cher	43	24	30	25	19	10
Pas assez de temps	26	33	32	27	17	5
Difficile avec les enfants	3	16	18	11	2	1
Bien chez soi	11	12	14	16	21	18
Pas de moyen de transport	9	4	4	3	5	9
Idem sur DVD, à la TV	13	16	14	15	17	11
Pas intéressé	10	13	9	13	18	21
Peur de sortir	1	1	1	2	4	12

Chez les jeunes de 16 à 24 ans, la fréquentation des activités culturelles est jugée trop coûteuse. En 2007, 43% des jeunes de 16-24 ans, soit plus de deux jeunes sur cinq, estiment que le coût des activités culturelles est trop élevé.

Par ailleurs, on soulignera qu'ils sont, comme les personnes âgées, plus nombreux que les autres à déclarer ne pas disposer de moyen de transport pour pouvoir aller au cinéma, au théâtre...

Les raisons avancées par les personnes âgées entre 25-44 ans touchent davantage à des problèmes de gestion des temps sociaux. En effet, le manque de temps et les difficultés de pouvoir concilier les sorties avec les enfants sont des raisons que l'on retrouve souvent chez les ménages avec enfants, et plus particulièrement dans les propos des femmes. Les personnes plus âgées, de 65 ans et plus, avancent plus souvent que les autres des difficultés de déplacement (pas de moyen de transport)

ou des craintes de sortir le soir. Par ailleurs, plus d'une personne sur cinq âgée de 65 ans et plus déclare ne pas être intéressée par ce genre d'activités culturelles.

Comme on le voit, il apparaît nécessaire d'analyser l'environnement de la personne afin de mieux comprendre les raisons d'une faible fréquentation des activités culturelles.

Si l'on observe les écarts entre les raisons avancées par les « non-urbains » et les personnes habitant dans les grands centres urbains (Liège, Bruxelles, Charleroi), les résultats de l'enquête ont montré que les non-urbains expliquent plus souvent que les autres leur faible participation aux activités culturelles par un manque d'offre à proximité de chez eux. 13% des « non-urbains » estiment qu'il n'y a pas d'offre de spectacles près de chez eux alors que cette raison est invoquée par 1% des personnes habitant dans les grands centres.

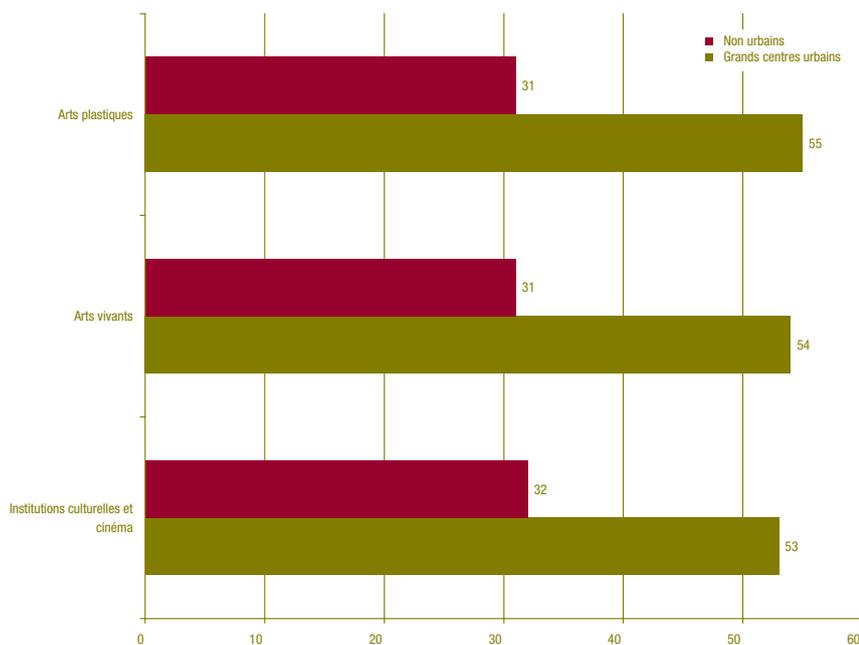
L'absence de moyens de transport est citée par 7% des répondants en milieu non-urbain contre 4% des personnes qui vivent dans des grands centres urbains. Par ailleurs, les personnes en milieu non-urbain sont également plus nombreuses que les autres à trouver qu'il n'y a pas de spectacle qui leur plaise : 8% des répondants dans les zones non-urbaines sont de cet avis contre 4% des répondants dans les grands centres urbains.

Les données relatives à la fréquentation de certaines activités culturelles selon le type d'habitat (voir graphique 5.9) viennent appuyer ces premiers résultats. La question des moyens de transport est donc essentielle à prendre en compte dans l'analyse des pratiques culturelles en particulier pour les personnes qui n'habitent pas dans une agglomération.

Graphique 5.9

Fréquentation des arts vivants ⁴¹, des arts plastiques, des institutions culturelles et du cinéma selon le type d'habitat, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



À côté des activités culturelles et de loisirs traditionnels, il importe d'envisager également d'autres formes de loisirs qui touchent une majorité de personnes et qui ont profondément modifié l'accès à la culture.

⁴¹ Les arts plastiques regroupent les activités de loisirs suivantes : la visite d'expositions d'art, la visite d'un musée, la visite d'une exposition temporaire de peinture ou de sculpture, la visite d'une galerie d'art, la visite d'une exposition de photographies. Les arts vivants regroupent les activités de loisirs suivantes : opéra, opérette, spectacle d'humoriste, concert de musique pop, festival, théâtre. Les institutions culturelles regroupent les arts vivants, les arts plastiques et les médiathèques, les bibliothèques, le ciné-club et le cinéma.

L'audiovisuel et l'informatique

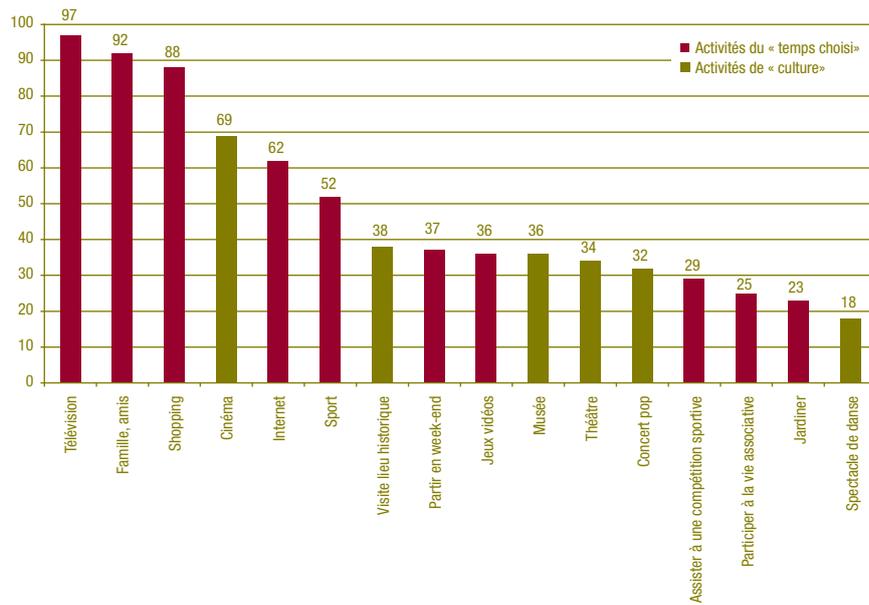
La télévision demeure le loisir le plus répandu et pratiqué quotidiennement en Communauté française. En 2007, comme l'illustre le graphique suivant, le « petit » écran est présent dans presque tous les foyers (97% – voir graphique 5.10 –)

Nous remarquons également qu'internet constitue l'un des loisirs privilégiés des personnes interrogées. Parmi les activités les plus répandues, on retrouve également les rencontres familiales, mais aussi le shopping.

Graphique 5.10

Les loisirs les plus répandus, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



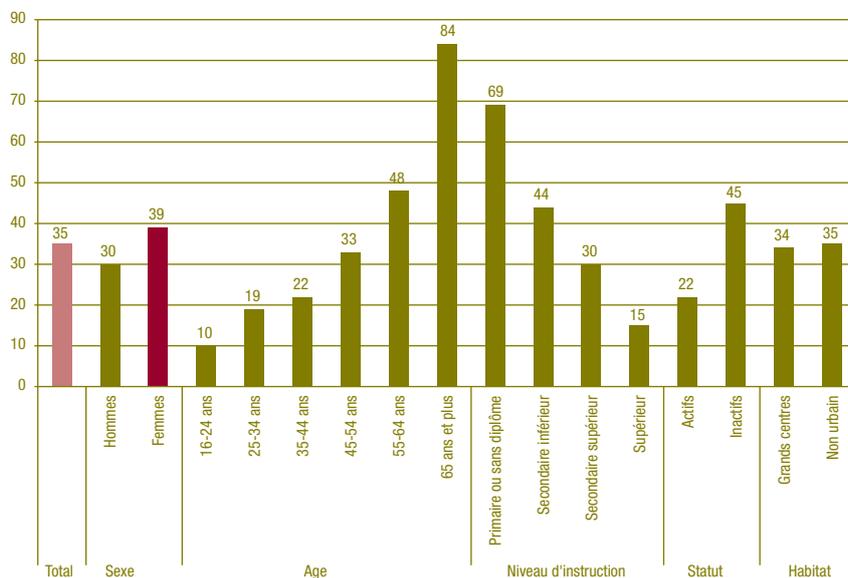
Les résultats du graphique 5.11 montrent qu'un francophone sur trois n'utilise jamais d'ordinateur, il n'en possède pas chez lui et n'en utilise pas ailleurs non plus.

Les résultats présentés dans ce graphique révèlent des inégalités en termes d'accès et d'usage des technologies de l'information et des communications.

Graphique 5.11

Profil de ceux qui n'utilisent jamais un ordinateur, en Communauté Française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



En 2007, en Communauté française, plus de 6 francophones sur 10 possèdent un ordinateur à la maison (63%) et 17% d'entre eux en possèdent plus de deux.

La présence importante de l'ordinateur et de l'internet dans les ménages francophones s'accompagne également d'un enrichissement du matériel audiovisuel domestique. Les résultats de l'étude montre par exemple que le lecteur DVD surpasse – et semble remplacer de plus en plus – le magnétoscope puisque trois personnes sur quatre (75%) possèdent aujourd'hui un lecteur DVD tandis qu'une personne sur deux possède un magnétoscope. En ce qui

concerne le matériel musical, on observe également des changements dans le choix des équipements. Même si la chaîne HiFi reste présente dans la majorité des foyers (75% des foyers possèdent une chaîne HiFi), elle s'accompagne également de mp3, Ipod et walkman, lesquels sont présents dans plus de deux foyers sur cinq, modifiant ainsi les lieux de consommation de certaines activités de loisirs.

Ces changements en matière d'équipements multimédia, informatique, musicaux vont avoir également des effets sur le rapport à la culture, en particulier au sein des jeunes générations, comme nous le verrons ultérieurement.

Fréquence d'utilisation d'internet et vision de la télévision selon l'âge

Contrairement à toute attente, les résultats du graphique suivant montrent que les jeunes de 16 à 24 ans regardent moins fréquemment la TV comparativement aux autres classes d'âge. L'audience quotidienne de la télévision concerne plus les personnes âgées de 55 ans et plus, qui sont 77% à déclarer regarder la télévision

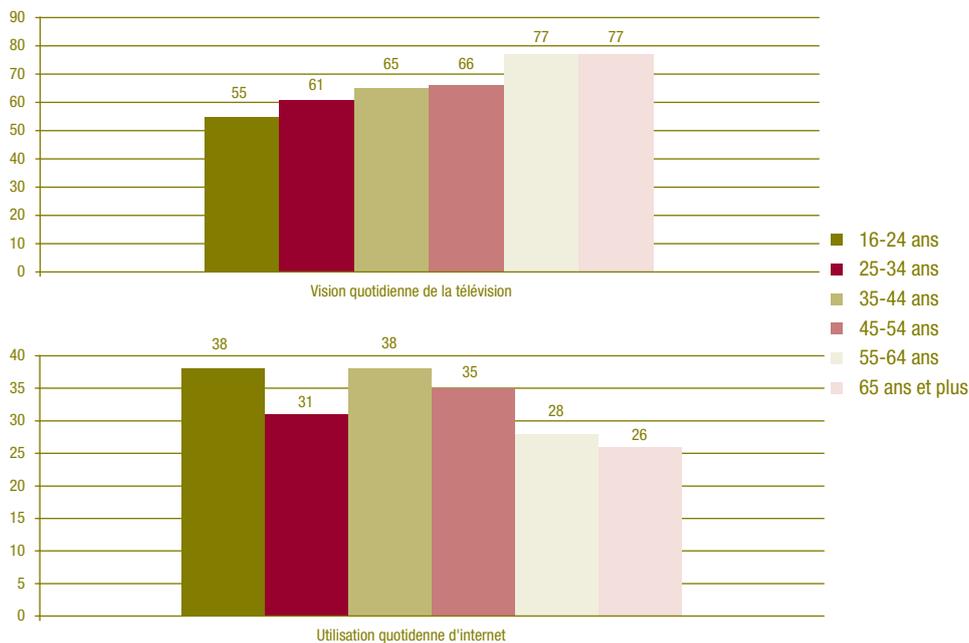
quotidiennement. Par ailleurs, si l'on s'intéresse au nombre d'heures passées devant la TV, là aussi, les gros consommateurs (qui regardent quotidiennement la télévision) restent les personnes âgées, en particulier celles de 65 ans et plus.

Graphiques 5.12 et 5.13

Vision quotidienne de la télévision selon l'âge, en Communauté française, en 2007, en % et utilisation quotidienne d'internet (plusieurs fois par jour) selon l'âge, en Communauté française, en 2007, en %

Note de lecture : En Communauté française, en 2007, 55% des jeunes de 15 à 24 ans regardent tous les jours la télévision, pour 77% des personnes de 65 ans et plus

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



En ce qui concerne la fréquence d'utilisation d'internet, les résultats de l'étude révèlent que 38% des jeunes de 16 à 24 ans utilise internet quotidiennement (plusieurs fois par jour). On observe que les jeunes sont les plus grands utilisateurs

d'internet alors qu'ils sont les plus faibles consommateurs de télévision. Ce rapport entre utilisation d'internet et consommation de télévision s'inverse progressivement avec l'âge.

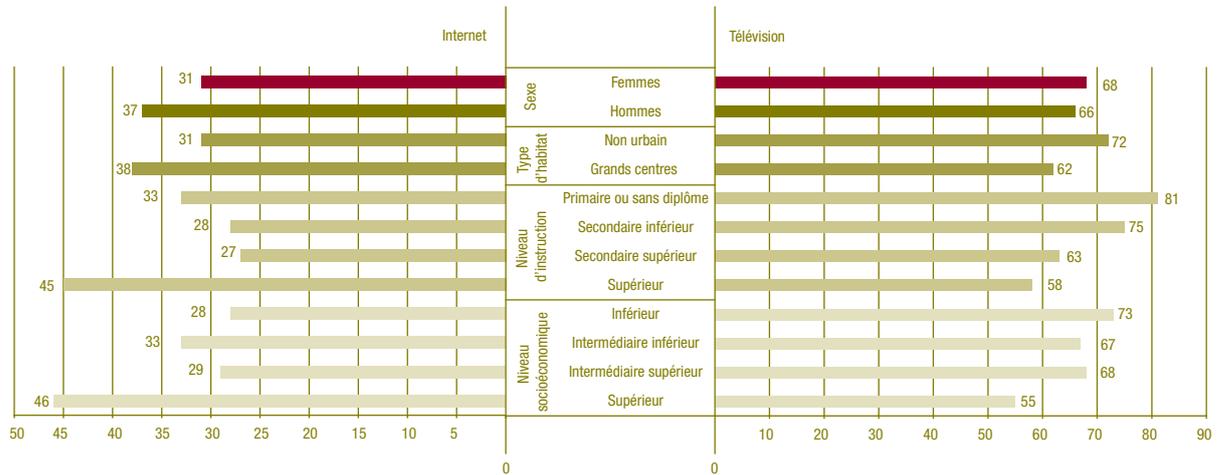
Avec le graphique ci-dessous, nous confirmons, contrairement à ce que l'on pourrait penser, que les profils des utilisateurs d'internet et des « consommateurs »

de télévision sont sensiblement différents et renvoient, comme nous le verrons ultérieurement, à des types de consommation culturelle différents.

Graphique 5.14

Utilisation quotidienne d'internet et vision quotidienne de la télévision selon le sexe, le niveau de diplôme, le niveau socioéconomique et le type d'habitat, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



Si nous n'observons pas de différence significative entre les femmes et les hommes qui regardent quotidiennement la télévision, on constate, par contre, que les hommes utilisent plus souvent internet que les femmes : 37% des hommes utilisent internet plusieurs fois par jours pour 31% des femmes.

En termes d'habitat, des contrastes importants apparaissent également entre les utilisateurs fréquents d'internet et de la télévision. Les utilisateurs d'internet sont proportionnellement plus nombreux dans les grands centres villes que dans les zones non-urbaines : 38% des personnes en centre ville se connectent quotidiennement à internet contre 31% des personnes qui vivent en milieu rural (zone non urbaine). A l'inverse, en ce qui concerne la consommation de la télévision, ce sont les personnes qui vivent en zone non-urbaine qui sont plus nombreuses à regarder quotidiennement la télévision (72% contre 62%).

De fortes disparités liées notamment au diplôme se dessinent entre les consommateurs de télévision et d'internet. La consommation quotidienne de la télévision est principalement le fait de francophones avec un faible niveau de formation (ne dépassant pas le primaire). En

effet, en 2007, 81% des francophones avec un faible niveau d'éducation (primaire ou sans diplôme) regardent quotidiennement la télévision contre 58% des diplômés du supérieur. On soulignera par ailleurs que plus le niveau d'instruction est élevé, moins la fréquence quotidienne est importante. Enfin, on notera l'importance de l'écart dans la consommation télévisuelle quotidienne entre les faiblement diplômés et les fortement diplômés (23 points).

L'utilisation quotidienne d'internet est, à l'opposé, plus fréquente chez les diplômés du supérieur. Ils sont 45% à utiliser quotidiennement internet contre 33% des personnes faiblement diplômées. Les différences observées dans l'utilisation d'internet sont plus liées encore au niveau socioéconomique des personnes qu'à leur niveau d'instruction comme le montre le graphique ci-dessus. Seules 28% des personnes avec un niveau socioéconomique inférieur utilisent quotidiennement internet alors que cette situation concerne 46% des personnes ayant un niveau socioéconomique élevé. Les écarts entre les personnes favorisées et défavorisées sont ici plus importants encore que ceux observés pour les niveaux d'instruction.

Les utilisations d'internet

Afin de mieux cerner les articulations possibles entre l'usage d'internet et la pratique d'activités culturelles, nous avons analysé les utilisations d'internet.

En moyenne, les personnes en Communauté française qui utilisent internet, en font un usage pour six raisons principales différentes. On retiendra en premier lieu, parmi les raisons les plus souvent citées, l'échange d'e-mails avec la famille, les amis ou collègues. Les recherches d'informations sur des produits spécifiques apparaissent en deuxième lieu. Viennent ensuite les opérations bancaires, l'organisation des vacances, les services de messagerie instantanée et, enfin, l'utilisation d'internet pour travailler.

Si l'on s'intéresse aux activités dites « culturelles » (en opposition aux activités de « temps choisi »), on constate que plus d'une personne sur quatre télécharge de la musique sur internet, plus d'une personne sur cinq lisent des articles de périodiques, 17% écoutent la radio ou de la musique, 15% téléchargent des films ou des vidéos, 14% réservent des billets pour un spectacle, 9% visitent le site web d'un musée, 7% achètent des livres.

On relèvera, à l'aide du tableau suivant, des différences dans les utilisations principales d'internet en fonction de l'âge des internautes. Nous avons essentiellement sélectionné, dans le tableau 5.3, les utilisations d'internet pour lesquelles des écarts importants sont observés entre certaines classes d'âge.

Tableau 5.3

Raisons d'utilisation d'internet, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française

	16-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Téléchargement de musiques	46	32	24	18	7	15
Messagerie instantanée	43	35	23	28	18	29
Téléchargement de logiciels, jeux en ligne, vidéos	28	23	15	10	13	7
Écouter la radio, de la musique	28	20	14	9	6	17
Regarder des films	28	14	15	9	5	--
Regarder des vidéos	26	20	12	7	5	5
Création, mise à jour de son site web, création de blog	16	9	8	5	4	2
Recherche d'Informations sur un produit spécifique	40	52	49	49	47	46
Offre d'emploi	17	26	18	14	7	--
Offre aux enchères	9	23	20	15	12	4
Achats de billets pour spectacles, cinéma	8	15	14	18	15	12
Visiter le site d'un parti politique	5	7	4	10	4	16
Site de journaux	17	23	23	22	30	28
Recherche d'informations en matière de santé	10	21	21	23	27	21
Visite de musée	3	9	9	13	15	15
Opérations bancaires	19	36	38	34	45	54
Administration locale	5	11	13	14	17	16

Le téléchargement de musiques est l'une des principales activités chez les jeunes de 16-24 ans. Par ailleurs, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux que les autres groupes d'âge à télécharger de la musique. L'étude sur les pratiques culturelles montre également que les jeunes de 16 à 24 ans sont de loin ceux qui écoutent le plus souvent de la musique. Ainsi, en 2007, alors que 13% de la population francophone écoutent tous les jours de la musique, la proportion de jeunes francophones qui en écoutent tous les jours s'élève à 22%, soit plus d'un jeune

sur cinq. Les jeunes ne se contentent pas d'écouter de la musique, ils pratiquent également plus souvent d'un instrument, comparativement aux autres classes d'âge. En 2007, en effet, 26% des jeunes de 16 à 24 ans jouent d'un instrument de musique contre 17% de l'échantillon total.

Par ailleurs, si les jeunes écoutent davantage de la musique tous les jours, une étude française⁴² semblable à celle réalisée en Communauté française a révélé que les jeunes

⁴² DONNAT, O. « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, éléments de synthèse 1997-2008 ». In DEPS (Département des Études, de la Prospective et des Statistiques). Culture études. Paris, octobre 2009. Synthèse de l'ouvrage : DONNAT, O. *Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. La Découverte-Ministère de la Culture et de la Communication. L'ensemble des résultats de l'enquête 2008 est disponible sur le site www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr

français de 15-24 ans sont proportionnellement moins nombreux à écouter la radio tous les jours. On voit donc que les supports d'accès à la musique, et de manière générale à la culture, sont très différents selon les générations. On voit que l'ordinateur – via internet – devient pour les jeunes un support privilégié pour écouter de la musique (28%), mais aussi pour regarder des films (28%) ou encore des vidéos (26%). Plus d'un jeune sur quatre environ utilise internet dans ce sens.

Une autre utilisation fréquente d'internet par les jeunes a trait aux activités de communication avec les autres (messagerie instantanée, création de blogs, relations avec les autres, échanges...). Ces utilisations d'internet occupent une place centrale chez les jeunes en comparaison avec les autres classes d'âge, comme le soulignent les résultats du tableau ci-dessus. Les jeunes s'expriment de multiples façons, à travers le chat, visuellement avec des webcams, mais aussi d'une façon plus créative avec la création de sites web et de blogs.

Le groupe des 25-34 ans se caractérise par une utilisation d'internet davantage centrée sur la recherche d'informations. L'information sur un produit spécifique occupe la première place dans l'utilisation d'internet chez les 25-34 ans : plus d'une personne sur deux dans cette tranche d'âge déclare utiliser internet pour rechercher des infos sur un produit. Ce type d'utilisation est, par contre, moins fréquent chez les plus jeunes (16-24 ans), comme le montrent les résultats ci-dessus. Nous voyons également que les jeunes de 25-34 ans, fraîchement entrés sur le marché de l'emploi, pour un certain nombre d'entre eux, utilisent internet pour consulter les offres d'emploi. C'est le cas de plus d'un jeune sur quatre parmi les personnes interrogées. La consultation d'offres (offre d'emploi, offre aux enchères) constitue une autre utilisation qui semble plus fréquente chez les 25-34 ans que chez les autres groupes d'âge.

Les personnes âgées de 35-44 ans ne semblent pas, d'après les résultats de l'étude, se différencier des autres groupes dans des utilisations spécifiques d'internet.

Chez les personnes de 45 à 54 ans, internet sera davantage utilisé pour l'achat de billets de spectacles, de cinéma ou pour l'achat de logiciels. À côté des activités de « consommation », on retrouve également, dans ce groupe, un intérêt pour la politique ; les personnes de 45-54 ans étant plus nombreuses que d'autres catégories d'âge à consulter le site d'un parti politique. On fera cependant remarquer que ce sont les personnes de 65 ans et plus qui sont proportionnellement les plus nombreuses à déclarer consulter le site d'un parti politique.

On pourrait dire que pour les personnes de 55 à 64 ans, internet est à la fois un outil permettant d'accéder à la culture (lecture d'articles, de quotidiens, visite de musées), mais également un outil de service public, permettant d'obtenir facilement des informations au niveau local (site des administrations communales) et d'effectuer des opérations bancaires sans devoir se déplacer... Ces utilisations

d'internet coïncident avec les résultats précédents sur les raisons de faible fréquentation d'activités culturelles formulées par certains. Internet permet sans doute à cette tranche d'âge spécifique d'accéder plus facilement à certaines activités culturelles. Enfin, on retrouvera, chez les personnes de 65 ans et plus, une utilisation d'internet assez semblable à celle des personnes de 55 à 64 ans.

Les résultats présentés ci-dessus mettent bien en évidence le rôle joué par l'ordinateur et internet dans l'accès à la culture. On fera, par ailleurs, remarquer que la pratique d'internet n'est pas en contradiction avec celle d'activités culturelles puisque nous avons vu précédemment que les jeunes sont également plus nombreux que les autres groupes d'âge à fréquenter des activités culturelles et de loisirs. Grâce à internet, les personnes, jeunes et moins jeunes, peuvent accéder à une série d'activités culturelles auxquelles elles n'auraient peut-être pas eu accès autrement, en raison notamment des difficultés d'accès mises en évidence dans la première partie de ce chapitre (voir graphique 5.8 et tableau 5.2).

Le téléchargement de musiques, de films, de vidéos apparaît également comme une pratique importante chez certains groupes d'âge, en particulier chez les jeunes pour qui, l'aspect financier peut être, comme nous l'avons vu, un critère déterminant dans l'accès ou non à certaines activités culturelles.

Enfin, on retrouvera des internautes qui utilisent internet pour effectuer un certain nombre de procédures administratives, financières (achat de billets en ligne, opérations bancaires) qui leur permettent sans doute de gagner du temps, d'éviter les déplacements.

Il devient cependant de plus en plus difficile, dans ce nouveau rapport à la culture, de distinguer les frontières entre les activités de « temps choisi » et les activités de « culture » comme présenté précédemment, entre les activités de divertissement et d'enrichissement intellectuel, entre les activités artistiques et de communication, tant ces activités se confondent et se mélangent. Mais il est indéniable que l'élargissement du matériel multimédia a contribué à faciliter l'accès à la culture pour un grand nombre de personnes et à en élargir l'offre potentielle. Les données relatives aux types d'utilisation d'internet vont en effet dans ce sens.

Nous terminerons cette partie consacrée aux jeunes et à la culture par la pratique d'une activité qui semble être délaissée par les jeunes, mais aussi par l'ensemble de la population : à savoir la lecture de quotidiens, de livres, de bandes dessinées...

On soulignera toutefois que les évolutions observées en matière de technologies de l'information et de la communication ont ici aussi un impact considérable sur les supports utilisés pour accéder à la lecture comme nous allons maintenant l'appréhender à partir de plusieurs indicateurs de l'enquête sur les pratiques culturelles.

La lecture de quotidiens, de livres, de bandes dessinées

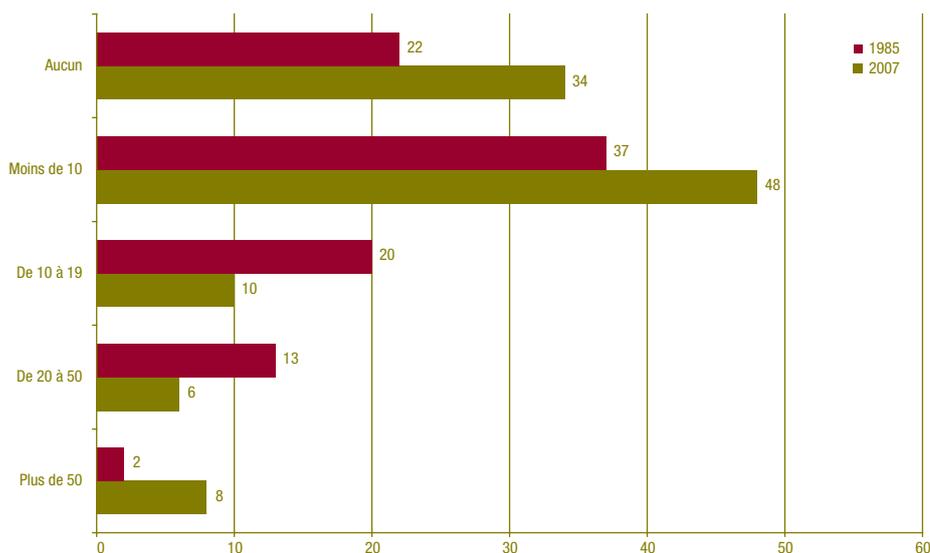
Le graphique suivant indique une nette augmentation du nombre de personnes qui n'ont lu aucun livre au cours des 12 derniers mois. Ils étaient 22% en 1985,

ils sont désormais 34 % en 2007, soit plus d'une personne sur trois.

Graphique 5.15

Lecture de livres au cours des douze derniers mois selon le nombre de livres lus, en Communauté française, en 1985-2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



La lecture de bandes dessinées, moins plébiscitée de manière générale que le livre, connaît un même phénomène de désertion. En 1985, une personne sur deux n'avait lu aucune BD au cours de l'année, en 2007, elles sont 62% à déclarer n'avoir lu aucune BD.

Partant de l'analyse de ces indicateurs, il est un fait qui paraît incontestable : la lecture des livres et des bandes

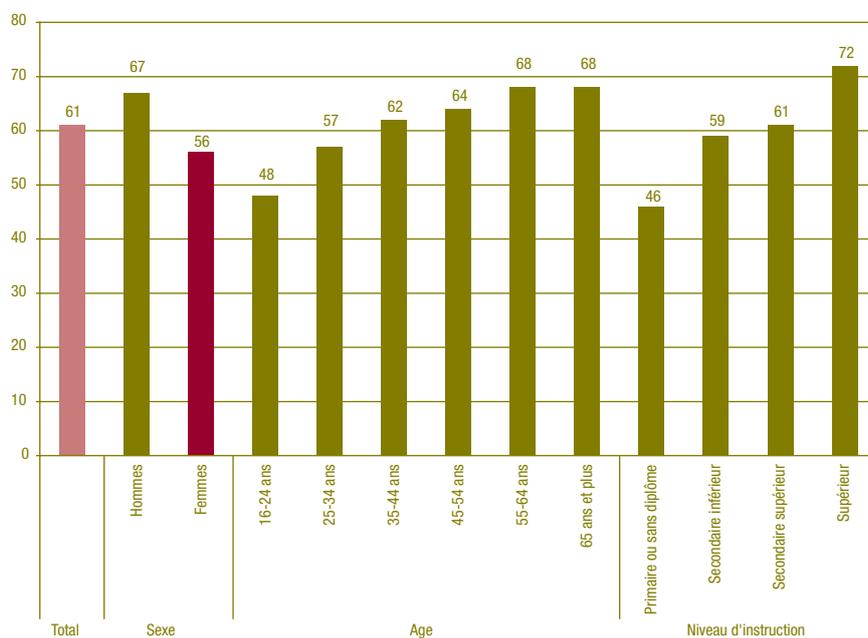
dessinées est en recul. Ce constat est observé par ailleurs dans d'autres pays et ne semble pas être corrélé avec l'ère du numérique.

Par ailleurs, la lecture de quotidiens, qui connaît également une baisse importante, est très contrastée selon le profil des lecteurs, comme le montre le graphique suivant.

Graphique 5.16

Profil des lecteurs de quotidiens papiers, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



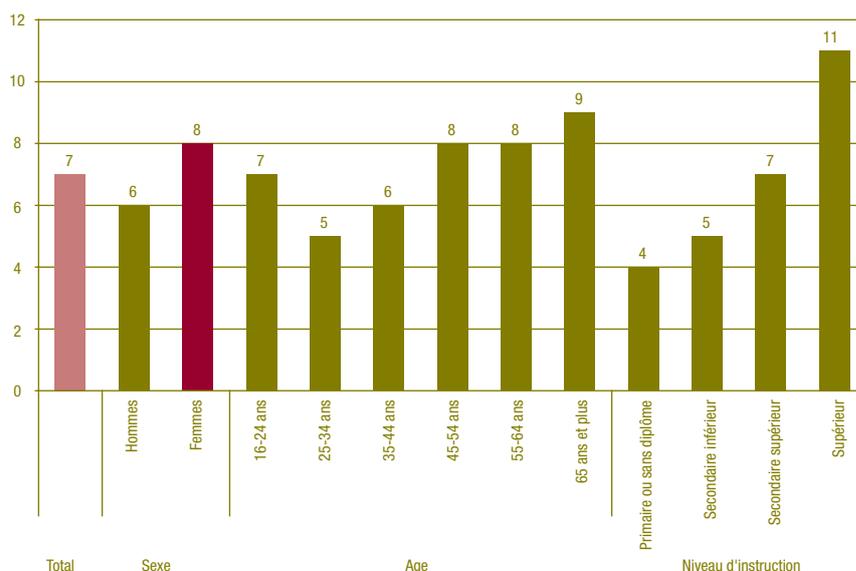
On voit que la lecture d'un quotidien est plus souvent une activité pratiquée par les hommes (67%) et les personnes âgées (68%). Sur ce point, on constate également que plus

on est âgé et plus on a tendance à lire un quotidien. Les jeunes constituent ainsi la tranche d'âge qui lit le moins souvent de quotidien (48% parmi les 16-24 ans).

Graphique 5.17

Nombre moyen de livres lus au cours des 12 derniers mois, en Communauté française, en 2007, en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



Les résultats du graphique relatif au nombre de livres lus ⁴³ au cours des 12 derniers mois indiquent que les femmes sont les plus grandes consommatrices de livres (8 livres lus, en moyenne, au cours des douze derniers mois). Les personnes âgées lisent également un plus grand nombre

de livres (9 livres en moyenne parmi les 65 ans et plus) que les autres tranches d'âge, mais on relèvera cependant une consommation importante de livres chez les jeunes de 16-24 ans (7 livres en moyenne) comparativement aux personnes de 25 à 44 ans (5 livres en moyenne).

⁴³ Les chiffres concernant le nombre moyen de livres lus ont été arrondis à l'unité supérieure.

Plusieurs explications peuvent être avancées. Nous avons vu précédemment que pour les personnes qui se situent dans la tranche d'âge 25-44 ans, les problèmes pour sortir étaient souvent liés à un manque de temps et aux difficultés d'organiser des sorties avec les enfants. On peut penser que pour la lecture également, il sera moins évident, pour ces jeunes ménages avec enfants, de trouver des moments à consacrer à la lecture dans un emploi du temps considéré par les personnes concernées comme déjà surchargé.

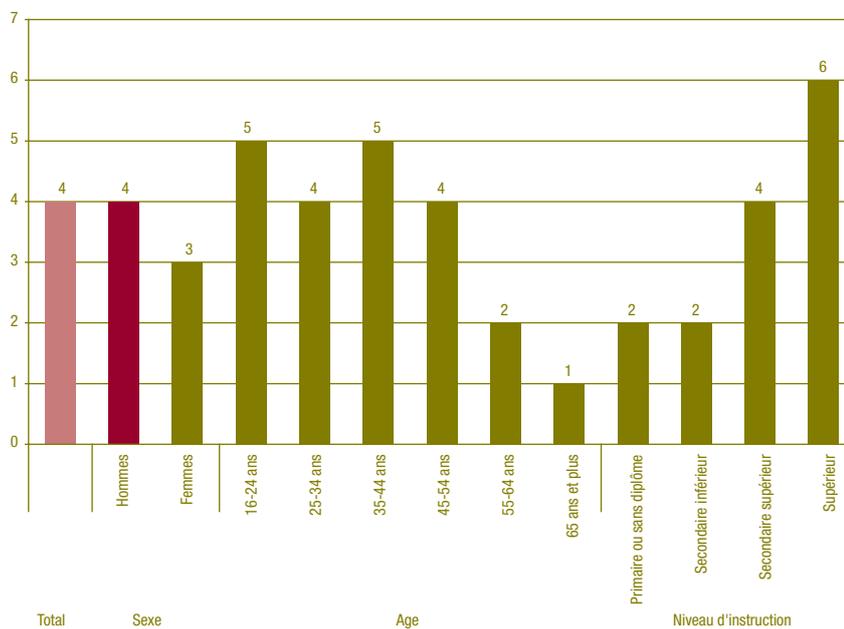
Une autre raison est à trouver dans la scolarité des jeunes. La lecture d'un certain nombre de livres est une

activité fréquente dans le cadre des activités à l'école. On pourrait donc penser que les résultats relatifs au nombre de livres lus en dehors de toute contrainte scolaire seraient sensiblement différents pour la tranche des 16-24 ans. Cette observation peut par ailleurs s'appliquer aux adultes travaillant dans certains métiers où la lecture de livres peut faire partie de l'activité professionnelle. Selon les résultats de l'étude, cette dernière situation concernerait en effet environ 40% des lecteurs de livres qui déclarent avoir lu un livre au cours des 12 derniers mois pour des raisons professionnelles.

Graphique 5.18

Nombre moyen de bandes dessinées lues, en Communauté française, en 2007

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française



On pourrait imaginer que les jeunes soient plus sensibles que les autres tranches d'âge à d'autres types de lecture comme les BD, mais les résultats ci-dessus ne permettent pas de confirmer cette hypothèse. Les jeunes lisent en moyenne moins de BD qu'ils ne lisent de livres (5 BD, en moyenne, pour la tranche d'âge des 16-24 ans contre 7 livres lus au cours des douze derniers mois). Ces différences observées entre la lecture de livres et de BD peuvent toutefois être expliquées par les types de lecture privilégiées par les enseignants dans le cadre de la scolarité des jeunes.

Il est toutefois important, comme le souligne Michel Guérin ⁴⁴, de ne pas confondre une moindre « lecture » de livres, de BD, de quotidiens avec une moindre lecture en général. Avec l'ère du numérique, il est en effet de plus en plus difficile d'évaluer concrètement l'acte de lecture car celle-ci se pratique désormais à travers d'autres supports que le livre, la BD ou encore le quotidien. Aujourd'hui, avec internet, la lecture se pratique de plus en plus sur écran. Il sera donc nécessaire, dans les études à venir, de construire de nouveaux indicateurs afin de parvenir à mieux appréhender les différents types de supports utilisés dans l'accès à la lecture.

⁴⁴ Nous remercions sincèrement Monsieur Guérin pour ses conseils et remarques précieuses pour la réalisation de ce chapitre. Michel Guérin est Directeur de recherche à l'Observatoire des politiques culturelles en Communauté française de Belgique, auteur de « Les pratiques et consommations culturelles de la population en Communauté française ». *Courrier hebdomadaire* du CRISP, n° 2031/2032, septembre 2009.

6

LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS AMOUREUSES CHEZ LES JEUNES

La problématique de la violence entre partenaires est largement documentée en ce qui concerne les adultes ⁴⁵. Partant de l'hypothèse que ce phénomène se manifeste déjà au sein des jeunes couples, une étude a été menée sur la violence dans la relation amoureuse des jeunes de 12 à 21 ans. Les résultats ⁴⁶ ont montré que les faits de violence dans les relations amoureuses sont bien présents parmi les jeunes et, sans doute, trop souvent banalisés à la fois par les jeunes eux-mêmes et plus largement par notre société.

Cette étude, réalisée en 2007 à l'initiative de la Direction de l'Égalité des chances du Ministère de la Communauté française a, entre autres, contribué à mieux identifier les formes de violence qui touchent les jeunes dans leurs relations amoureuses, à proposer une mesure de l'ampleur du phénomène et à souligner les situations très contrastées que vivent les jeunes filles et les jeunes garçons en matière de violence dans leurs relations amoureuses. On retrouvera également, comme c'est le cas chez les adultes, une différenciation des formes de violence selon le sexe.

Les données que nous allons présenter, si elles portent sur un effectif de 608 jeunes, constituent cependant une source riche en informations et tout à fait originale dans la mesure où il n'existait jusqu'alors aucune statistique chiffrée sur la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes en Belgique, ni même en Europe.

L'expérience de la violence dans les relations amoureuses : les auteur-e-s de violence

Des résultats de l'enquête quantitative réalisée en Communauté française, il ressort que 72% des jeunes interrogés déclarent avoir déjà eu une expérience de violence en tant qu'auteur-e. La notion de violence telle qu'envisagée dans cette étude comprend les formes de violence verbale, morale ou psychologique, de violence physique et de violence sexuelle.

Un indicateur global de violence ⁴⁷ entre partenaires a permis de prendre en compte non seulement la fréquence des agressions – les violences subies ou perpétrées « toujours » et « souvent » pèsent davantage que « quelquefois » et « rarement » –, mais

aussi le cumul de différentes formes de violence – les violences physiques ou sexuelles s'accompagnent généralement de violences psychologiques-. Un score en mode « majeur » correspond donc aux situations de violence fréquentes et variées. Un score qualifié de « mineur » renvoie à des actes de violence moins nombreux et moins fréquents.

Cet indicateur permet de classer les faits de violence selon leur gravité : la violence exercée par 72% des jeunes s'exprime sur un mode mineur pour 88% d'entre eux et sur un mode majeur pour 12%.

⁴⁵ Voir notamment à ce sujet l'étude récente réalisée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. PIETERS, J., ITALIANO, P., OFFERMANS, A.-M. et HELLEMANS, S. *Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle*. Bruxelles : IEFH, 2010.

⁴⁶ Les résultats présentés ici portent principalement sur une des trois phases de l'enquête réalisée par l'Institut Ipsos : une enquête quantitative en ligne auprès d'un échantillon de 608 jeunes âgés de 12 à 21 ans habitant en Communauté française et représentatifs de la population (sexe, âge, répartition géographique, niveau socio-économique, profil éducatif, professionnel et familial). Nous présenterons également quelques résultats de l'étude complémentaire, intégrant la dimension de genre, réalisée à partir de ces données quantitatives par le centre de recherche Cap Sciences humaines, asbl associée à l'UCL.

⁴⁷ Afin de pouvoir quantifier les phénomènes observés, un indicateur global de violence a en effet été construit par l'équipe Cap Sciences humaines de l'UCL en s'inspirant notamment des méthodes utilisées dans la recherche française ENVEFF. La construction de cet indicateur permet de prendre en compte la fréquence des agressions, mais aussi le cumul des différentes formes d'agression. Deux niveaux ont été ainsi construits : un niveau de violence en « mode mineur » et un niveau de violence en « mode majeur ». Le niveau de violence en « mode mineur » concerne les auteur-e-s ou victimes d'un à trois types de comportements violents pratiqués selon les fréquences suivantes : « quelquefois » ou « rarement ». Le niveau de violence en « mode majeur » concerne les auteur-e-s ou victimes de plus de trois types de comportements violents avec une intensité dans la fréquence (souvent et toujours) ou des agressions physiques répétées (fréquence « souvent » ou « toujours »).

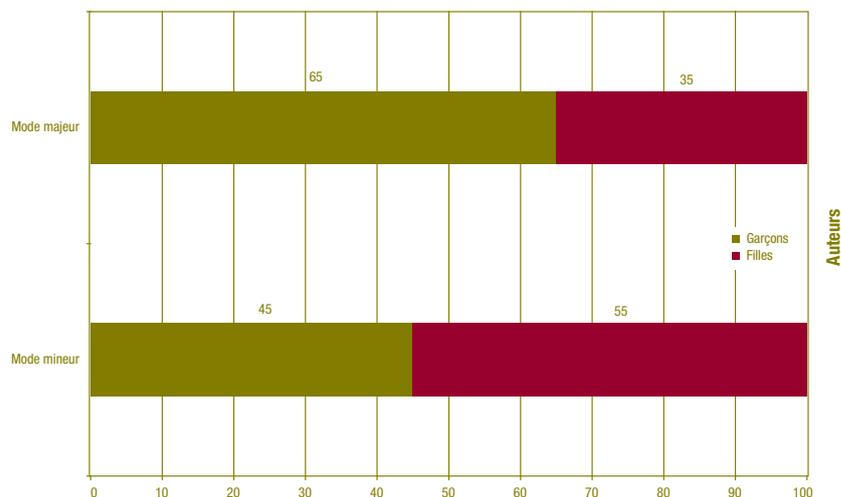
L'expression de la violence en mode mineur est pratiquement identique pour les filles et les garçons auteurs de violences comme le montre le graphique suivant. Par contre, des différences importantes filles/garçons apparaissent en ce qui concerne la violence en mode majeur.

On remarque que la violence en mode majeur est exercée à 65 % par les garçons.

Graphique 6.1

Expérience sexuée de la violence en tant qu'auteur-e, en Communauté française, en 2007, en %

Source : Direction de l'Égalité des Chances. *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans : rapport final. 2009*



La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes est également très contrastée en fonction de l'âge. Comme le montre le graphique suivant, les jeunes de 12 à 14 ans se déclarent moins souvent que les autres tranches d'âge auteur-e-s de faits de violence en mode majeur (45% contre plus de 65% dans les autres tranches d'âge). Les différences entre filles et garçons apparaissent davantage dans les

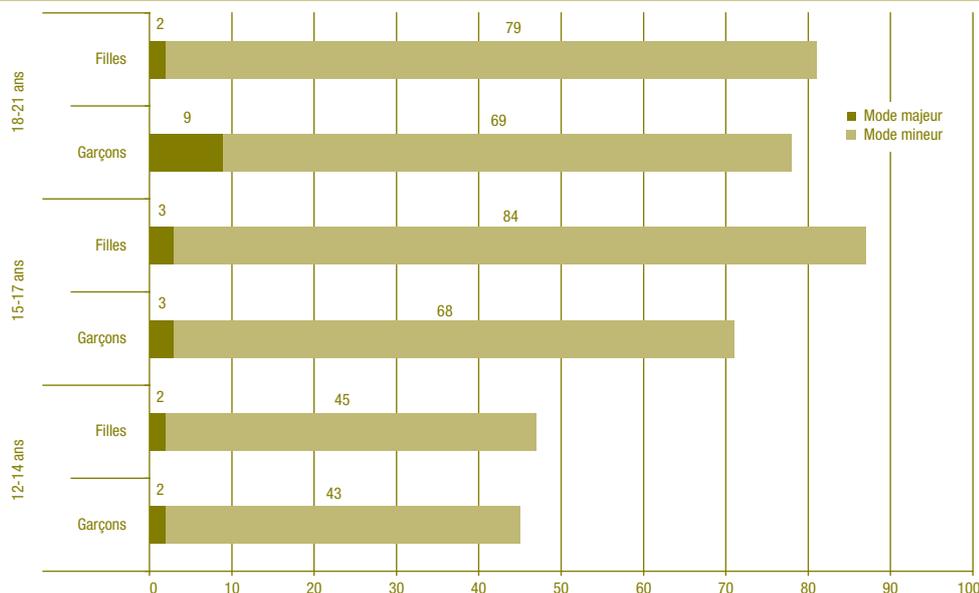
tranches d'âge supérieures.

Le recours à la violence en mode majeur augmente sensiblement chez les jeunes de 15 à 17 ans, tant chez les garçons que chez les filles (3% même si on retrouvera davantage de filles âgées de 15 à 17 ans dans les violences en mode mineur (84% des filles pour 68% des garçons).

Graphique 6.2

Expérience de la violence par âge et par sexe chez les auteur-e-s de violences⁴⁸, en Communauté française, en 2007, en %

Source : Direction de l'Égalité des Chances. *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans : rapport final. 2009*



⁴⁸ Les données reprises dans le graphique ne présentent que les faits de violence en mode majeur et en mode mineur. Il existe un troisième mode, appelé « mode insignifiant », qui n'a cependant pas été repris dans la présentation des résultats. Le mode « insignifiant » rassemble les situations de violence où l'indicateur global de violence est proche de zéro.

Enfin, dans la tranche d'âge des 18-21 ans, on observe une forte augmentation de la proportion de garçons qui recourent à la violence en « mode majeur ». Ils sont en effet quatre fois plus nombreux que les filles de 18 à 21 ans (9% des garçons pour 2% des filles), à déclarer avoir été auteurs de violence en « mode majeur » dans leurs relations amoureuses.

Sur ce point, on retrouvera des similitudes entre les agissements de jeunes garçons et ceux que l'on observe chez les hommes adultes. Les jeunes garçons semblent en effet recourir plus que les jeunes filles à certaines formes de violence. Ce type de comportements violents déjà présents à l'adolescence risque d'évoluer en s'accroissant, en terme d'intensité, à l'âge adulte.

L'expérience de la violence dans les relations amoureuses : les victimes de violence

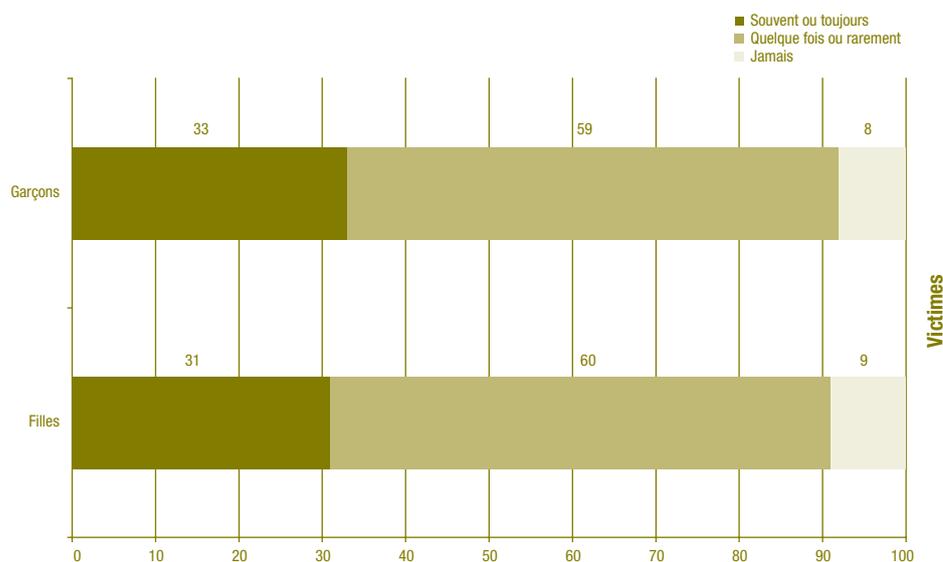
Si l'on s'intéresse aux victimes de violence dans les relations amoureuses, les résultats de l'enquête quantitative montrent que neuf jeunes sur dix (91%) affirment avoir été victimes de l'un ou l'autre fait de

violence lors d'une relation amoureuse. Comme le montre le graphique suivant les situations de violence semblent toucher de façon plus ou moins égale, les garçons et les filles.

Graphique 6.3

Fréquence du contact avec la violence en tant que victime, en Communauté française, en 2007, en %

Source : Direction de l'Égalité des Chances. *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans : rapport final. 2009*



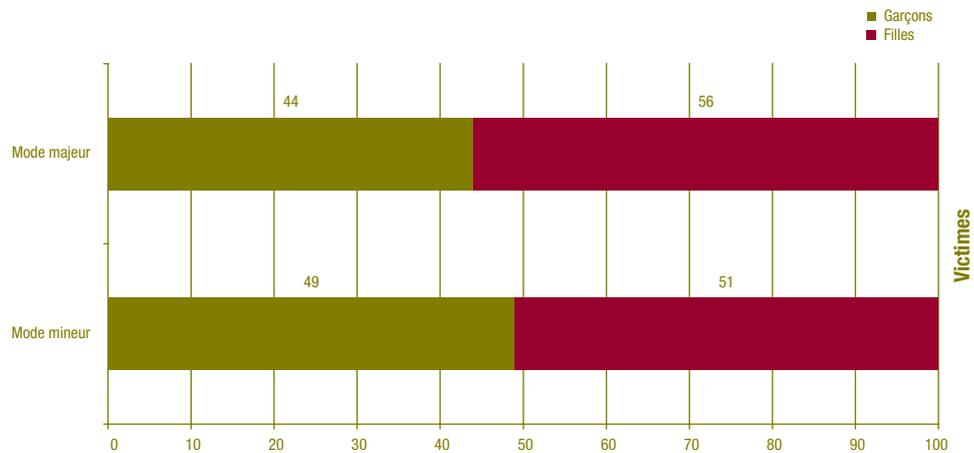
Nous voyons que chez les jeunes de 12 à 21 ans, si l'on procède à un simple comptage des situations de violence subies, la violence touche presque de la même manière les garçons et les filles ; les garçons étant confrontés un peu plus souvent que les filles à

des situations de violence (33% contre 31%). Nous constatons par ailleurs que les faits de violence dans les relations amoureuses chez les jeunes sont rarement des actes isolés. Pour un jeune garçon sur trois, le contact avec la violence est fréquent.

Graphique 6.4

Expérience sexuée de la violence en tant que victime, en Communauté française, en 2007, en %

Source : Direction de l'Égalité des Chances. *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans : rapport final. 2009*



Si les différences entre garçons et filles ne sont pas sensibles au niveau de la fréquence du contact avec la violence, elles se marquent davantage au niveau des types de comportements violents et de l'accumulation des faits de violence (nombre de faits violents).

Chez plus d'une victime sur dix, garçons ou filles, la manifestation de la violence est vécue sur un mode « majeur », c'est-à-dire qu'elles sont victimes de plus de trois types de comportements violents avec une intensité dans la fréquence des comportements violents (souvent et toujours). Ce constat général est

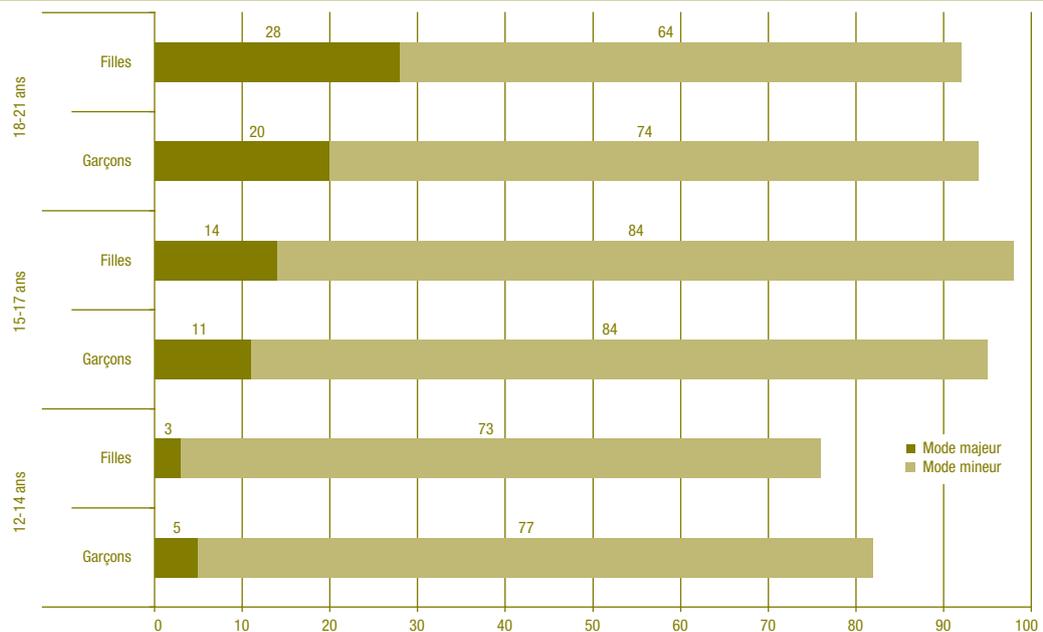
nuancé par des contrastes entre sexes et groupes d'âge. En effet, le graphique 6.4 indique que les filles sont davantage victimes de faits de violence en mode « majeur » que les garçons (56% des filles pour 44% des garçons). Par contre, en ce qui concerne la violence en mode « mineur » (moins de trois faits de violence pratiqués « rarement » ou « quelque fois »), elle touche autant les filles que les garçons.

L'âge a également un impact sur l'intensité et l'ampleur des violences subies par les victimes, comme le montre le graphique suivant.

Graphique 6.5

Expérience de la violence en tant que victime, selon l'âge et le sexe, en Communauté française, en 2007, en %⁴⁹

Source : Direction de l'Égalité des Chances. *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans : rapport final. 2009*



⁴⁹ Ne sont repris dans le graphique que les résultats relatifs aux violences sur le mode « majeur » et « mineur ». Un troisième mode qualifié d'« insignifiant » concerne les situations de violence où l'indicateur global de violence est proche de zéro.

Il apparaît que plus on augmente dans l'âge et plus la proportion de violences subies en mode « majeur » est importante. Et cela est d'autant plus vrai pour les jeunes filles âgées de 18-21 ans qui sont 28% (soit un peu plus d'une fille sur quatre) à déclarer avoir subi des violences sur un mode « majeur » contre 20 % des garçons (soit un garçon sur cinq) dans la même tranche d'âge.

Pour conclure, ces premiers résultats montrent que les victimes de violence sont plus nombreuses que les auteur-e-s de situations violentes. Parmi les jeunes ayant eu une relation amoureuse, 91% affirment avoir été victimes de situations de violence et 72%

déclarent avoir été auteur-e-s. On soulignera toutefois que, parmi les jeunes victimes de violence, 78% d'entre eux ont été également auteur-e-s de violence. Et presque la totalité des auteur-e-s de situations de violence (99%) en ont également été victimes dans leurs relations amoureuses. La relation entre auteur-e-s de faits de violence et victimes est donc une relation très complexe où la violence semble s'inscrire le plus souvent comme un élément considéré comme « normal » aux yeux des jeunes dans leurs relations amoureuses. Il est frappant de constater que seul un jeune sur cinq, victime de situations de violence dans une relation amoureuse, déclare n'avoir jamais commis, à son tour, d'actes violents.

Nature des situations de violence

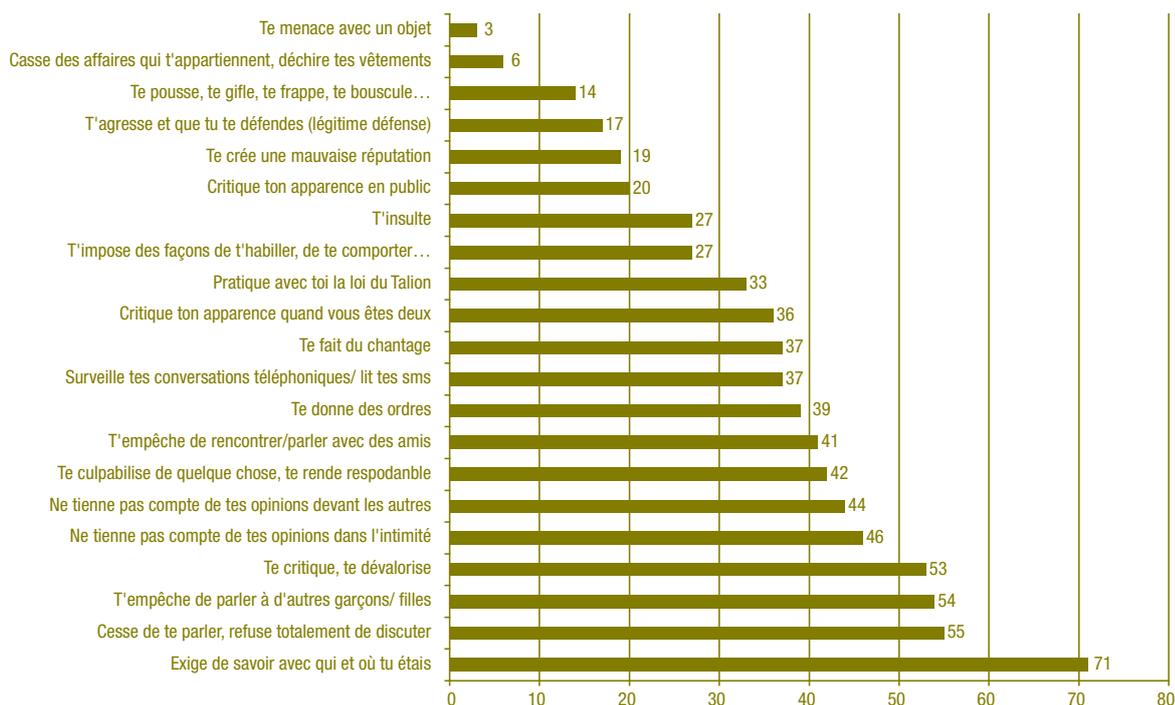
Intéressons-nous maintenant à la nature des violences subies par les victimes. Le classement ci-dessous,

relatif aux situations de violence est très éclairant à ce sujet.

Graphique 6.6

Classement des situations de violence en tant que victime chez les jeunes qui ont/ont eu un-e petit-e ami-e, en Communauté française, en 2007, en %

Source : Direction de l'Égalité des Chances. *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans : rapport final. 2009*



On constate que la situation de violence la plus souvent évoquée dans 71% des cas s'exprime par le contrôle de la liberté de l'autre partenaire (exiger de savoir avec qui l'on est et où). Le deuxième type de violence renvoie à des situations qui sont évoquées par plus de la moitié des jeunes interrogés⁵⁰ et qui touchent davantage au déni de la personne (cesser de parler à l'autre, refuser que l'autre s'exprime, la/

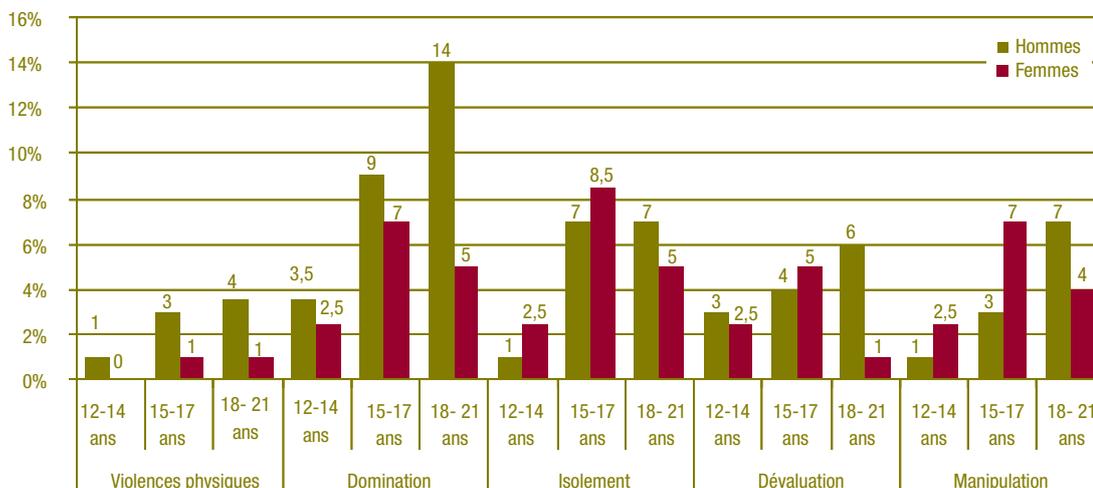
le critiquer, ne pas tenir compte des opinions de l'autre...). Enfin, on peut distinguer des situations de violence qui renvoient à des formes de violence physique (gifles, coups, bousculades...). Concernant cette dernière forme de violence, il faut souligner que 14% des jeunes déclarent avoir déjà été, dans une relation amoureuse, frappés, giflés ou bousculés par leur petit-e ami-e.

⁵⁰ Les jeunes qui ont répondu à cette question ont ou ont déjà eu un-e petit-e ami-e, soit au total un effectif de 437 jeunes.

Graphique 6.7

Auteur-e-s de violence en mode majeur selon le type de violence, l'âge et le sexe

Source : Direction de l'Égalité des Chances. *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans : rapport final. 2009* – Schéma : « Amour et violence chez les jeunes ». Faits & Gestes, n° 23, automne 2007



Par ailleurs, l'analyse complémentaire du graphique 6.7 montre que les garçons font proportionnellement plus usage de violences physiques ou de comportements de domination alors que les filles recourent plus souvent que les garçons à des actes de déni et de manipulation. Ce constat se vérifie tant pour les auteur-e-s que pour les victimes de violence.

Les faits de violence physique et de domination en mode « majeur » augmentent avec l'âge chez les garçons. Ainsi, plus d'un garçon sur dix âgés entre 18 et 21 ans adoptent des comportements de domination en mode « majeur » contre à peine 5% des filles dans la même tranche d'âge.

Chez les filles, l'augmentation des faits de violence physique ou de domination ne suit pas le même mouvement. C'est principalement dans la tranche des 15 à 17 ans que la proportion de filles auteures de comportements de domination est la plus élevée. Les écarts entre garçons et filles dans ces formes de violence restent importants et ne font que s'accroître avec l'âge.

Les filles âgées de 15 à 17 ans sont plus nombreuses que les garçons à faire usage de comportements de déni et de dévaluation. Ces résultats montrent que le recours à certaines formes de comportements agressifs est également important chez les jeunes filles, en particulier chez les filles de 15 à 17 ans.

A partir de 18 ans, on observe l'établissement d'un rapport de force entre les deux sexes. Les résultats du graphique ci-dessus montrent que la proportion de jeunes garçons auteurs de violences en mode « majeur » est systématiquement supérieure à la

proportion de jeunes filles auteures de violence en mode « majeur », et ce, quel que soit le type de violence envisagé.

Nous avons pu observer que la violence dans les relations amoureuses est un phénomène qui touche les jeunes filles et les jeunes garçons selon des intensités et des formes variables. Tour à tour, garçons et filles sont auteur-e-s ou victimes de violences même si l'on insistera sur le fait que les filles sont davantage victimes de violence sur un mode « majeur » que les garçons. Par ailleurs, nous avons également pu observer que la violence exercée en mode majeur par les garçons dans leurs relations amoureuses ne fait que s'accroître avec l'âge alors que chez les filles, elle se manifeste principalement entre 15 et 17 ans. On peut craindre alors une augmentation tant dans les formes de violence que dans l'intensité de celle-ci avec l'âge, prenant davantage pour cible les filles qui sont, rappelons-le, trois fois plus touchées par des faits de violences physiques et agissements de domination que les garçons parmi les jeunes âgés de 15 à 17 ans.

Enfin, pour terminer cette partie consacrée à la violence dans les relations amoureuses des jeunes, nous présenterons des résultats qui touchent à la tolérance des jeunes face à la violence sexuelle et, plus largement, à la banalisation de certaines formes de violence. A travers les résultats de l'enquête quantitative, mais aussi à partir des groupes de discussion qui ont été organisés avec des jeunes participant-e-s⁵¹, plusieurs constats importants ressortent de cette étude.

Les jeunes sont peu choqués par la violence sauf lorsque celle-ci prend la forme de situations extrêmes

⁵¹ Préalablement à l'enquête quantitative, une phase d'enquêtes qualitatives a été menée auprès de jeunes, sous formes de groupes de discussion homogènes aux niveaux du sexe et de l'âge (jeunes âgés de 12 à 14 ans, de 15 à 17 ans et de 18 à 21 ans). Réunis au motif d'une enquête sur la relation amoureuse, ils ont été amenés à réagir face à différentes situations de violence dans un jeune couple via des scénarios (la violence n'était pas annoncée explicitement).

comme le viol ou encore la violence physique. A partir de la définition qui a été proposée sur la tolérance par rapport à la violence sexuelle ⁵², on constate que seulement 35% des jeunes interrogés sont dans une intolérance totale par rapport à la violence sexuelle. Autrement dit, plus de deux jeunes sur trois ont une certaine tolérance par rapport à la violence sexuelle dans les relations amoureuses, comme si celle-ci était

une forme acceptable de relations dans la vie d'un couple. Par ailleurs, les résultats de l'étude quantitative ont également montré que les phénomènes de violence dans les relations amoureuses sont souvent acceptés, consciemment ou non par les jeunes, que ceux-ci commettent ou subissent des actes de violence... un peu comme si ces comportements étaient des signes de leur engagement dans la relation d'amour.

Les violences sexuelles avant 18 ans

Pour apporter un autre éclairage sur les situations de violence vécues par les jeunes, nous avons souhaité reprendre quelques résultats de la recherche sur les expériences des femmes et des hommes en matière de violences psychologique, physique et sexuelle, réalisée en Belgique en 2009 sur un échantillon représentatif de la population belge. Cette enquête ne s'adressait pas exclusivement aux jeunes, mais aux personnes âgées de 18 à 75 ans. La violence y a été abordée dans ses différentes formes, dans différentes sphères et à différentes périodes de la vie.

Nous retiendrons ici les résultats relatifs à la violence sexuelle subie avant 18 ans. Une proportion non négligeable de répondant-e-s ont subi des violences sexuelles avant 18 ans. En effet, selon les résultats de cette étude nationale, 9% de femmes et 3% d'hommes déclarent avoir subi des attouchements ou des rapports sexuels forcés avant l'âge de 18 ans. Dans la majorité de ces actes de violence sexuelle, les auteur-e-s des faits sont des proches ou des membres de la famille. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes victimes de ce type de violence.

Il est frappant de constater qu'un certain nombre de répondant-e-s, victimes de violences sexuelles,

éprouvent cependant des difficultés à estimer la gravité de la situation. 80% des victimes estiment que ces faits sont « plutôt graves » ou « très graves », mais une personne sur cinq, victime de violence sexuelle avant 18 ans, considère que la situation vécue n'est « plutôt pas grave » ou « pas grave du tout ». On fera remarquer que les hommes sont proportionnellement plus nombreux à considérer les faits de violence dont ils ont été victimes avant 18 ans comme moins graves ou à ne pas parvenir à évaluer la gravité des faits subis.

Les conséquences de ces faits de violence sexuelle subie avant 18 ans sont particulièrement inquiétantes. Nous retiendrons, pour illustrer ces propos et, pour clôturer ce chapitre, les résultats relatifs aux tentatives de suicide chez les personnes ayant été victimes de violences sexuelles avant 18 ans, tout en soulignant que les conséquences sur la santé des personnes sont multiples et variées (dépression, insomnie, consommation de somnifères et antidépresseurs...).

Les tentatives de suicide sont beaucoup plus nombreuses parmi les personnes victimes de violences sexuelles que parmi celles qui n'en sont pas victimes. Par ailleurs, ces résultats sont plus forts encore que ceux observés pour les violences à l'âge adulte.

Tableau 6.1

Tentatives de suicide selon la victimisation avant 18 ans (violences sexuelles), en %

Source : OPC. Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française

	A fait une tentative	A fait plusieurs tentatives	N'a jamais fait de tentative
Victime de violence			
NON	1	1	98
OUI	6	6	88

⁵² La tolérance à la violence sexuelle a été définie selon trois niveaux (tolérance nulle, moyenne ou forte) selon que les jeunes ont répondu positivement :

- à aucun des items ci-dessous (tolérance nulle) ;
 - à 1, 2 ou 3 des items ci-dessous (tolérance moyenne) ;
 - à 4 ou plus des items ci-dessous (tolérance forte).
1. il est acceptable que l'un insiste pour faire l'amour quand l'autre n'en a pas envie
 2. il t'est / te serait difficile d'accepter que l'autre refuse tes baisers
 3. il t'est / te serait difficile d'accepter que l'autre refuse tes caresses
 4. il t'est / te serait difficile de refuser des baisers
 5. il t'est / te serait difficile de refuser des caresses
 6. il t'est / te serait difficile de refuser de faire l'amour
 7. il t'arrive (rait) d'accepter de faire l'amour alors que tu n'en as pas envie
 8. il t'est / te serait difficile d'accepter que l'autre refuse de faire l'amour

MÉTHODOLOGIE

Bases de données Enseignement

La base de données « Elèves » (anonymisée) est dérivée de la base de données 'Comptage' de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO). Elle a été utilisée pour les indicateurs relatifs à l'enseignement obligatoire. Cette base de données exhaustive couvre l'ensemble des élèves soumis à l'obligation scolaire et inclut les jeunes de 18 ans et + qui sont encore scolarisés dans l'enseignement de plein exercice, ainsi que les enfants scolarisés dans l'enseignement maternel.

Les informations sur les certificats obtenus dans l'enseignement secondaire sont collectées par l'ETNIC (Entreprise des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication) qui publie également les annuaires de l'enseignement.

<http://www.statistiques.etic.be/publications.php>

Deux sources sont utilisées pour les données relatives à l'enseignement supérieur : la base de données du Conseil des recteurs, pour tout ce qui concerne le niveau universitaire (<http://www.cref.be/Statistiques.htm>), et la base de données Saturn du Ministère de la Communauté française, gérée par l'ETNIC.

Enquête sur les Forces de Travail (EFT)

L'EFT est une enquête menée auprès d'un échantillon de ménages dont l'objectif est de ventiler la population en âge de travailler (15 ans et plus) en trois groupes (personnes ayant un emploi, chômeurs et inactifs), selon les critères définis par le Bureau International du Travail (BIT). Il s'agit d'une enquête coordonnée au niveau européen par Eurostat, ce qui permet de disposer de statistiques relativement comparables entre pays sur le volume, la structure et l'évolution de l'emploi et du chômage. Cette enquête permet en outre de disposer d'informations originales non disponibles via les données administratives (ONEM, Forem, ONSS, INASTI...). Citons à titre d'exemples : les motivations du travail à temps partiel, la recherche par certains travailleurs d'un autre emploi, des données relatives aux chômeurs découragés (personnes souhaitant travailler mais qui estiment qu'aucun emploi n'est disponible).

Relevons encore que dans cette enquête, les notions d'emploi et de chômage (définies selon les normes BIT) ne correspondent pas aux définitions administratives. Ainsi, par exemple, la notion de « chômage BIT » est indépendante d'une éventuelle indemnisation par l'ONEM. Les personnes sont considérées en emploi si

elles ont effectué, durant la semaine de référence, un travail contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, même si ce n'est qu'une heure. Les personnes sont considérées au chômage si elles sont sans emploi, disponibles pour travailler et qu'elles recherchent activement un emploi.

Pour plus de renseignements sur la méthodologie et sur les résultats des enquêtes EFT, le lecteur est invité à consulter le site du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie (Direction générale Statistique et information économique) : <http://www.statbel.fgov.be>

EU-SILC

EU-SILC (European Union – Statistics on Income and Living Conditions) est une enquête organisée par la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie et par Eurostat. Elle porte sur les revenus et les conditions de vie et constitue un outil important permettant d'établir une cartographie de la pauvreté et de l'exclusion sociale, au niveau belge et au niveau européen. Elle a été organisée pour la première fois en 2004 et a pris le relais, en Belgique, de l'enquête PSBH. C'est à partir de cette enquête que l'on évalue notamment le taux de risque de pauvreté d'une population. Le seuil de pauvreté équivaut à 60% du revenu national médian équivalent. Pour l'enquête 2008, cela correspond au calcul suivant : 60% de 17 980 euros par an, ce qui équivaut, pour une personne isolée, à un seuil de 10 788 euros par an, soit 899 euros par mois. Il convient de préciser que c'est un seuil national, et non un seuil spécifique à la Wallonie, qui a été retenu afin d'avoir un référent de bien-être commun aux différentes entités du pays. Certaines faiblesses de la base de données doivent être gardées à l'esprit lors de l'exploitation des résultats. La taille d'échantillon optimale (afin de pouvoir mesurer le taux de pauvreté avec suffisamment de précision) a été calculée au niveau national. La précision des mesures régionales est inférieure à celle obtenue au niveau belge du fait d'échantillons de taille plus réduite. Enfin et peut-être surtout, il faut garder à l'esprit que la plupart des bases de données éprouvent d'énormes difficultés à prendre en compte les personnes qui connaissent l'extrême pauvreté (difficiles à localiser, à enquêter, à conserver d'année en année dans le panel). A la lumière de ces mises en garde, il faut donc envisager les résultats fournis avec beaucoup de prudence. Davantage qu'une mesure précise, les résultats présentés apportent un ordre de grandeur et une base de discussion pour l'analyse.

La méthodologie et les données de cette enquête sont disponibles sur le site du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie (Direction générale Statistique et

information économique) : <http://statbel.fgov.be>

Enquête menée auprès des services de médiation de dettes agréés en Région wallonne

Cette enquête est menée annuellement par l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement auprès des services de médiation de dettes agréés par la Région wallonne. Les médiateurs de dettes sont invités à compléter des questionnaires-types. Les données utilisées dans cette brochure émanent de l'enquête 2008.

Le lecteur trouvera davantage d'informations sur la problématique du surendettement sur le site de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement :

<http://www.observatoire-credit.be>

Enquête de santé

L'objectif principal de l'enquête de santé par interview est de donner une description de la santé de la population en Belgique et dans les trois régions du pays. Elle fournit des informations sur la santé telle qu'elle est perçue par la population elle-même. Cet outil a été réalisé pour la première fois en Belgique en 1997 pour parer au manque d'informations disponibles sur l'état de santé de la population et ses besoins en matière de soins. A ce jour, elle a été réalisée à 4 reprises : en 1997, 2001, 2004 et 2008. La répétition à intervalle régulier de l'enquête permet de suivre l'évolution de la santé et des besoins de la population. C'est l'Institut Scientifique de Santé Publique qui est chargé de l'exécution de l'enquête. La Direction générale Statistique et information économique ainsi que l'Université du Limbourg participent également à sa réalisation. Les thèmes abordés par l'enquête sont regroupés sous forme de 4 rapports : état de santé, style de vie et prévention, consommation de soins, santé et société.

La méthodologie et les résultats de cette enquête sont disponibles sur le site de l'Institut Scientifique de Santé Publique :

<http://www.iph.fgov.be/epidemiologie/epifr/index4.htm>

Enquête HBSC

L'enquête HBSC, réalisée tous les 2 ou 4 ans au niveau de la Communauté française⁵³, est basée sur le protocole international de la recherche HBSC. Cette enquête porte sur « un échantillon aléatoire stratifié, proportionnellement à la répartition de la population scolaire par province et par réseau d'enseignement.

⁵³ En 2006, ce sont 151 écoles primaires et 157 écoles secondaires qui ont été sollicitées pour 83 écoles primaires et 65 écoles secondaires participantes (taux de participation de 48%). Au sein de ces écoles, 162 classes primaires et 528 classes secondaires ont pris part à l'enquête.

Cet échantillon est représentatif des élèves scolarisés dans l'enseignement de plein exercice, excepté l'enseignement spécial, de la Communauté française. Ils couvrent les élèves de la 5^{ème} primaire à la dernière secondaire (9 ans à 22 ans). Il s'agit d'un échantillon à 2 degrés avec, premièrement, un tirage des écoles et deuxièmement, un tirage des classes.

En 2006, 11 744 questionnaires ont pu être pris en considération lors de l'analyse. (...) Le questionnaire validé au niveau international et communautaire est auto-administré dans les classes, sous surveillance, selon la procédure standardisée qui assure la confidentialité des données.

Comme pour les enquêtes précédentes, plusieurs versions du questionnaire ont été élaborées en 2006. Le questionnaire pour les classes primaires ne reprend pas, notamment, les questions relatives aux relations sexuelles et aux drogues illicites. Le questionnaire pour les jeunes de la première à la cinquième secondaire du réseau d'Enseignement Catholique ne contient pas de questions relatives à la vie sexuelle et affective, l'autorisation d'inclure cette thématique n'ayant pas été accordée »⁵⁴.

La méthodologie de l'enquête HBSC 2006 est extraite du rapport suivant : Godin I, Decant P, Moreau N, de Smet P, Boutsen M., La santé des jeunes en Communauté française de Belgique. Résultats de l'enquête HBSC 2006. Service d'Information Promotion Education Santé (SIPES), ESP-ULB, Bruxelles, 2008.

Téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.oejaj.cfwb.be/fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/HBSC_sante_jeunes_2008.pdf

L'enquête générale sur les pratiques et consommations culturelles en Communauté française

L'enquête générale sur les pratiques et consommations culturelles de la population en Communauté française de Belgique a été réalisée par la société IPSOS en 2007 et pilotée par l'OPC du ministère de la Communauté française.

Cette enquête fait suite à une première étude en la matière réalisée en 1985 par l'ULC et l'ULB et commanditée par la Communauté française. L'esprit du questionnaire de l'enquête de 1985 a été maintenu en 2007 afin de permettre la comparaison des données et mesurer l'évolution dans les pratiques culturelles observées.

Le questionnaire de l'enquête comptait 88 questions sur les pratiques culturelles et une série de questions d'identification liées aux caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées (âge, sexe, niveau d'éducation, état civil, revenus, profession,...). Les questions sur les activités culturelles et de loisirs portent sur les activités pratiquées « au cours des douze derniers mois » par rapport au moment de l'enquête. L'enquête s'est déroulée en face à face sur système CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing) entre le mois d'août et de décembre 2007.

Au total, 2022 personnes de 16 ans et plus ont été interrogées. La population de référence a été définie comme l'ensemble de la population francophone belge et immigrée de 16 ans et plus habitant dans la Région de Bruxelles-capitale et dans la partie unilingue de langue française de la Région wallonne.

Le plan d'échantillonnage a été construit sur une méthodologie mixte qui allie la méthode aléatoire à celle des quotas. Ce plan se définit différemment selon l'entité géographique composant la Communauté française. L'échantillon wallon est stratifié à deux niveaux : les provinces (5) et l'habitat (grands centres urbains, villes et non urbain) qui combinés ensemble, donnent 15 strates identifiables en termes de densité de population. A l'intérieur de chaque strate, les communes sont sélectionnées aléatoirement, leur nombre étant proportionnel à la grandeur de la strate.

Pour la région de Bruxelles-Capitale qui s'étend sur un seul type d'habitat, le plan d'échantillonnage se stratifie sur le seul niveau de la commune, soit 19 cellules identifiables en termes de densité de la population. La méthode des quotas permet de définir les répondants potentiels de l'enquête sachant que l'échantillon doit être représentatif de la population de référence. Les quotas ont ainsi été établis à partir des variables suivantes :

- l'âge de la personne interrogée (16-24, 25-34, 35-54, 55 et plus) ;
- le sexe ;
- le niveau d'instruction (primaire, secondaire inférieur, secondaire supérieur, supérieur universitaire ou non universitaire) ;
- l'activité professionnelle (actif/inactif) ;
- la région : Bruxelles et provinces wallonnes.

Les quotas sur le niveau d'instruction ont par ailleurs été croisés avec l'âge et le sexe du répondant afin d'améliorer la représentativité de l'univers étudié. Celle-ci a encore été affinée en opérant un redressement de l'échantillon (wallon et bruxellois séparément) sur les valeurs des quotas suivants : niveau d'instruction du répondant, sexe du répondant croisé par la province,

⁵⁴ Godin I, Decant P, Moreau N, de Smet P, Boutsen M., La santé des jeunes en Communauté française de Belgique. Résultats de l'enquête HBSC 2006. Service d'Information Promotion Education Santé (SIPES), ESP-ULB, Bruxelles, 2008

âge du répondant croisé par la province, habitat (pour la Wallonie uniquement), activité professionnelle.

Au total, 2022 enquêtes ont été validées : 744 en région bruxelloise et 1 278 en Wallonie. L'échantillon compte 10% de personnes d'une autre langue maternelle que le français.

La méthodologie de l'enquête sur les pratiques culturelles est extraite de « Pratiques et consommations culturelles en Communauté française », Guérin Michel, Courrier hebdomadaire du CRISP, numéro 2031-2032, 2009, pp.8-13.

Etude sur la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans

Cette étude a été réalisée en 2007 par l'Institut Ipsos à l'initiative de la Direction de l'Egalité des Chances du Ministère de la Communauté française.

Elle visait, entre autres, à mieux identifier les formes de violence qui touchent les jeunes dans leurs relations amoureuses, à proposer une mesure de l'ampleur du phénomène et à souligner les situations très contrastées que vivent les jeunes filles et les jeunes garçons en matière de violence.

Différentes formes de violence ont été prises en compte dans l'étude en question : la violence verbale ou psychologique, la violence physique et la violence sexuelle.

Trois phases d'enquête ont été réalisées pour parvenir à atteindre les objectifs visés :

La réalisation d'entretiens en profondeur au moyen d'enquête qualitative en face à face auprès de professionnels du milieu associatif,

L'organisation de 6 groupes de discussion homogènes au niveau du sexe et de l'âge, composés de jeunes de 12 à 14 ans, de 15 à 17 ans et de 18 à 21 ans,

La réalisation d'une enquête quantitative on-line auprès de 608 jeunes âgés de 12 à 21 ans habitant en Communauté française de Belgique.

Les résultats présentés dans cette publication portent plus particulièrement sur l'enquête quantitative réalisée en ligne auprès de jeunes de 12 à 21 ans.

La méthodologie on-line a été retenue comme la plus pertinente pour :

- garantir l'anonymat des répondants et éviter la gêne liée à la présence d'un enquêteur pour aborder ce genre de sujet,
- augmenter la rapidité de la collecte des données,
- garantir un contrôle sur la représentativité de l'échantillon par l'imposition de quotas et le contrôle de l'avancement des enquêtes.

L'univers de référence a été constitué au sein du panel on-line IPSOS des jeunes de 12 à 21 ans résidant en Communauté française. Le panel IPSOS compte 66 000 individus en Belgique. La tranche âge des 12-21 représente environ 15% de l'ensemble du panel. Le questionnaire a été envoyé à tous les jeunes de 12-21 ans résidant en Communauté française, soit 4 153 individus (6,3% du panel).

Afin d'assurer une représentativité de l'échantillon par rapport à l'univers de référence, l'IPSOS a eu recours à l'imposition des quotas qui correspondent à la structure de la population âgée de 12 à 21 ans résidant en Communauté française de Belgique, à partir des données du CIM, en termes de sexe, d'âge et de répartition géographique.

La période de passation de l'enquête s'est déroulée du 25 mai 2007 au 11 juin 2007. Au total, 608 enquêtes complètes ont été réalisées, soit un taux de réponse de 14,62%. Pour cette taille d'échantillon, la marge d'erreur maximale qui définit à 95% l'intervalle dans lequel le pourcentage se situe est de 3,97%.

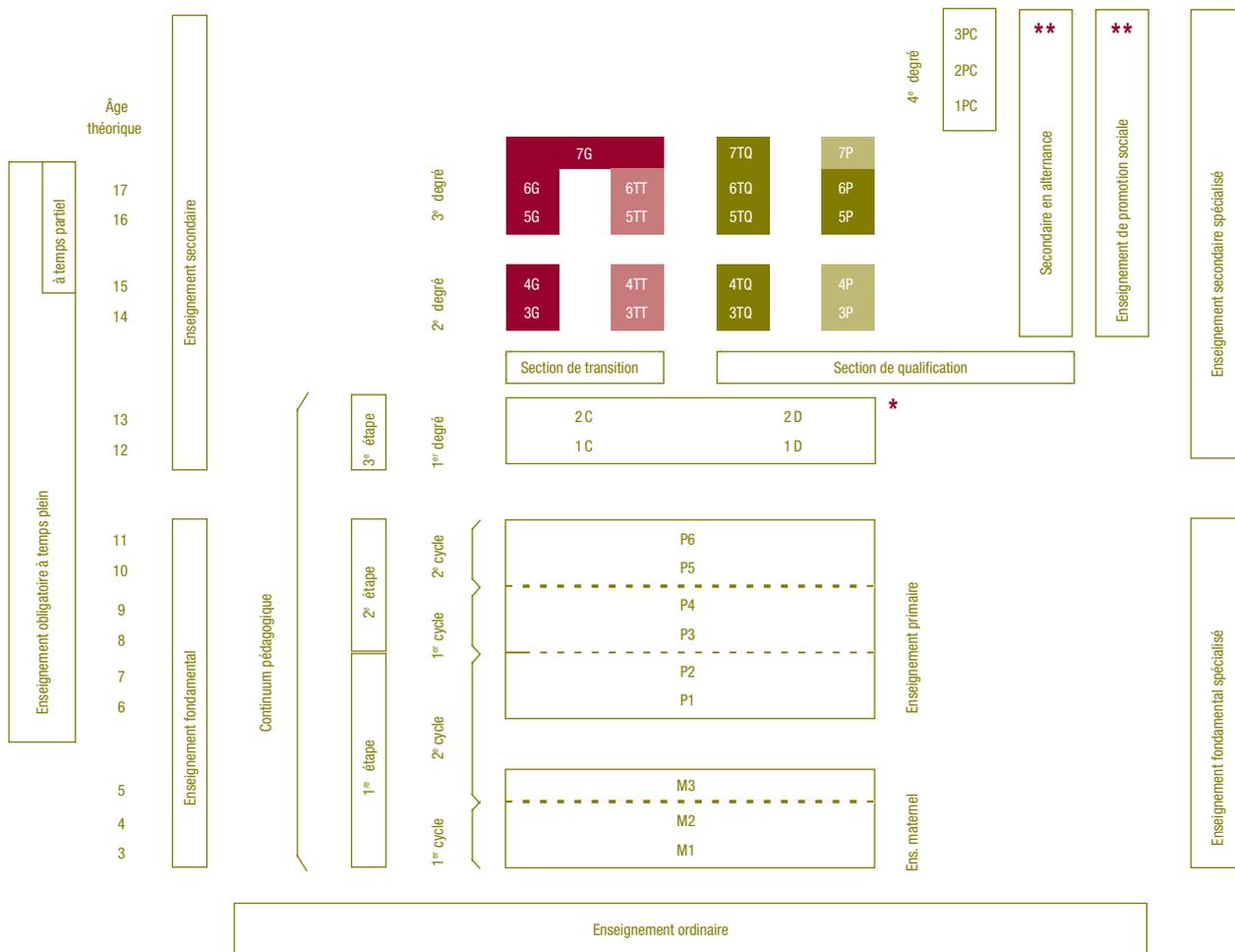
La méthodologie présentée ci-dessus est extraite du rapport final de la recherche « La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans. », téléchargeable sur le site de la Direction de l'égalité des chances :

<http://www.egalite.cfwb.be/index.php?id=1751>

ANNEXE

STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT

L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE



- G = Forme générale
- TT = Forme technique ou artistique de transition
- TQ = Forme technique ou artistique de qualification
- P = Forme professionnelle

* À partir de 2008-2009, le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire ordinaire comprend:
 - la 1 C et la 2 C, 1^{er} et 2^e années communes;
 - la 1 D et la 2 D, 1^{er} et 2^e années différenciées.

Durant l'année scolaire 2007-2008 (dont traite cette publication), le 1^{er} degré se présentait comme ci-dessous

2 C	2 P
1 A	1 B

où la 1 C se nommait 1 A; il existait également la 1 B («classe d'accueil») et la 2 P (2^e professionnelle)

** L'entrée dans l'enseignement en alternance et de promotion sociale est possible à partir de 15 ans.



en Communauté française

L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Type d'enseignement	Niveau maternel	Niveau primaire	Niveau secondaire	s'adresse aux élèves atteints
1	non	oui	oui	« d'arriération mentale légère »
2	oui	oui	oui	« d'arriération mentale modérée ou sévère »
3	oui	oui	oui	« de troubles du comportement et/ou de la personnalité »
4	oui	oui	oui	« de déficience physique »
5	oui	oui	oui	« de maladies ou convalescents »
6	oui	oui	oui	« de déficiences visuelles »
7	oui	oui	oui	« de déficiences auditives »
8	non	oui	non	« de troubles instrumentaux »

L'enseignement fondamental

spécialisé est organisé en quatre degrés de maturité (Pour l'enseignement de type 2, les degrés de maturités différent)

- maturité I :
- maturité II :
- maturité III :
- maturité IV :

niveaux d'apprentissages préscolaires
éveil des apprentissages scolaires
maîtrise et développements des acquis
utilisation fonctionnelle des acquis selon les orientations envisagées

L'enseignement secondaire

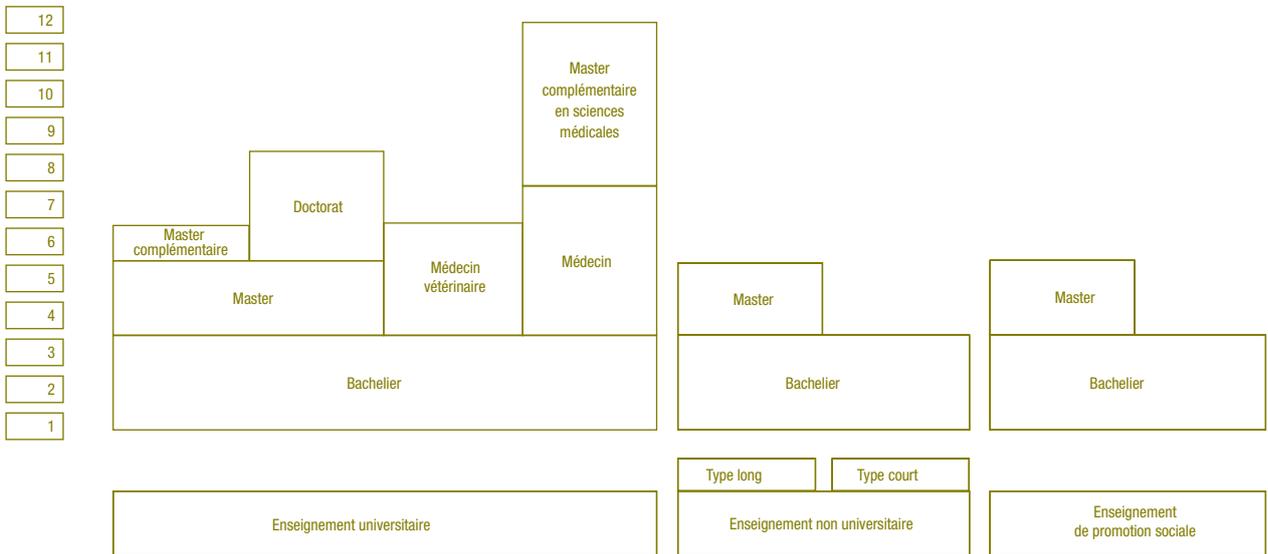
spécialisé est organisé en quatre formes, prenant en compte le projet personnel de l'élève

- la forme I :
- la forme II :
- la forme III :
- la forme IV :

enseignement d'adaptation sociale
enseignement d'adaptation sociale et professionnelle
enseignement professionnel
enseignement général, technique, artistique ou professionnel

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Année
d'études



Pour de plus amples informations, consultez le site www.enseignement.be

POUR ALLER PLUS LOIN

Enseignement

8 QUELQUES PUBLICATIONS :

- CCFEE (Conseil Consultatif Formation, Emploi, Enseignement) et IWEPS. Séminaires statistiques conjoints, notamment sur l'enseignement. <<http://www.ccfée.be/>>
- Conseil des Femmes francophones de Belgique. *Égalité filles/garçons, femmes/hommes dans le système éducatif : où en sommes nous, que voulons-nous ?*
Téléchargeable sur <http://cffb.eu/images/stories/downloads/memo_ens.pdf>
- EACEA (Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture), Eurydice. *Différences entre les genres en matière de réussite scolaire : étude sur les mesures prises et la situation actuelle en Europe*. Bruxelles : Eurydice, 2010. Téléchargeable sur <http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/120FR.pdf>
- IWEPS (Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique). *Chiffres clés de la Wallonie*. Namur, décembre 2010
- Ministère de la Communauté française, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique. *Les indicateurs de l'enseignement*. 4^e éd. 2009.
Téléchargeable sur <<http://www.enseignement.be/index.php?page=26157>>
- Ministère de la Communauté française, Secrétariat général, Service de la Recherche. « Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ? ». *Faits et gestes*, n° 33, printemps 2010

8 QUELQUES SITES INTERNET :

- ETNIC (Entreprise des Technologies Nouvelles, de l'Information et de la Communication), Service des Statistiques. <<http://www.statistiques.cfwb.be/publications.php>>
- Ministère de la Communauté française, Direction de l'Égalité des chances. <<http://www.egalite.cfwb.be>>
o *Recherches sur les inégalités entre filles et garçons dans l'enseignement en Communauté française*. <[http://www.egalite.cfwb.be/index.php?id=sdec_detail&no_cache=1&tx_ttnews\[tt_news\]=846&tx_ttnews\[backPid\]=1830&cHash=0d2c6ada14](http://www.egalite.cfwb.be/index.php?id=sdec_detail&no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=846&tx_ttnews[backPid]=1830&cHash=0d2c6ada14)>
o *Recherche « Newtonia »*. <<http://www.egalite.cfwb.be/index.php?id=1741>>
o *Différentes études sur l'enseignement* <<http://www.egalite.cfwb.be/index.php?id=3653>>
- Ministère de la Communauté française, Secrétariat général, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. <<http://www.oejaj.cfwb.be>>
- Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie, DGSIE (Direction Générale Statistique et Information Économique). <<http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/formation/index.jsp>>

Marché du travail

⌘ QUELQUES PUBLICATIONS :

- « Égalité et diversité ». *Travail, genre et sociétés, la revue du Mage*, n° 21, avril 2009
- « Les discriminations entre les femmes et les hommes », sous la dir. de MILEWSKI, F. et PÉRIVIER, H. *Revue de l'OFCE*, n° 114, juillet 2010
- CHAUVEL, L. *Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social*. Téléchargeable sur <http://www.louischauvel.org/ofceralentissementgenerationnel5.pdf>
- IWEPS (Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique). *Les facteurs de précarité, photographie statistique de la situation des femmes et des hommes*. Namur, 2008
- MARUANI, M. *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*. Paris : La découverte, 2005
- IVANDER STRICHT, V. « Les jeunes face au marché du travail : portrait statistique ». *Wallonie*, n° 94, mars-avril 2008, pp. 31-51
- VAN HAEPEREN, B. « De l'école à l'emploi : quels parcours ? ». *Wallonie*, n° 94, mars-avril 2008, pp. 89-109
- VENDRAMIN, P. (éd.). *Changing social patterns of relation to work : qualitative approach through biographies and group interviews*. Report of the SPReW project, European Commission, DG Research, 2008. Téléchargeable sur <http://www.ftu-namur.org/fichiers/SPReW-D11-Finalreport-web.pdf>
- VENDRAMIN, P. « Le rapport au travail des jeunes ». *Wallonie*, n° 94, mars-avril 2008, pp. 59-72
- VENDRAMIN, P. *Les jeunes, le travail et l'emploi : enquête auprès des salariés de moins de 30 ans en Belgique francophone*. FTU – Jeunes CSC, 2007. Téléchargeable sur <http://www.ftu-namur.org/nouveautes.html>

⌘ QUELQUES SITES INTERNET :

- Forem. *Statistiques du marché de l'emploi wallon*. <http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/statistiques/region-wallonne.html>
- INASTI (Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants). <http://www.rsvz.be/fr/index.htm>
- Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie, DGSIE (Direction Générale Statistique et Information Économique). <http://statbel.fgov.be>
- Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, Diversité et Égalité des chances. *Égalité femmes-hommes*. <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=8486>

Revenus et pauvreté

⌘ QUELQUES PUBLICATIONS :

- BNB (Banque Nationale de Belgique), Centrale des Crédits aux particuliers. *Rapport 2009*
- GUIO, A.-C. *Pauvreté monétaire en Belgique, en Flandre et en Wallonie en 2006*. Namur, 2009. (Discussion paper de l'IWEPS, n° 0803).
- GUIO, A.-C. *Quels sont les facteurs de risque de pauvreté et de déprivation matérielle en Belgique et dans les Régions ?* Namur, 2010. (Brèves de l'IWEPS, n° 16).
- IEFH (Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes). *L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique*. 2010. Téléchargeable sur <http://www.iefh.fgov.be>
- Observatoire du Crédit et de l'Endettement. *Rapport statistique sur le surendettement des ménages en Région wallonne*. 2007

⌘ QUELQUES SITES INTERNET :

- Banque Nationale de Belgique. <http://www.nbb.be>
- Fondation Roi Baudouin. <http://www.kbs-frb.be>
- Observatoire du Crédit et de l'Endettement. <http://www.observatoire-credit.be>
- Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. <http://www.luttepauvrete.be>
- Service public de programmation Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Économie sociale et Politique des grandes villes. <http://www.mi-is.be>
- Service public de Wallonie, DICS (Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale). <http://cohesionsociale.wallonie.be>
- Service public fédéral Économie, DGSIE (Direction Générale Statistique et Information Économique). <http://statbel.fgov.be>

Santé

8 QUELQUES PUBLICATIONS :

- ISSP (Institut Scientifique de Santé Publique). *Enquête de santé par interview*. 2008
- IWEPS (Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique). *Rapport sur la cohésion sociale en Région wallonne. Volet statistique*. Namur, 2007
- Journées de la Prévention du suicide en Communauté française (6^e éd, 2009). *Actes de la journée d'étude sur « Le suicide et l'euthanasie »*. Téléchargeable sur http://biblio.preventionsuicide.be/cps_pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=13
- RÉGNIER, F. « Obésité, goûts et consommation ». *Revue française de sociologie*, 2009
- SIPES (Service d'Information Promotion Éducation Santé). *La santé des jeunes en Communauté française, enquête HBSC 2006*. Bruxelles, 2008

8 QUELQUES SITES INTERNET :

- ISP (Institut scientifique de Santé Publique). Enquête de santé belge par interview. <http://www.iph.fgov.be/epidemiology/epifr/index4.htm>
- Observatoire wallon de la Santé. *Tableau de bord de la santé en Région wallonne*. <http://socialsante.wallonie.be/tableaubordsante/pages/atlassante.php>
- Service public de Wallonie, Directions de l'Action sociale et de la Santé environnementale. <http://socialsante.wallonie.be> Site en construction au 27/10/2010
- SIPES (Service d'Information Promotion Éducation Santé). <http://www.ulb.ac.be/esp/sipes>

Loisirs et activités culturelles

8 QUELQUES PUBLICATIONS :

- Agence wallonne des Télécommunications. *Baromètre TIC 2010. L'usage des Technologies de l'Information et de la Communication en Wallonie*. Namur, 2010
- BROTCORNE, P., DAMHUIS, L., LAURENT, V., VALENDUC, G., VENDRAMIN, P. *La fracture numérique au second degré*. Namur : Fondation Travail-Université
- BROTCORNE, P., MERTENS, L., VALENDUC, G. *Les jeunes off-line et la fracture numérique. Les risques d'inégalités dans la génération des « natifs numériques »*. Namur : Fondation Travail-Université, septembre 2009
- DONNAT, O. « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, éléments de synthèse 1997-2008 ». In DEPS (Département des Études, de la Prospective et des Statistiques). *Culture études*. Paris, octobre 2009. Téléchargeable sur <http://www.culture.gouv.fr/deps>
- GUÉRIN, M. « Les pratiques et consommations culturelles de la population en Communauté française ». *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2031/2032, septembre 2009
- Ipsos. *Enquête générale sur les pratiques culturelles en Communauté française de Belgique*. Ministère de la Communauté française, 2008
- Ministère de la Communauté française, Secrétariat général, Service de la Recherche. « Une radiographie des loisirs culturels ». *Faits et gestes*, n° 30, été 2009
- Ministère de la Communauté française, Secrétariat général, Service de la Recherche. « Une radiographie des loisirs d'intérieur ». *Faits et gestes*, n° 31, automne 2009

8 QUELQUES SITES INTERNET :

- Gouvernement de la Communauté française de Belgique, OPC (Observatoire des Politiques Culturelles). <http://www.opc.cfwb.be>
- Observatoire des inégalités. *Les pratiques culturelles selon les catégories sociales*. http://www.inegalites.fr/spip.php?page=sous_rub_complete&id_groupe=13&id_mot=94

Expérience en matière de violence

⌘ QUELQUES PUBLICATIONS :

- Ministère de la Communauté française, Direction de l'Égalité des chances.
La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans : une étude menée en Communauté française de Belgique, rapport final. 2009
- Ministère de la Communauté française, Secrétariat général, Service de la Recherche.
« Amour et violences chez les jeunes ». *Faits et gestes*, n° 23, automne 2007
- Ministère de la Communauté française, Secrétariat général, Service de la Recherche.
« Les jeunes face au sexisme à la télévision ». *Faits et gestes*, n° 22, printemps 2007
- PIETERS, J., ITALIANO, P., OFFERMANS, A.-M. et HELLEMANS, S.
Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle. Bruxelles : IEFH, 2010. Téléchargeable sur http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/ervaringen_van_vrouwen_en_mannen_met_psychologisch_fysiek_en_seksueel_geweld.jsp?referer=tcm:337-102291-64

⌘ QUELQUES SITES INTERNET :

- CRI-VIFF (Centre de Recherche Interdisciplinaire sur la Violence Familiale et la violence faite aux Femmes) <http://www.criviff.qc.ca/cms/index.php?lang=fr&accueil=1>
- IEFH (Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. <http://igvm-iefh.belgium.be>)